L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1245 - VENDREDI 22 NOVEMBRE 2013 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Montée en gamme des vins de Bourgogne en grande distribution



Photo: Réussir

Le 26ème Sitevi, Salon international des filières vigne-vin, fruits et légumes et oléiculture, ouvrira ses portes le 26 novembre à Montpellier. L'occasion de dresser un panorama économique des vins de Bourgogne et de leur commercialisation en grande distribution.

dossier pages 20 à 23

Côte d'Or

› La teneur en protéines des blés

Enjeux et perspectives



Nièvre

› Profession : pédicure pour bovins

Aux petits soins pour la corne !



Yonne

› Valorisation organique



Quand les déchets végétaux retournent à la terre…





Sommaire

Panorama
02 • Les prévisions météo • Clin d'œil
03 • Loi d'avenir : Les difficultés du présent occultent les promesses de l'avenir

Côte d'Or
04 • Conférence départementale: Prochain accord cadre, rendez-vous en février
05 • Dijon Céréales: Le club des marchés "parle" risques et maîtrise
06 • Chambre d'agriculture: Une session à revendication
07 • Arvalis-Institut du végétal: La teneur en protéines des blés

Nièvre
08 • Concours de la Nocle Maulaix: Idéfix champion 2013 des veaux non-inscrits
09 • Avenir et GED: Deux nouvelles recrues pour orienter vers l'emploi
10 • Abattoir de Corbigny: le torchon brûle entre la Sicavyl et la mairie
11 • Un nouveau pédicure pour bovins: Aux petits soins

Yonne
12 • Gastronomie: Visite préfectorale au pays de l'escargot
13 • Entretiens de Champignelles: L'avenir du territoire au cœur des débats
14 • Valorisation organique: Quand les déchets végétaux retournent à la terre...
15 • Sevy: De belles réalisations mais surtout de nombreux projets en cours !

Bourgogne
16 • Plan de développement durable de l'apiculture: Pour une approche plus "collective" du développement
17 • 153ème Vente des vins des Hospices de Beaune Le négoce prêt à «passer des hausses»
18 • Techniques culturales: Comparaison de couverts en inter-culture courte

Services
26 • Cours et marchés
28 • Petites annonces
31 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

AgriBourgogne.fr

Ecotaxe, normes, règlementations et charges

La filière agroalimentaire tire la sonnette d'alarme

Alors que la montée des mécontentements s'étend sur le terrain, la filière agroalimentaire met en garde les pouvoirs publics contre les risques d'une déflagration générale liée à l'accroissement de la pression fiscale et à la multiplication des règles et contraintes.

«*L'écotaxe a cristallisé le ras le bol. Ceci étant, nous devons faire face à une accumulation de règles et de contraintes administratives qui ôte toute lisibilité et ne dégage aucune ambition pour notre secteur*». En présence de Philippe Mangin, président de Coop de France et de Jean-Philippe Girard, président de l'Association nationale des industries alimentaires (Ania), le président de la FNSEA, Xavier Beulin, a résumé l'état d'esprit actuel de l'agroalimentaire vis-à-vis des surenchères fiscales des pouvoirs publics et de l'accumulation des normes et contraintes diverses. Sur l'écotaxe précisément que le Premier ministre a suspendue sans y avoir renoncé définitivement, Xavier Beulin dénonce le caractère aberrant de ce dispositif. Et de citer le cas de la volaille qui pourrait être soumise «*cinq ou six fois au prélèvement*» de l'œuf jusqu'à la distribution de la viande dans les rayons des grandes surfaces, «*contre une seule fois pour les produits d'importation*». Quand par exemple les autoroutes sont gratuites en Allemagne et que l'écotaxe ne frappe que les camions de 12 tonnes, contre 3,5 tonnes prévues en France. Et de demander l'exonération de l'écotaxe pour toute la filière agroalimentaire tout en déplorant l'absence de concertation avec les pouvoirs publics. «*La suspension n'a été suivie d'aucune demande de rendez-vous avec les gens concernés*». Xavier Beulin dénonce, également, l'accumulation des normes et réglementations qui ne cessent «*de charger la barque*» sur les exploitations. Et de pointer ici le retard de la mise en œuvre du nouveau régime d'enregistrement pour les élevages de porcs annoncée à la fois par Jean-Marc Ayrault, Philippe Martin et Stéphane Le Foll. «*Malgré la décision politique, la technostructure met tout en œuvre pour ne pas donner suite et même alourdir les procédures*», observe-t-il. Conséquence tangible, l'Allemagne a distancé la France en matière de production porcine à 40 millions de têtes aujourd'hui contre 21 millions de têtes, alors que les pays avaient le même niveau de production il y a une dizaine d'années, de l'ordre de 25 millions de têtes. Quant à la loi d'Avenir de l'agriculture, dont le projet a été adopté en Conseil des ministres le 13 novembre, il trouve qu'elle est nettement en retrait par rapport à ses attentes, notamment sur les interprofessions et la modernisation de l'agriculture.

En bref

+ 13% de ventes de moissonneuses-batteuses en France (2012-2013)

La situation des ventes de moissonneuses-batteuses en France sur la saison 2012-2013 est positive. La demande particulièrement forte des agriculteurs français a permis une croissance de 13% avec la vente de 2500 machines, selon l'Union des industriels de l'agro-équipement. Côté tracteurs, les fabricants s'attendent en revanche à une baisse du marché européen d'environ 5% en 2013.

L'Apecita fait monter en puissance son site d'offre d'emplois

Le site de l'Agence pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture, consacré aux emplois dans l'agroalimentaire monte en puissance. Installé il y a quelques semaines, il compte 7400 visites depuis. Toutes les personnes à la recherche d'un emploi dans ces secteurs peuvent consulter les offres d'emplois en ligne, déposer leur CV ou gérer leur candidature sur leur espace personnel.
Www.jobagroalimentaire.com

Le gouvernement veut exonérer les agriculteurs de la majoration de la TFNB

Le gouvernement souhaite exonérer les agriculteurs de la majoration de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) par un amendement au projet de loi de finances déposé le 14 novembre à l'Assemblée nationale. L'amendement prévoit que la majoration de 25% touchant la taxe foncière sur les terrains non bâtis dans les zones tendues « n'est pas applicable aux terrains appartenant ou donné à bail » à un agriculteur. Sont aussi exclues de la majoration les terres laissées en jachère. Cette mesure est identifiée par le gouvernement comme permettant de préserver l'agriculture de proximité et par conséquence l'existence de circuits courts pérennes.

Dijon Céréales *vous présente la météo de la Bourgogne du 22 au 27 novembre*

AGATE FRANCE AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com
DIJON CÉRÉALES

Vendredi 22 Novembre



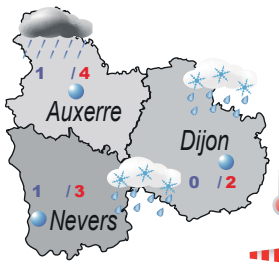
Perturbé
Des chutes de neige sont attendues et seront localement accompagnées de précipitations.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 0 à 2 °C

Vents : Nord 20 km/h

Ste Cécile
Soleil : 08:11 - 17:30
Lune : 21:52 - 11:44

Samedi 23 Novembre



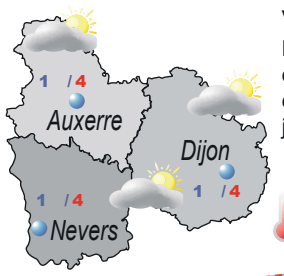
Pluie et neige
Les précipitations de pluie et neige mêlées persisteront ce samedi. Les vents seront modérés.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 3 à 5 °C

Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

St Clément
Soleil : 08:12 - 17:30
Lune : 22:49 - 12:17

Dimanche 24 Novembre



Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents souffleront toujours modérément.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 3 à 5 °C

Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

Ste Flora
Soleil : 08:13 - 17:29
Lune : 23:48 - 12:48

Prévisions à 7 jours

Lundi 25 au Mercredi 27 Novembre :
Quelques éclaircies pour lundi et mardi. Des précipitations de pluies et neige mêlées sont attendues pour ce mercredi.
Vents : Nord-Nord-Est à 30 km/h
T° mini. : -2 à 2 °C T° maxi. : 2 à 4 °C

Jeudi 28 Novembre au Dimanche 1er Décembre :
De belles éclaircies en perspective pour ces prochains jours.
Vents : Est-Nord-Est à 30 km/h
T° mini. : -5 à -2 °C T° maxi. : 3 à 5 °C

clind'œil



Loi d'avenir

Les difficultés du présent occultent les promesses de l'avenir

Combiner performance économique et environnementale des exploitations agricoles, telle est l'ambition de la loi d'avenir qui vient d'être présentée au Conseil des ministres. Ce projet de loi a du mal à convaincre dans le tumulte des contestations en tout genre. Les organisations professionnelles agricoles restent réservées sur ce texte.



Photo : Xavier Remongin / ministère de l'Agriculture

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, a présenté la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt en Conseil des ministres. Cette loi sera soumise au vote des parlementaires début 2014.

La loi d'avenir qui vient d'être présentée au Conseil des ministres par Stéphane Le Foll arrive dans un contexte troublé où les organisations professionnelles attendent avant tout *«une trêve fiscale et réglementaire»*. La pression pour la suppression de l'écotaxe se poursuit et dans un contexte économique et social dégradé, l'enjeu environnemental peine à être considéré comme une priorité. Dans son discours de présentation, Stéphane Le Foll maintient pourtant son cap et lie compétitivité et environnement. L'environnement étant considéré comme un levier économique. Xavier Beulin, président de la FNSEA, Philippe Mangin, président de Coop de France et l'Association nationale des Industries alimentaires (Ania) restent critiques et relèvent le manque d'ambition du texte par rapport aux défis agricoles actuels et à venir.

Stéphane Le Foll mise sur les Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE), sa mesure phare, pour incarner l'agro-écologie et encourager à combiner pratiques environnementales et résultats économiques. Il a rappelé que sa conception de l'agro-écologie n'était pas de subventionner des *«efforts»* environnementaux mais de jouer la carte de l'émulation collective et de la réassurance. Ainsi pourra être reconnu GIEE, un groupement *«doté ou non de la personnalité morale, comprenant plusieurs exploitants agricoles et le cas échéant d'autres personnes, dont les membres s'engagent collectivement à mettre en œuvre un projet pluriannuel de modification durable de leurs systèmes de production en visant une double performance économique et environnementale»*. Reste à détailler le dispositif, mais les Régions devraient être un maillon important de la mise en œuvre des GIEE, dont les objectifs pourraient correspondre à ceux identifiés dans les Prad (Programmes régionaux d'agriculture durable). L'accent sera mis aussi sur la modification des pratiques agricoles dans l'enseignement agricole. Parallèlement et pour densifier la dimension économique, le projet prévoit la mise en œuvre de plans stratégiques pour les différentes filières agroalimentaires, avec le concours de FranceAgriMer.

L'installation favorisée

Pour les jeunes, la loi projette d'étendre le contrat de génération à l'agriculture. Surtout elle prévoit de remplacer la surface minimum actuellement en vigueur par l'activité minimale d'assujettissement, afin de favoriser les projets économiques plutôt que le foncier. Différentes dispositions seront d'ailleurs mises en œuvre pour favoriser l'installation plutôt que l'agrandissement des structures, grâce notamment à une modification de la gouvernance des Safer. Pour limiter l'artificialisation des terres, une commission départementale de préservation des espaces agricoles et forestiers sera crée, ses avis pourraient être contraignants. Si ces avancées sur l'installation sont considérées comme positives par les Jeunes agriculteurs, ces derniers regrettent aussi quelques omissions, comme la mise en place d'une mesure incitative pour la transmission d'exploitation. Par ailleurs, ils considèrent que *«la question de la reconnaissance de l'actif agricole doit impérativement être traitée»*. Les discussions se poursuivent sur ces points.

Autre innovation importante, la loi instaure un médiateur et étend la médiation à l'ensemble de la chaîne agroalimentaire. Les vétérinaires ont obtenu de continuer à délivrer des antibiotiques critiques. Toutefois, le Conseil économique, social et environnemental a regretté le manque d'ambition sociale d'un texte dans lequel *«il n'est jamais question d'emploi»*.

Le vote de la loi d'avenir, qui sera soumise en janvier et février 2014 à l'Assemblée nationale et au Sénat, est prévu l'été prochain.

En bref

Budget de l'UE 38 % des crédits pour la Pac sur les sept prochaines années

Le Parlement européen a adopté le 19 novembre à Strasbourg le cadre financier de l'UE pour 2014-2020, ce qui lui permettra d'approuver ce 20 novembre une série de programmes communautaires, dont la réforme de la Pac. Après deux ans et demi d'intenses négociations avec les États membres, les députés ont voté, par 537 voix contre 126 et 19 abstentions, un budget pluriannuel (en prix constants 2011) de 960 milliards € en engagements (-3,5% par rapport à la période 2007-2013) et 908 milliards en paiements (-3,7%). En engagements, les aides directes et le soutien des marchés agricoles (1er pilier de la Pac) absorberont 29% du total des crédits (278 milliards €, y compris une réserve de crise de 2,8 milliards), le développement rural, ou 2e pilier, 9% (95,6 milliards €). La Pac représentera donc 38% du budget de l'UE au cours des sept prochaines années, contre... 70% environ en 1984. En 2020, dernier exercice du prochain cadre financier, le 1er pilier sera doté de 37,6 milliards €, soit une baisse de 13% comparé à 2013, dernière année de la programmation en cours, et le 2e pilier de 11,4 milliards, soit une baisse de 18%.

▸Installation

PRI Info

Côte d'Or Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Info Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'Etat et le Fonds Social Européen). Nous organisons des sessions collectives au Point Info Installation, contactez Maëlle Sureau au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole Simon et Sylvie Simonin (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 45 99.

Yonne La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet- Chambre d'agriculture au 03 86 94 22 22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Saône et Loire Trouver un repreneur ou un associé

Vous souhaitez arrêter votre activité et la transmettre à un jeune ? Vous souhaitez trouver un associé pour gagner en qualité de vie ou remplacer un associé sortant ? La Chambre d'Agriculture facilite vos recherches grâce à un service unique en son genre : le Répertoire Départ Installation (RDI). Son principe est simple: vous mettre en contact avec des candidats qui correspondent à votre profil et vous accompagner pendant toute la durée d'essai avant l'installation effective. L'accueil est financé par l'Europe (FSE) et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation. N'hésitez pas à me contacter : Gaël Pellenz au 03.85.29.57.33.

▶ Agenda

23/11 Repas organisé par l'association "4L Evasion 21"
Pour financer son raid 4L Trophy au Maroc, l'association «4 L Evasion 21» organise 1 repas à la salle des fêtes de Baigneux le samedi 23 novembre 2013. Menus proposés à 18€ / personne (apéritif, velouté d'automne, sauté de porc aux épices, fromage, dessert, café). Plus d'infos et réservation au 06 01 39 18 17 ou 06 71 81 97 46.

14-15/12 Fête du sapin à Saulieu
Comme chaque année en décembre, la Ville de Saulieu organise lors d'un week-end très convivial, la fête du sapin, roi du Morvan. Le samedi 14 et le dimanche 15 décembre, des animations conviviales vont être organisées autour de la thématique de l'eau et de l'environnement. Seront au programme également les rendez-vous qui font le plaisir des petits comme des grands : veillée morvandelle le samedi soir, ateliers rollers et loisirs créatifs le dimanche, spectacle, projection d'un film...
Renseignements :
03 80 64 33 88
culture@saulieu.fr
ou 03 80 64 00 21
saulieu-tourisme@orange.fr

Réunions cantonales FDSEA
26/11 : Dijon Sud
26/11 : Semur en Auxois
27/11 : Montigny sur Aube
28/11 : Laignes
29/11 : Aignay le Duc
29/11 : Is sur Tille

Nouveau site
agribourgogne.fr

Ordinateur
Tablette
SmartPhone
L'information vous accompagne partout

Conférence départementale

Prochain accord cadre : rendez-vous en février

Le partenariat entre le Conseil général et la Chambre d'agriculture était à l'honneur vendredi 8 novembre au Palais des Congrès. Les modalités du prochain accord cadre seront dévoilées à Paris, à l'occasion du Sia 2014.


Marc Frot, François Sauvadet et Vincent Lavier, entourés de quatre agriculteurs venus présenter les bienfaits de l'accord cadre 2009-2013 sur leur exploitation.

«*Je souhaite que nous signons un nouvel accord cadre dès le mois de février, lors du salon de l'agriculture*» a annoncé François Sauvadet, lors de la conférence départementale. Le président du Conseil général de Côte d'Or a évoqué un nouvel engagement de cinq ans : «*s'engager sur une telle durée, dans un tel contexte économique, est un pari pour l'avenir. C'est une garantie pour vous, quel que soit le sort des échéances électorales futures*». François Sauvadet s'est toutefois refusé à mentionner le moindre montant que ce soit: «*nous travaillerons dans un cadrage financier du même ordre que le précédent accord cadre. Dans un premier temps, je préfère ne pas parler d'enveloppe. Identifions tout d'abord vos besoins et priorités. Nous les traduirons ensuite sur le plan financier*».

De nouvelles actions ?

Vincent Lavier, le président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, a rappelé l'importance d'un tel accord cadre : «*Il permet aux agriculteurs d'avancer. Sans lui, on n'y arriverait pas. La Chambre d'agriculture souhaite bien évidemment poursuivre ce partenariat gagnant-gagnant*». Vincent Lavier a lancé plusieurs pistes d'adaptation pour le prochain accord : «*sur les grandes thématiques, nous ne voyons pas grand chose à modifier. En revanche, certaines actions pourraient évoluer. La proportion de projets collectifs pourrait être revue à la hausse. Il est toujours intéressant qu'une action profite au plus grand nombre d'agriculteurs. Le projet de drive fermier illustre bien ce type d'action* (voir Terres de Bourgogne du 27 septembre). *Il y a également beaucoup de choses à faire sur les réorganisations foncières et l'accompagnement des agriculteurs qui souhaitent innover*».

Témoignages d'agriculteurs

Lors de cette conférence départementale, quatre agriculteurs ont présenté les bienfaits du dernier accord cadre sur leur exploitation. Pisciculteur à Veuxhaulles-sur-Aube, au nord du département, Sylvain Tscherter dispose d'un atelier de transformation depuis quelques mois. L'adhérent du réseau Bienvenue à la ferme a bénéficié d'une aide de 30 000 euros du Conseil général, pour cette réalisation ayant coûté 130 000€ HT. Ce nouvel outil lui permet de s'ouvrir à de nouveaux marchés et de travailler avec «*plus de souplesse*», notamment d'un point de vue sanitaire. L'embauche d'un salarié serait même envisagée. A Semur-en-Auxois, Sylviane Baulot élève des vaches charolaises. Le besoin d'un bâtiment d'élevage plus grand se faisait ressentir. L'ancienne étable entravée a laissé place à une stabulation libre 100% paillée semi-ouverte. L'investissement se chiffre à 238 000 euros avec des subventions à hauteur de 52 500€, dont 17 500€ en provenance de l'accord cadre. L'éleveuse côte d'orienne s'est réjouie de ses nouvelles conditions de travail et du bien-être de ses bovins.

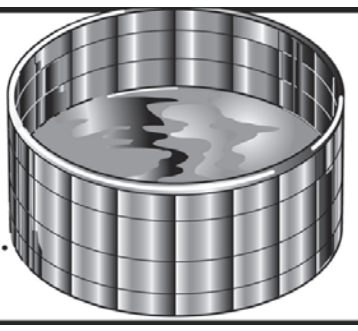
Stockage et environnement

Vincent Lecuret, spécialisé en grandes cultures à Lux dans le canton d'Is-sur-Tille, souhaitait augmenter ses capacités de stockage. Il y a deux ans, son exploitation a bénéficié d'une aide de 9 000€ pour la mise en place de silos, sous forme de cellules extérieures étanches, d'un montant total de 60 000€. «*Cette réalisation nous est bénéfique à plusieurs titres. Elle nous permet, entre autres, de mieux contrôler la qualité et la commercialisation. Nous travaillons à cinq et l'un d'entre nous s'est spécialisé dans ce domaine*» signale l'agriculteur. Dernier intervenant à cette table ronde : Sébastien Caillat, le président du syndicat viticole de Chassagne-Montrachet. Celui-ci a fait la promotion de la plateforme de lavage collective de son village : «*Nous sommes une trentaine de viticulteurs. Avant cette réalisation, chacun d'entre nous effectuait dix traitements par an, et donc autant de lavages d'enjambeur. Les eaux partaient en station d'épuration ou, dans le pire des cas, dans les fossés. Aujourd'hui, nous traitons 60 000 litres d'effluents de manière autonome. Tout le monde joue le jeu. C'est indéniablement un plus pour l'environnement*». La plateforme, d'un coût total de 265 000€ HT, a bénéficié d'une aide du Conseil général de 10%. Sébastien Caillat a également salué l'implication humaine et financière de la Chambre d'agriculture.

AURÉLIEN GENEST

▶ Bilan 2009 - 2013

Le bilan financier de l'accord-cadre 2009-2013 s'élève à exactement 14 934 043€. Marc Frot, président de la commission «*Aménagement du territoire, économie, agriculture et développement durable*» du Conseil général, a présenté ses différentes déclinaisons : bâtiments d'élevage (1 667 463€), génétique bovine (369 050€), transplantation embryonnaire (102 660€), engraissement (3 000 000€), augmentation du cheptel de souche (174 016€), amélioration génétique (87 826€), filière équine (160 348€), implantation d'ateliers de viande blanche (108 885€), micro-filières (378 526€), manifestations (60 000€), ferme Côte-d'Or et conférence agricole (500 000€), plan végétal pour l'environnement (780 817€), aide directe aux éleveurs lors de la réintroduction d'animaux après abattage (341 690€), prise en charge partielle des coûts des analyses par le laboratoire départemental (899 000€), aménagement du territoire agricole et rural (4 800 000€), soutien de projets collectifs dans les territoires (1 539 525€), soutien aux acteurs agricoles performants (935 386€).

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr
FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr

DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Dijon Céréales

Le club des marchés parle risques et maîtrise

La financiarisation et la volatilité des marchés fait débat ces dernières années. Dijon Céréales a professionnalisé sa cellule marché pour mieux maîtriser cette composante qui était (avec la Russie) un des principaux thèmes de la conférence du Club des Marchés 2013 à laquelle 250 adhérents ont participé ce 5 novembre à Dijon.



Un responsable Matif (Loïc Arnould), un analyste risques et marchés depuis un an (Romain Gueritaine). La cellule Marchés de Dijon Céréales, rattachée à la direction Terrain et Céréales (Pascal Demay) s'est étoffée et professionnalisée ces dernières années.
Une obligation quand l'engagement de la coop et de ces adhérents sur les marchés s'est complexifiée avec un contexte de volatilité marqué depuis 2007. *«Il ne faut pas subir les marchés même si leurs évolutions restent toujours difficiles à définir. Nous cherchons, à travers nos nouvelles compétences, à sécuriser l'activité de la coopérative et de nos adhérents en maîtrisant les risques que l'on prend dans la phase de commercialisation»* résume Pascal Demay.
Souvent critiquée ces dernières années, l'intervention des financiers sur les marchés des matières premières agricoles semble avoir aujourd'hui évolué. Erti Gjonaj, responsable des couvertures financières sur matières premières chez JP Morgan, une banque de rayonnement international, a justifié la présence des banques sur les marchés agricoles.

«Les banques apportent de la liquidité et fluidifient les échanges mondiaux», indique-t-il. *«Nous proposons des produits financiers permettant aux organismes stockeurs de couvrir leurs risques sur le marché et donc de s'y investir»*. Si l'arrivée des financiers a pu coïncider avec une augmentation de la volatilité des marchés, les fondamentaux (niveaux de production mondial vs consommation) restent toujours le principal élément directeur. Selon Erti Gjonaj, tout laisse à penser que la part des investisseurs sur les marchés agricoles va augmenter ces prochaines années, celle-ci étant *«encore relativement faible»* à l'heure actuelle.

Renfort d'animation au club Matif

Romain Gueritaine a présenté le cadre de son intervention d'analyste risques et marchés pour Dijon Céréales, en s'adressant aux adhérents. *«Mon rôle est de construire avec vous un cadre de gestion rigoureux qui limite les risques liés aux volumes, prix, primes ou encore le besoin en trésorerie»*. Selon lui, une commercialisation réussie, *«c'est un équilibre entre réactivité, maîtrise du risque et une sécurisation de la marge pour se protéger dans tous les scénarios possibles»*.

Concernant le Club Matif, Loïc Arnould a annoncé un renfort de l'animation pour l'an prochain avec *«une réunion par mois de janvier à novembre. L'objectif est de suivre au mieux l'évolution des cours et les différentes stratégies à adopter»*. Dans ce contexte, de nouvelles offres commerciales vont être proposées aux adhérents.
Pascal Demay a rappelé la volonté de la coopérative de satisfaire au mieux ses adhérents en répondant à leurs attentes et besoins nouveaux : *«Nous voulons, plus que jamais, être force de propositions avec des offres commerciales novatrices et sécurisantes, dans le respect de notre organisation, de nos valeurs et surtout en phase avec les attentes de marché»*. Une des ambitions du projet d'entreprise Compétitivité 2015 que porte Dijon Céréales.

COMMUNIQUÉ



▶ Agenda

28-29/11 Premières assemblées cantonales du GDS

Le Groupement sanitaire de Côte d'Or communique les lieux et dates de ses premières assemblées cantonales.
• Châtillon-sur-Seine : jeudi 28 novembre à 9h30 à la salle de la mairie de Belan.
• Montbard : 28 novembre à 14h30 à la salle de la maire de Montbard.
• Sombernon : vendredi 29 novembre à 9h30 au restaurant Le Spuller de Sombernon.
• Pouilly-en-Auxois: 29 novembre à 14h30 à la salle polyvalente de Créancey.
A l'ordre du jour : activités et bilan financier de votre G.D.S. pour la dernière campagne, présentés par le président cantonal, bilan sanitaire 2012-2013 en Côte d'Or et dans votre canton, présenté par les services vétérinaires, détail des mesures concernant les prophylaxie 2013-2014 en Côte d'Or, en particulier sur la Tuberculose bovine, cotisations et tarifs de prophylaxie, fond de mutualisation sanitaire (FMS), bilan IBR départemental et cantonal, point sur les autres actions du GDS (BVD, lutte contre les campagnols, formation…), questions diverses. A l'issue, les différents représentants répondront à vos questions traitant de thèmes qui n'auraient pas été abordés dans l'ordre du jour.

27/11 La Pac en question et réflexion avec les JA à Châtillon sur Seine

Les JA de Châtillon-sur-Seine, Laignes et Montigny-sur-Aube, organisent leur assemblée de section cantonale le 27 novembre à la salle Luc Schreder de Châtillon sur Seine. Cette assemblée sera suivie d'une intervention de François Roze, directeur de la Chambre régionale d'agriculture sur la PAC 2014. Ce sera pour tous les agriculteurs du secteur l'occasion de s'informer et d'obtenir des réponses aux questions qu'ils se posent. L'intervention sur la Pac débutera à 16 h. L'après-midi se terminera avec un pot de l'amitié.

PUBLI REPORTAGE

Les Deutz TTV arrivent chez Brazey Agriculture



Dans le cadre des portes ouvertes de la St Martin, le concessionnaire Deutz Fahr de Brazey en Plaine a remis symboliquement les clés de tracteurs à 5 agriculteurs. Le Gaec Cattet, le Gaec Borne, la Cuma de Genlis, Gilles Raclot et le Gaec du Puits du Bois (MM Morant) cumulent ensemble 8 tracteurs de la série 6 et série 7 TTV, à variation continue. Si les premiers série 7, gamme qui compte trois modèles 6 cylindres entre 224 cv et 263 cv, sont arrivés en juillet, les premières livraisons des séries 6 (six modèles compris entre 150 et 190 cv) débutent maintenant.
Etienne François se félicite de la fidélité de ces clients qui n'en sont pas à leur premier tracteur Deutz. La qualité du SAV de la concession y est pour beaucoup. Brazey Agriculture a vu ses ventes de tracteurs augmenter de 40% cette année, une augmentation due à l'arrivée des gammes TTV. A Agritechnica, le constructeur allemand a présenté les nouvelles séries 9 (3 modèles de 280 à 350 cv) et 11 (3 modèles de 350 à 440 cv).
Cette ambition d'aller sur le marché grosses puissances satisfera sans doute les clients de Brazey Agriculture, qui n'attendront pas bien longtemps pour essayer ces nouvelles gammes. Les heureux possesseurs de TTV se sont vus remettre par Etienne François de Brazey Agriculture et Christophe Dupaquier, inspecteur commercial du constructeur, différents cadeaux dont une bouteille de champagne… Deutz évidemment, à consommer avec modération.

BRAZEY AGRICULTURE Brazey-en-Plaine - 03 80 32 00 50

▶ Formations

26/11 Analyser ses résultats technico-économique Galacsy

Quantifier le poids des différentes composantes du coût de production, dégager les moyens de les contenir et analyser la conduite des exploitations les plus performantes pour envisager ses propres pistes d'évolution. Durée : 1 jour Date(s) et lieu(x) : 26 novembre 2013. lieux fonction des inscriptions Public concernée : Éleveurs soucieux d'analyser la conduite de leur exploitation sous l'angle technico économique

Contact : Franck Lavedrine (Contrôle laitier) - 03 80 68 67 10
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 72

Décembre Fourrages et rations: faites le point avant l'hiver !

Être capable d'optimiser l'élaboration de ses rations en fonction de ses ressources pour améliorer l'efficacité technique et économique de son exploitation

Durée : 1 jour Date(s) et lieu(x) : début décembre 2013 à Créancey
Public concerné : Éleveurs de bovins allaitants
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 72

Programmes, tarifs et conditions sur demande

Nouveau site agribourgogne.fr


L'information vous accompagne partout

Chambre d'agriculture

Une session à revendications

Chaude réunion vendredi à Plombières-lès-Dijon. Certains responsables professionnels ont exprimé leurs mécontentements sur la prochaine Pac et plusieurs dossiers de conjoncture.



Marc Frot, François Depuydt, Vincent Lavier, Pascal Mailhos et Jean-Luc Iemmolo.

La troisième et dernière session de l'année a été très animée la semaine dernière, en présence du préfet Pascal Mailhos, de Jean-Luc Iemmolo (DDT) et d'Eric Dumoulin (DDPP). Le président de la Chambre d'agriculture Vincent Lavier s'est tout d'abord prononcé sur l'incidence de la prochaine Pac : *«Sur le plan macro-économique, nous allons perdre 11 millions d'euros. Au delà de l'impact direct sur les exploitations, c'est tout l'environnement de l'agriculture qui sera touché»*. Vincent Lavier a rappelé la perte de 15 millions d'euros suite au plan Barnier de 2010 et celle de l'aide couplée sur le colza en 2000.

Le président de la Chambre d'agriculture s'est inquiété de l'avenir de la production laitière et des systèmes grandes cultures sur les plateaux : *«pour les laitiers, nous attendions un signe fort. C'est un secteur dans lequel nous perdons continuellement des éleveurs. Les 20 euros annoncés par vache laitière ne vont pas suffire pour contenir l'hémorragie. Ce sera également difficile pour les zones intermédiaires. Nous avions cru à un moment donné que leurs problématiques allaient être enfin prises en compte, après certains discours d'élus et de responsables professionnels nationaux. En vain ! La surprime des 52 premiers hectares et l'absence de convergence des aides vont sérieusement les pénaliser»*.

Une comparaison avec le Cantal

Fabrice Faivre, président de la FDSEA, y est allé de son grain de sel : *«François Hollande a totalement ignoré un pan de l'agriculture française en sacrifiant les grandes cultures et les zones intermédiaires. L'élevage côte dorien ne sera pas épargné lui non plus. Il sera même assez durement touché étant donné la taille de nos exploitations. Nous sacrifions l'économie au profit d'une agriculture de subsistance à vocations sociale, territoriale et environnementale. Nous sommes très loin de l'objectif initial d'une Pac pleine d'équité et de justice»*. Fabrice Faivre a rebondi sur la perte annoncée de 11 millions d'euros pour la Côte d'Or : *«la répartition entre les départements français est scandaleuse. Il faut savoir qu'à l'horizon 2019, une exploitation de 75ha du Cantal, avec 40 Salers, touchera autant d'aides qu'une exploitation céréalière de 200 ha en zone intermédiaire. Il faut absolument retrouver 50€/ha pour maintenir un revenu»* termine le président de la FDSEA, après avoir déploré une fois encore la non-reconnaissance de l'ensemble des actifs.

Comment rectifier le tir ?

La profession n'a pas chaumé ces dernières semaines pour tenter d'*«inverser la tendance»*. Une réunion s'est déroulée en présence des parlementaires juste après les annonces de François Hollande. *«Nous leur avons présenté les véritables chiffres de la Côte d'Or. Nous nous sommes rendus compte que le ministère avait fourni des éléments totalement éloignés de la réalité»* signale Vincent Lavier, qui poursuit : *«nous avons regardé si, politiquement, nous étions capables de ramener de l'argent par l'intermédiaire d'une mesure type MAE rotationnelle comme en l'an 2000. Aujourd'hui, ce type de mesure n'est malheureusement plus acceptée à Bruxelles, tout comme la PHAE. Ils considèrent que ces mesures sont propres à soutenir le revenu»*. Pour le président de la Chambre d'agriculture, la seule *«porte de sortie»* pour les grandes cultures serait, aujourd'hui, une adaptation de la MAE *«Système Grandes cultures»*: *«il faudrait la rendre gérable et acceptable pour les agriculteurs. Nous avons rencontré la Draaf la semaine dernière, un argumentaire a été construit en partant du principe que cette MAE devait être moins contraignante pour qu'un maximum d'agriculteurs puissent la souscrire»*. Deux points ont été mis en avant : l'enjeu des herbicides (le désherbage est une problématique de taille dans les systèmes plateaux où les cultures sont peu concurrentielles) et la gestion d'azote (les faibles taux de protéines des blés engendrent des problèmes de commercialisation).

Aurélien Genest

▶ Les interventions

«Économie ou écologie, il faut choisir»

De l'entretien des cours d'eau à la lutte contre la tuberculose bovine, en passant par les dégâts de gibier ou encore l'écotaxe... Tous les sujets d'actualité ont été abordés. Très remonté contre les mesures «pénalisant les exploitations», Fabrice Faivre a invité le préfet à «faire démonter les portiques destinés à l'écotaxe avant qu'ils ne tombent tout seuls». Nicolas Michaud, membre du bureau de la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or, est revenu sur les épisodes pluvieux du printemps et l'absence «flagrante» d'avancées dans l'entretien des cours d'eau : «A proximité de Seurre, sur l'Alliance, il y a 15 km de rivière avec 25cm de dénivelé. Vous imaginez le débit... Nous avons eu 150 ha inondés en juin. Nous ne voulons plus avoir ça, d'autant que la campagne 2014 est déjà bien impactée avec la moitié des maïs qui ne sont pas encore récoltés aujourd'hui et des blés qui ne seront pas semés. Les agriculteurs vous demandent de pouvoir enlever librement les arbres et nettoyer. Cela va du bon sens. Économie ou écologie, il faut choisir». Jean-Luc Loizon, a rappelé que l'objectif de «baisse significative» des populations de gibier était «loin d'être atteint» et que la situation «empirait» là où l'agrainage est encore autorisé : «cela prouve la légitimité de l'arrêté d'interdiction de l'agrainage. Il ne faut surtout pas revenir sur tout ou partie de ce celui-ci». Pascal Martens, président du GDS, a déploré les problèmes récurrents des indemnisations des abattages: «Nous avons rencontré les trois personnages les plus importants de la DGAL mais nous n'avançons plus sur ce dossier. La prophylaxie va commencer et je suis très inquiet. Notre assemblée générale en début d'année risque d'être très animée. J'ai un éleveur qui vient de m'informer qu'il venait de capturer deux blaireaux positifs chez lui. Il craint fortement pour son élevage. Environnement ou productivité ? Il faut choisir aussi»



Arvalis-Institut du végétal

La teneur en protéines des blés : enjeux et perspectives

La baisse de la teneur en protéines des blés a fait l'objet d'une présentation lors d'une réunion technique organisée à AgroSup Dijon.

«*On manque de protéines dans les blés*». Cette phrase revient de plus en plus dans les réunions agricoles. Arvalis-Institut du végétal s'est penché sur la question lors de son rendez-vous technique annuel le 5 novembre à Dijon. C'est un fait: la teneur en protéines des blés est en régression depuis les sept dernières années en Bourgogne et Franche-Comté. Les courbes présentées par les ingénieurs d'Arvalis suivent les tendances nationales. «*La teneur en protéines est un critère très important pour la qualité boulangère des céréales de notre région*» rappelle Matthieu Killmayer, «*les acheteurs y prêtent de plus en plus d'attention et en font l'une de leurs priorités, aussi bien sur le marché intérieur que sur le marché extérieur. Cette question est d'autant plus importante que les concurrents de la France arrivent sur les marchés avec autant, voire plus de protéines dans leurs blés*».

Quelles sont les causes ?

Les ingénieurs d'Arvalis-Institut du végétal ont tenté d'expliquer les raisons d'une telle baisse. Sur un ensemble de données assez large, certains paramètres expliquent plus que d'autres la variation de la teneur en protéines. L'année climatique peut être responsable d'une variation de 2% du taux de protéines comme l'effet parcelle (ou effet terroir) sur une même année climatique. Le choix de la variété se distingue avec une variabilité de 1,5% (entre le choix d'une variété qui fait naturellement plus de protéines qu'une autre tout en ayant le même potentiel de rendement). Le dossier de la fertilisation azotée dépasse les 2% avec différentes déclinaisons : 0,6% pour la dose totale ajustée à l'année, 0,5% pour le fractionnement (notamment avec les apports tardifs) et 1% pour la forme d'azote utilisée. Luc Pelce apporte plusieurs commentaires : «*sur l'effet climat, ces dernières années ont été particulièrement difficiles. Les pluies automnales expliquent une partie des faibles teneurs en protéines, les conditions de sècheresse de montaison ou d'hydromorphie ne permettent pas à l'azote d'être valorisé correctement. Autre point à relever : nous avions dans le passé des variétés avec des capacités intrinsèques et génétiques supérieures pour faire des protéines. Cap Horn, Soissons et Premio (plus de 25% de la sole bourguignonne en 2009) ont eu tendance à disparaître au profit d'Arrezo et Euclide moins riches en teneur en protéines, par exemple*». La dose d'azote par hectare a eu tendance à diminuer également au cours de ces dix dernières années, en parallèle d'un meilleur fractionnement.

Un travail avec toute la filière

Arvalis-Institut du végétal s'est fixé différents objectifs à court, moyen et long termes pour revoir à la hausse la teneur en protéines des blés. «*Ce travail s'effectue avec tous les acteurs de la filière, à tous les échelons et dans toutes les régions*» insistent les ingénieurs régionaux, «*à court terme, nous allons davantage communiquer sur le terrain, mettre encore plus en avant les résultats que nous connaissons sur le fractionnement, la valorisation de l'azote et bien d'autres points*». A moyen terme, Arvalis-Institut du végétal veut encourager la sélection de variétés à bonnes teneurs en protéines. «*Nous passons peut être à côté de variétés non inscrites sur les critères de sélection actuels mais qui ont pourtant un intérêt vis-à-vis de leur capacité à faire des protéines. Il faudra sans doute retravailler sur les critères d'inscription et intégrer de façon plus forte la teneur en protéines*». Un travail sur la génétique est entrepris sur le long terme : «*l'objectif est d'aller encore plus loin dans la démarche pour étudier les variétés qui valorisent au mieux l'azote en fin de cycle, et voir comment l'azote peut être relocalisé dans les grains de manière plus efficace*» termine Matthieu Killmayer.

AURÉLIEN GENEST



Chambre d'agriculture

Mieux connaître la filière viande bovine

Des éleveurs des cantons de Saulieu et Liernais suivent actuellement une formation de trois jours afin de progresser dans leur métier.

De l'éleveur au consommateur : comment se forme le prix de la viande ? Quels sont les leviers pour vendre au mieux ? Quelles sont les marges de manœuvre à l'échelle de l'exploitation ?

Telles sont les questions auxquelles ont souhaité s'intéresser les éleveurs du groupe de développement cantonal de Saulieu-Liernais avec l'appui de leur animatrice de la Chambre d'agriculture.

Après un premier rendez-vous fin septembre à Pouilly-en-Auxois au cours duquel les éleveurs ont notamment rencontré Interbev, une seconde journée s'est récemment déroulée en Saône-et-Loire, à Saint-Christophe-en-Brionnais. «*Nous avons assisté au marché au cadran et à la commission de cotations, discuté avec le directeur du marché et rencontré un exportateur de broutards sur son site d'exportation à Curbigny*» informe Aurore Gérard. Une troisième et dernière journée se déroulera d'ici la fin de l'année, très probablement chez un éleveur engraisseur. Cette formation, assurée dans le cadre de Vivéa, n'est pas une première pour les cantons de Liernais et Saulieu. Le groupe d'une quinzaine de personnes s'était déjà penché sur la maîtrise des coûts sanitaires et la reproduction il y a deux ans.

Ce type de formation s'avère à chaque fois très utile pour ces professionnels désireux d'échanger et avancer main dans la main.

La Chambre d'agriculture se tient à la disposition d'autres groupes d'agriculteurs souhaitant travailler en commun.

Contact : Aurore Gérard, conseillère de développement - groupes à la CA 21 : 03 80 90 68 72.

AURÉLIEN GENEST

▶ Zoom sur...

Le groupe de développement en élevage de Saulieu-Liernais

Depuis trois ans, un groupe d'éleveurs des cantons de Saulieu et Liernais se réunit avec l'appui de la Chambre d'agriculture pour échanger sur différentes thématiques de travail. Construit autour d'un groupe de copains, il compte aujourd'hui une quinzaine de membres impliqués, et accueille encore de nouvelles têtes. Lieu d'échange et de convivialité, le groupe permet aux éleveurs de se réunir pour, d'une part, déterminer un thème de travail pour l'année et d'autre part, pour mettre en commun leurs pratiques et leur expérience personnelle en réponse aux problèmes que d'autres peuvent rencontrer sur leur exploitation.

▶ Formations

29/11 Être autonome pour vérifier ses engins de levage

Savoir vérifier soi-même ses appareils de levage (chargeur frontal, téléscopique...)

Date et lieu : 29 novembre 2013 à Precy sous Thil et d'autres Sessions début 2014 (nous consulter)
Public concerné : Agriculteurs employeurs de main d'oeuvre (personnel permanent, saisonnier, maître d'apprentissage) et ayant des appareils de levage à faire vérifier régulièrement.

Contact : Jennifer cruyt (FDSEA21) 03 80 68 67 87
Responsable de stage : Aline Parize (Chambre d'agriculture de Côte d'Or) 03 80 68 66 28

12/12 Alimentation des ovins: faire les bons choix pour produire des carcasses de qualité

Définir une alimentation adaptée pour produire des agneaux de qualité et ce, de manière constante sur l'année (conformation, état d'engraissement, couleur et tenue du gras)

Durée : 1 jour Date(s) et lieu(x) : 2 sessions au choix : 12 décembre 2013 à Autun ou 13 décembre à Créancey

Public concerné : Éleveurs d'ovins de Bourgogne Contact : Anne Marie Bolot (Terre d'ovin) - 06 88 16 23 95

Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 72

Programmes, tarifs et conditions sur demande



► Agenda

22/11 Groupama et «*la dépendance demain*»

La Fédération départementale des caisses locales Groupama Nièvre organise une soirée-débat sur le thème «la dépendance demain», vendredi 22 novembre à 18h30 au Casino planetarium de Pougues-les-Eaux. Animée par Guy Marcher, gérant de la maison de retraite du «Champ de la Dame», la soirée donnera la parole à Martine Carrillon-Couvreur, députée de la Nièvre et vice-présidente de la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale, et à Richard Guedon, docteur en médecine et directeur médical honoraire de Groupama.
Inscriptions auprès de Luce Loiseaux par téléphone au 03 86 93 12 05 ou par mail: lloiseaux@groupama-ra.fr.

26/11 «*Alimenterre*» à Challuy

Le Festival du film documentaire «Alimenterre» aura lieu au lycée agricole de Challuy le mardi 26 novembre de 15 à 17h30. Il est organisé par le Comité français de solidarité internationale et relayé dans la Nièvre par l'Afdi. Le public sera invité à s'informer et à débattre sur une transition agricole durable, la souveraineté alimentaire en Haïti, les accords de libre-échange au Mexique, les conditions d'élevage, l'agroécologie, la surpêche en Mauritanie, le gaspillage alimentaire... L'après-midi sera organisée en trois temps: accueil et projection d'un des 6 documents video, travail en 6 groupes animés chacun par un membre de l'Afdi, synthèse des échanges. Informations sur www.festival-alimenterre.org

30/11 Jugement de bétail à Corancy

Les Jeunes agriculteurs du canton de Château-Chinon organisent leur concours cantonal de jugement de bétail le samedi 30 novembre sur l'exploitation de Lionel Bondoux (lieu dit Maison Comte) à Corancy. Début des inscriptions au concours à 13h30. Remise des prix à 18h. Un repas est organisé le soir à la salle des fêtes de Corancy (menu à 12 euros). Réservation recommandée auprès de Cédric Bernier au 06 26 28 50 23.

Concours de La Nocle Maulaix

Idefix : Le champion 2013 des veaux non-inscrits

Samedi 16 novembre avait lieu le concours des veaux de La Nocle Maulaix. Idefix, appartenant au Gaec Langlet de Gâcogne, a remporté le Prix d'honneur de la foire en non-inscrits ainsi que le Super prix d'honneur des foires-concours non reconnues de la Nièvre. Côté inscrits, c'est Ibycos présenté par Eric Compot de Beaumont Sardolles, qui a obtenu le Prix d'honneur.



Idefix, présenté par le GAEC Langlet, de Gâcogne, a remporté le Prix d'honneur non-inscrits de la foire ainsi que le Super prix d'honneur des foires non reconnues de la Nièvre.

Pour la deuxième année consécutive, la foire-concours de La Nocle Maulaix a vu l'attribution d'un Super prix d'honneur des veaux non inscrits issus de toutes les foires-concours non reconnues du département, samedi dernier. Remportée par le veau qui a aussi obtenu le Prix d'honneur de la foire en non-inscrits, cette récompense vient sanctionner le champion des meilleurs non inscrits de l'année dans le département. Cette année, c'est Idefix, un veau appartenant au GAEC Langlet, de Gâcogne, près de Corbigny, qui s'est illustré. Selon Damien Langlet, qui était accompagné de son père Francis et de sa mère, Elisabeth, *«les jurys lui ont trouvé des bonnes qualités de race, une belle gueule, une très bonne démarche, un très beau carré, du volume et de la viande, ce qui en fait un animal très complet»*. Idefix, qui avait remporté un 2ème prix d'honneur le week-end précédent à Cercy-la-Tour, n'est pas encore vendu mais les éleveurs de Gâcogne considèrent que ce genre de prix *«permet de mieux valoriser les animaux»* et espèrent donc qu'il en sera ainsi pour leur champion.

Prix d'honneur inscrits à Ibycos

Ibycos s'était aussi illustré la semaine précédente à Cercy en remportant le prix du GIC, le groupement organisateur de la 2e fête de l'élevage et des plaisirs gourmands. Samedi, il a récidivé en obtenant le Prix d'honneur des veaux inscrits de la foire de La Nocle. Ibycos est un veau appartenant à Eric Compot, de Beaumont Sardolles, venu avec son fils Valentin. Contrairement à Idefix, et même s'il est content d'avoir gagné, Eric Compot a déjà vendu Ibycos, *«à MM. Rameau du GAEC de la Loge, lors de la vente nationale au Marault»* selon Eric Compot pour qui *«ces concours valorisent bien nos animaux et permettent de mieux nous faire connaître»*. Ibycos comme Idefix, samedi, étaient représentatifs d'une *«bonne présentation générale, même si nous n'avons pas eu trop de difficultés à départager les participants»* expliquaient les trois jurys, MM. Jean-Pascal Melet, Stéphane Jardin et Bernard Audinat, tous les trois originaires de l'Allier, samedi soir lors de la remise des lots. Les concurrents *«offraient de belles qualités de race, très harmonieux, tous sur la même ligne»*. Et les 63 specimen présents, selon Joël Pautet, le président de la manifestation, ont fait *«le bonheur des près de 200 visiteurs qui sont venus à La Nocle Maulaix aujourd'hui»*.



Ibycos, qui avait gagné le prix du GIC à Cercy-la-Tour, la semaine précédente, a récidivé à La Nocle Maulaix. Il obtient le 1er Prix d'honneur des veaux inscrits.

Adaptations et projets

L'éleveur de Savigny Poil Fol, qui préside la foire-concours depuis trente ans, soulignait *«(sa) satisfaction car il y a eu le même nombre d'animaux que l'an passé et plus d'éleveurs»*. De nombreuses adaptations et innovations ont-elles ainsi participé au succès, comme le fait que cette année les animaux étaient couverts. Des barnums abritaient en effet les veaux des intempéries, *«ce qui leur offrait plus de confort ainsi qu'à leurs propriétaires, et ce même si la météo a été clémente cette fois-ci»*. Parmi les innovations, figuraient aussi pour la première fois l'organisation d'un concours de jugement de bétail par les JA du canton de Fours, ainsi que, le soir, un repas à la salle des fêtes qui, avec 130 couverts, a fait le plein. *«On a refusé du monde»* soulignait sobrement Joël Pautet qui, par ailleurs, espère encore apporter de nouvelles innovations à l'événement l'an prochain, *«afin d'améliorer l'organisation du concours et de faire venir plus d'acheteurs»*. A propos d'achat, l'organisateur, samedi soir, annonçait qu'un taureau de 18 mois avait trouvé un acheteur durant la journée et que d'autres contacts avaient aussi été pris *«par des gens intéressés»*.

EMMANUEL COULOMBEIX

► Le Palmarès

Super prix d'honneur des veaux non-inscrits des foires non reconnues de la Nièvre: Idefix, du GAEC Langlet à Gâcogne.
Prix d'honneur des veaux non inscrits: 1er, Idefix du GAEC Langlet; 2è, Nicolas Beauzon (Moulins-Engilbert); 3è, EARL Renaud (Diennes Aubigny).
Prix d'honneur des veaux inscrits: 1er, Ibycos d'Eric Compot (Beaumont Sardolles); 2è, Jean-Michel Poupon (Chiddes); 3è, Emmanuel Dutronchet (Montaron).
Prix d'ensemble non-inscrits: 1er, Nicolas Beauzon; 2è, GAEC Pautet (Savigny Poil Fol); 3è, EARL Renaud.
Prix d'ensemble inscrits: 1er, Eric Lacombe (Ternant); 2è, Eric Lordey (Luzy); 3è, Elisabeth Martin (Montigny-sur-Canne).
Taureaux 18 mois: 1er, Nicolas Beauzon; 2è, Emmanuel Sauvaget (Saint-Seine); 3è, Emmanuel Sauvaget.
Veaux non inscrits section 1: 1er, GAEC Langlet, 2è, Nicolas Beauzon; 3è, GAEC Pautet.
Veaux non inscrits section 2: 1er, Nicolas Beauzon; 2è, EARL Renaud; 3è, GAEC Pautet.
Veaux non inscrits section 3: 1er, EARL Renaud, 2è, EARL Renaud; 3è, Thierry Martin (Savigny Poil Fol).
Veaux inscrits section 1: 1er, Eric Compot; 2è, Elisabeth Martin; 3è, EARL Terreau (St Pantaléon, 71).
Veaux inscrits section 2: 1er, Jean-Michel Poupon; 2è, Eric Lacombe (Ternant); 3è, Elisabeth Martin.
Veaux inscrits section 3: 1er, Emmanuel Dutronchet (Montaron); 2è, Jean-Michel Poupon; 3è, Jean-Michel Poupon.

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département BATIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

Avenir et Groupement d'employeurs départemental (GED)

Deux nouvelles recrues pour orienter vers l'emploi

Marianne Save et Marion Breteau occupent désormais le bureau N° 210 de la Chambre d'agriculture. L'une aura pour mission de développer le Groupement d'employeurs départemental (GED), l'autre, animatrice à Avenir, de prodiguer les conseils en droit du travail auprès des employeurs et la promotion des métiers agricoles auprès des salariés.



Marianne Save et Marion Breteau viennent d'intégrer l'une le Groupement d'employeurs départemental, l'autre l'association Avenir.

Cure de rajeunissement au GED et à l'Association pour la valorisation de l'emploi en Nièvre rurale (Avenir): la blonde Marianne Save, 25 ans, et la châtain foncé Marion Breteau, 26 ans, viennent de prendre leurs nouvelles fonctions. Chacune, dans son nouveau poste, récupère une partie des missions que Stéphane Leuzy assumait jusqu'ici, avant de partir en stage dans une collectivité locale nivernaise, durant cinq mois, dans le cadre de la préparation d'un nouveau diplôme.

Marianne, assistante en ressources humaines

Embauchée au sein d'un nouveau poste par le Groupement d'employeurs départemental en tant qu'assistante en ressources humaines, Marianne aura la lourde tache d'assurer sa gestion quotidienne, qui va du secrétariat à l'établissement des payes en passant par la création de nouveaux contrats de travail. Le périmètre de son action sera d'autant plus large qu'elle intègre le GED au moment où celui-ci connaît de nouveaux développements, avec le nouveau nom de GED Agrirual Nièvre, fruit de la fusion du groupement départemental antérieur et de celui du Pays Nivernais Morvan. Désormais, la nouvelle structure réunit 10 adhérents et est signataire d'un total de 12 contrats de travail, soit 6 équivalents temps pleins, et aspire à se développer *«en recrutant de nouveaux adhérents, c'est-à-dire toute personne dépendant de la Convention collective agricole, et bien sûr de nouveaux salariés»* explique la nouvelle animatrice. Pas impressionnée par ce premier poste dans le milieu agricole, Marianne estime même que *«c'est une chance d'exercer des responsabilités en lien direct avec ma formation, et d'acquérir une expérience en Ressources humaines qui me servira dans mon ambition de devenir responsable RH puis peut-être DRH à l'avenir»*. Jeune et dynamique, Marianne est originaire de la Nièvre (ses parents sont de Crux-la-Ville) et vit à La Charité, où elle pratique la gymnastique artistique et sert parmi les pompiers volontaires. Un parcours qui l'aide *«à se former une carapace,* selon ses termes, *ainsi qu'à aimer le travail en équipe et la maîtrise de soi en toute situation»*.

Marion, animatrice à Avenir

A l'animation de l'association Avenir durant cinq mois, Marion Breteau apportera conseils et accompagnement sur les divers aspects réglementaires et juridiques du travail salarié en agriculture et poursuivra l'œuvre de promotion des métiers auprès de jeunes et de gens en recherche d'emploi. La jeune femme de 26 ans découvre la Nièvre, pour ce 2è poste, mais *«n'arrive pas par hasard»*. Après un BAC agricole, un BTS agricole et un diplôme d'ingénieur agricole de Purpan à Toulouse (31), Marion a démissionné, en octobre, de son précédent emploi de conseillère *«diversification»* à la Chambre d'agriculture de l'Eure (27), qu'elle occupait depuis deux ans, afin de suivre son compagnon décidé à reprendre l'exploitation familiale de Nérondes (18) depuis juillet. La jeune femme s'est donc rapprochée du monde agricole régional afin de proposer ses services et Avenir lui a proposé ce CDD, en remplacement temporaire de Stéphane Leuzy. *«Ce qui me va très bien parce que je repars de zéro sur une thématique nouvelle, ma formation m'ayant apporté des éléments de droit tout en devenant polyvalente»*. Marion, qui a des parents *«très campagne»*, une sœur vétérinaire rurale et un frère spécialisé en aménagement paysager, a très tôt voulu s'orienter vers des études agricoles, *«par amour des animaux»*, *«en fuyant le BAC S qui n'était pas pour moi»*. Ses études poussées et l'expérience qu'elle tire de sa relation avec son ami agriculteur -*«ce matin, j'ai aidé un vêlage et ai donné les soins dans l'étable avant de venir au bureau»*- la destinent, de toutes façons, vers une carrière agricole. Au-delà de son remplacement de 5 mois, elle espère s'insérer dans le milieu et -pourquoi pas?- s'installer avec son compagnon et/ou en diversification, qu'elle connaît bien.

EMMANUEL COULOMBEIX

▸ Agenda

27/11 Chaudière bois

La Chambre d'agriculture de la Nièvre et l'Espace info énergie en Bourgogne organisent une visite de chaudière à bois déchiqueté le 27 novembre à 14h, au Château d'Arthel, sur le canton de Prémery. Cette réunion s'adresse notamment aux agriculteurs qui consomment plus de 2000 litres de fioul par an. Informations et inscriptions: 03 86 38 22 20 ou infoenergie@ale-nievre.org.

27/11 Réunion «Grandes cultures»

La Chambre d'agriculture de la Nièvre, en partenariat avec le Cetiom et Arvalis, organise sa réunion technique annuelle «grandes cultures» le mercredi 27 novembre de 13h30 à 17h, à la salle des fêtes de Prémery. Ce rendez-vous est l'occasion de faire le bilan de la campagne écoulée et de préparer la campagne 2014 en tenant compte des nouveautés phytosanitaires et des évolutions dans les conduites culturales.

27/11 Projet agricole départemental

Réunions publiques, organisées en vue de l'élaboration du Projet agricole départemental :
Centre Nivernais: le 27 novembre à 9h à l'ancienne mairie de Saint Benin d'Azy
Sud Morvan: le 27 novembre à 14h30 à Saint-Honoré les Bains.
Les réunions sont ouvertes à un large public et visent à prioriser et définir des actions pour l'agriculture sur ces différents territoires nivernais.

Hommage Xavier Dubois, ancien président du CDJA 58, vient de disparaître

Xavier Dubois est décédé le 10 novembre dernier, des suites d'une insuffisance cardiaque. Originaire du Nord, il avait obtenu un BTA au lycée de Magny-Cours avant de s'installer en 1991, à 21 ans, sur une exploitation céréalière à Balleray. Quelques années plus tard il a repris la ferme de son père. Il avait aussi fondé la Cuma de la Cure, en 1991, dont il était encore le président aujourd'hui.

Un homme dévoué et apprécié

Xavier Dubois s'est très tôt engagé dans le syndicalisme jeune, d'abord au sein de son canton, puis en tant que président du CDJA dès avril 1992, à la suite de Marie-Claude Masson. Ses responsabilités nouvelles sont marquées par le contexte de la réforme de la PAC, dont ont découlé de nombreus. En 1994, Xavier Dubois est réélu à la tête du syndicat jeune de la Nièvre pour deux ans, lui laissant entrevoir une participation active à la campagne pour les élections à la Chambre d'agriculture, au côté de Stéphane Aurousseau.
Syndicaliste dans l'âme, Xavier Dubois a laissé le souvenir d'un responsable défendant l'esprit collectif, tant celui des céréaliers que celui des éleveurs du département. Son esprit fédérateur et solidaire dans les situations difficiles avait séduit tout autour de lui. Les combats qu'il menait alors avec son équipe s'appelaient renouvellement des générations, actualité des filières, accès au foncier, cadre de vie des agriculteurs ou encore parcours et aides à l'installation. Déjà! De cette époque, ses anciens amis JA retiendront sa force de conviction, son dévouement, sa persévérance, et son respect de la position des autres membres du conseil d'administration. Son exemple a ensuite servi à sa compagne, Pascaline Lepoutre, qui est devenue à son tour présidente du CDJA 58 de 2004 à 2006.
A sa famille et à ses proches, les JA de la Nièvre, auxquels s'associe Terres de Bourgogne, présentent leurs plus sincères condoléances.

E.C. D'APRES COMMUNIQUÉ



DAFP MATERIEL AGRICOLE

TOUCY – Route de Joigny 03 86 44 00 77
VENOY – Sortie A6 Auxerre Sud 03 86 44 00 19
COULON SERVICE – Sementron 03 86 44 24 16

et ses agents
Ets Jerusalem – Ancy-le-Franc 03 86 75 11 14
Ets Boblin Michel – Bray sur Seine 01 60 67 14 16

▸ Formations

Novembre et décembre Certiphyto au 2è semestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 26 et 28 novembre à Nevers, les 3 et 5 décembre à Corbigny, les 10 et 12 décembre à Cosne-sur-Loire et les 17 et 19 décembre à Decize. Attention: compte-tenu de l'affluence dans ces stages très demandés, une date-butoir est prévue pour l'inscription, jusqu'à 3 semaines avant la date du stage. Par ailleurs, des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles dans une commune précise, sur réservation. Contact et inscriptions auprès de Marie-Luce Soudière, Chambre d'agriculture de la Nièvre, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

Formations ovines de la Chambre

En novembre et décembre prochains, la Chambre d'agriculture de la Nièvre propose plusieurs formations dans le domaine de la production ovine, dont une qui a pour objectif d'utiliser les contraintes réglementaires comme outil de progrès de l'élevage. Les rendez-vous sont les suivants:

- «*Comparer sa marge brute pour améliorer ses résultats*», le vendredi 29 novembre: A partir des résultats technico-économiques de votre atelier ovin, Christophe Rainon vous permettra de déceler les points à améliorer et vous aidera à mettre en place un plan d'action.
- «*Bonnes pratiques ovines, des clés pour réussir*», le jeudi 5 décembre: au travers du guide des bonnes pratiques ovines et d'une exploitation support, Julie Lagord et Christophe Rainon, conseillers à la Chambre d'agriculture, vous proposent, durant une journée, d'évaluer sa propre exploitation par rapport au guide, de connaître la réglementation liée à la production ovine et d'élaborer un plan d'actions personnalisé.

Pour tous les stages, renseignements auprès de Christophe Rainon, conseiller ovin à la Chambre d'agriculture, au 06 72 39 76 43.

Abattoir de Corbigny

Le torchon brûle entre le Sicavyl et la mairie

La Sicavyl attaque la mairie de Corbigny devant le tribunal administratif. La société de Migennes (89) qui exploite l'abattoir municipal par convention, demande 500 000 euros de dédommagement à la commune, propriétaire, pour des retards dans les travaux de mises aux normes réalisés en 2008-2009 qui avaient obligé la première à cesser la production momentanément.



Philippe Tournand, directeur du site pour la Sicavyl (à droite), et Jean-Paul Magnon, maire de Corbigny (à gauche) avaient fait visiter l'abattoir de Corbigny, le 28 juin 2012, à Daniel Matalon, alors préfet de la Nièvre (archives E.C.).

C'était le 28 juin 2012. Daniel Matalon, alors préfet de la Nièvre, était venu visiter l'abattoir de Corbigny en vantant un outil structurant précieux tant pour l'économie du canton que pour ses emplois. Philippe Tournand, directeur du site pour le compte de la Sicavyl, locataire de la structure municipale, et Jean-Paul Magnon, maire et conseiller général de Corbigny, avaient fait faire le tour du propriétaire au représentant de l'Etat et avaient mis l'accent sur l'intérêt des travaux de mise aux normes réalisés par la commune entre 2008 et 2009 pour un montant de 1,7 millions d'euros. Las! La belle entente entre le propriétaire et le locataire-exploitant a fait long feu. Selon le JDC du 14 novembre, la Sicavyl, dont le siège est situé à Migennes (89) où elle exploite un autre abattoir très moderne, a décidé d'attaquer en justice la municipalité (une plainte a été déposée le 25 juin dernier), pour des retards dans ces fameux travaux, dont elle explique qu'ils l'ont obligée à interrompre momentanément la production pour des raisons de sécurité. Devant le Tribunal administratif de Dijon, la société réclame donc aujourd'hui des compensations à la seconde, responsable en tant que propriétaire, pour une perte financière qu'une expertise judiciaire a évaluée à 500 000 euros. Après ce coup de tonnerre qui pourrit les relations entre les deux partenaires depuis l'été, l'heure est à l'inquiétude des élus pour l'emploi. L'abattoir fait en effet travailler 32 salariés. Un récent conseil municipal a toutefois retiré deux délibérations visant à engager de nouveaux travaux sur le site. Si aucune date d'audience n'est fixée au Tribunal administratif pour l'instant, il n'est pas sûr que Sicavyl et mairie envisagent désormais l'avenir ensemble. Si la convention qui les lie par reconduction tacite devait être dénoncée, Sicavyl se concentrerait sur ses activités à Migennes et la mairie devrait lui trouver un hypothétique remplaçant. Les deux partenaires voudront-ils poursuivre leur collaboration une fois que la justice se sera prononcée, dans un sens ou dans l'autre? Tel est aussi l'enjeu pour toute une filière locale...

E.C.

Service Productions végétales de la Chambre d'agriculture

5 guides pour optimiser la conduite des cultures

Nouvelle prestation de la Chambre d'agriculture de la Nièvre: l'équipe «*grandes cultures*» propose désormais 5 guides pour aider les céréaliers et les polyculteurs éleveurs à optimiser la conduite de leurs exploitations.



Les 5 guides sont disponibles auprès de l'équipe «*grandes cultures*» de la Chambre d'agriculture de la Nièvre.

Apports techniques liés aux observations et aux expérimentations locales, données économiques issues des groupes qu'elle anime, informations réglementaires sur les produits phytopharmaceutiques: réalisés par des conseillers expérimentés, dans le respect de la neutralité d'un conseil qui se veut engagé dans une démarche de qualité, les 5 nouveaux guides de la Chambre d'agriculture souhaitent apporter des références de proximité aux céréaliers et aux polyculteurs éleveurs nivernais. Les deux guides cultures de printemps et d'automne (110 pages chacun) délivrent des préconisations pour la gestion des ravageurs et adventices basées sur les observations issues de 50 essais de plein champs. Le guide «*gérer la fertilité de son sol*» (32 pages) aide à mieux gérer la fertilité des sols et à en augmenter la productivité par une gestion raisonnée de la fertilisation et des amendements calciques. Le bulletin «*raisonner sa fertilisation azotée et ses apports d'oligo-éléments*» (28 pages) présente les besoins des cultures ainsi que les fournitures des différents types de sols et la méthode des bilans. Enfin, le guide «*repères économiques*» (20 pages) présente les marges brutes de 2012 ainsi que les préférences depuis 1992 et, par comparaison avec ses propres données individuelles, permet d'identifier les marges de manoeuvre des différents postes.

100 euros les 5 guides

La volonté de la Chambre est d'aider les agriculteurs dans leur conduite et leurs décisions, grâce à l'expertise de conseillers expérimentés, par l'utilisation de références locales via les parcelles d'expérimentations, par un conseil engagé dans une démarche de qualité. Ils sont disponibles pour un prix de 35 euros à l'unité ou de 100 euros le lot de cinq, auprès de l'équipe Productions végétales de la Chambre d'agriculture. Les conseillers grandes cultures restent par ailleurs à l'écoute des agriculteurs afin de les aider dans la mise en pratique des conseils délivrés dans les guides et/ ou apporter des informations complémentaires. Enfin, suivant le secteur, ces documents peuvent donner envie d'aller plus loin, par exemple en adhérant à un GDA/CETA qui apportera un appui collectif (envoi hebdomadaire de bulletins d'informations, tours de plaine, échanges d'expériences...). Contact: équipe grandes cultures de la Chambre au 03 86 93 40 60 ou par mail à grandes.cultures@nievre.chambagri.fr. Quelques pages de ces guides sont également consultables sur le site internet de la Chambre d'agriculture à l'adresse www.nievre.chambagri.fr.

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Un nouveau pédicure pour bovins dans la Nièvre

Aux petits soins pour la corne!

Florian Guy vient d'installer son entreprise (ETA Lecerf) de parage et d'écornage bovins dans la Nièvre. Formé par deux des trois autres de ces pédicures pour bovins exerçant dans le département, le jeune homme de 31 ans n'est pas issu du milieu agricole mais a appris sur le tas après des études aux Legta de Château-Chinon et Challuy. Trop fragile économiquement pour devenir exploitant agricole, il est désormais salarié agricole à mi-temps à Moulins-Engilbert et mène à bien son projet de devenir entrepreneur.



Florian Guy est né en Région parisienne mais ses parents sont revenus s'installer dans la Nièvre il y a 18 ans. Son grand-père lui a transmis le virus des animaux et c'est tout naturellement que le jeune de Biches s'est formé dans les deux lycées agricoles du département.

Depuis avril 2013, Florian Guy propose ses services aux éleveurs nivernais, en tant que *«pédicure bovin»*, l'autre nom donné aux pareurs-écorneurs. *«Savez-vous que la parage correspond à la 3ème pathologie chez les bovins?»* fait-il mine de s'étonner. *«La corne qui pousse entraîne souvent des infections, des dermatites, des fourbures, des limaces, c'est-à-dire des maladies du pied qui peuvent engendrer des boiteries et des pertes de poids»*. C'est donc naturellement parce qu'il *«aime travailler sur les animaux»* qu'il a décidé de créer son entreprise de travaux agricoles, l'ETA Lecerf, à Biches, avec l'objectif de satisfaire aux demandes de tous les éleveurs nivernais et des abords de la Saône-et-Loire. L'activité de parage, qu'ils pratiquent encore souvent eux-mêmes, demeure une tâche délicate *«qu'il vaut mieux confier à un professionnel»* témoigne Eric Rhoumy, éleveur installé à Biches, qui ce jeudi après-midi reçoit la visite de son jeune entrepreneur de voisin. Florian Guy confirme: *«chaque onglon supporte le poids de l'animal, c'est-à-dire que 8 onglons sont le seul contact entre lui et le sol, que ce soit pour un veau de 50 kg ou un taureau de 1500 kg»*. C'est comme pour les pneus d'une voiture, les sabots se doivent d'être bien entretenus pour le bon comportement général de l'ensemble.

Quelques dizaines d'euros

«Une vache qui boîte au pré en été, c'est un veau qui va pâtir car il aura moins de lait et va consommer plus de granulés. Une bête qui maigrit durant trois mois, quand un pareur vient pour quelques dizaines d'euros, pourquoi se casser la tête?» plaide Florian. Eric Rhoumy souligne que *«quand on gratte, on ne sait pas toujours ce qu'il y a dessous et on peut faire beaucoup de dégâts»*, ce qui explique que les éleveurs qui pratiquent eux-mêmes le parage sont encore minoritaires. Lui ne fait appel aux services d'un pédicure qu'occasionnellement *«pour soigner quelques unes de ses charolaises tous les ans, celles dont on voit qu'elles boîtent ou qui arborent de grands onglons»*. Question de précision et de savoir-faire. L'éleveur connait Florian depuis qu'il avait 12 ans mais ce n'est pas la seule raison. Il sait aussi que le jeune chef d'entreprise est un passionné et qu'il a acquis un savoir-faire très précis, voire méticuleux: *«L'œil et le toucher jouent beaucoup. Pour cela il faut avoir acquis de l'expérience et de la pratique, ce que j'ai fait durant deux ans auprès de deux pareurs nivernais qui ont chacun une méthode que je sais appliquer à la lettre»* souligne-t-il. Le patron de l'ETA Lecerf veut d'ailleurs rendre hommage à MM. Michel Buisson et Jean-Louis Jury, deux des trois pareurs encore en exercice dans la Nièvre, *«qui m'ont formé»* et dont la transmission du bon geste sont le gage de son nouveau professionnalisme.

«Préventif» et «curatif»

«Quand on gratte, il ne faut pas descendre trop bas. Si on enlève top de corne, on risque d'atteindre le petit pied, la chair... mais il faut en laisser assez pour que l'animal se tienne bien». Florian n'a pas passé le seul diplôme spécialisé du genre, proposé par le CFPPA du Rheu (Ile-et-Vilaine) mais affiche la maîtrise de son apprentissage de terrain. Il a toutefois obtenu un BEPA au Legta du Morvan avant un Bac pro au lycée de Challuy. Le jeune professionnel, qui tous les matins demeure salarié de Philippe Rault à Moulins-Engilbert, met son projet *«de devenir mon propre patron»* en œuvre l'après-midi. Lui qui distingue le parage *«préventif»*, *«qui consiste à tailler le sabot et remettre l'animal sur ses aplombs»* et le parage *«curatif» «qui vient en complément du préventif mais souvent quand le mal est déjà fait et qu'il y a boiterie»*, peut réaliser les deux à la demande et argue que *«de toutes façons, un parage sur une vache se révèle moins cher que les antibiotiques prescrits par les vétérinaires»*. Florian Guy, que son grand-père nivernais a très tôt initié à l'amour des bovins, n'en reste pas là. Pour développer son activité et rembourser ses investissements (une cage de contention sur mesure, des meuleuses, des rainettes, un véhicule...), le patron à mi-temps veut étendre la gamme de ses prestations. Il propose donc aussi l'écornage, autre classique de l'élevage bovin, ainsi que le tatouage, le parage des ovins, le désherbage des clôtures et l'épandage d'anti-limaces. Et pour multiplier les cordes à son arc, il vient aussi de démarrer une formation avec la Chambre d'agriculture de la Nièvre en ostéopathie bovine. *«Pour le moment, je me fais connaître et j'essaye de bien faire ce que je propose déjà mais mon objectif est de convaincre de nouveaux clients et d'arriver à vivre de mon activité »*. Florian Guy est l'exemple d'un jeune gars qui n'a pas les deux pieds dans le même sabot et qui ne claudique pas sur le chemin de sa future réussite.



Le patron de l'ETA Lecerf a investi dans une cage de contention fabriquée sur-mesure aux Pays-Bas, un véhicule et du matériel spécifique.

EMMANUEL COULOMBEIX



A l'aide d'une meuleuse, le jeune patron met toute son expérience et son savoir-faire acquis chez deux pareurs nivernais, dans sa nouvelle activité professionnelle.

► *Point de vue*

Agriculture / Redressement productif: le rendez-vous manqué



EMMANUEL BERNARD
PRÉSIDENT DE LA SECTION BOVINE DE LA FDSEA58 ET ADMINISTRATEUR DE LA FNB

Voici quelques jours, notre ministre du Redressement productif est venu dans la Nièvre annoncer la promesse d'une enveloppe à la Scierie de Sougy-sur-Loire. C'est une bonne nouvelle pour notre département qui souffre depuis longtemps d'un manque de projets qui aboutissent. Soucieux de respecter la venue d'un ministre de la République, nous avons sollicité une rencontre afin de faire un point sur l'agriculture, à la veille de la mise en place de la réforme de la PAC. Si, dans la Nièvre, ce secteur d'activités ne peut pas participer à l'enjeu de redressement du pays, alors il faut dire pourquoi. Le Président de la République a donné un chiffre à Cournon: 1 milliard d'exportations équivaut à 15000 emplois. La Nièvre exporte ses broutards, ses céréales, et quelques fois de la génétique. Il est clair que nous ne faisons pas la une du journal comme l'aéronautique ou le nucléaire lorsque des opérations commerciales ont lieu avec les pays du Maghreb ou du Proche Orient. Par contre, nous sommes sûrs que les capitaux ayant permis la production des marchandises exportées sont français.
Nous avions plusieurs sujets à évoquer avec le ministre et notamment l'accord U.E./ Canada sur la viande bovine qui risque, une fois de plus, de déstabiliser notre secteur sur des critères de concurrence déloyale. Force est de constater que nous n'avons pas la bonne méthode pour obtenir un rendez-vous puisque nous n'avons même pas eu de réponse. La prochaine fois, nous ferons autrement, peut-être avec des bonnets rouges, peut-être avec des tracteurs. Ne vous inquiétez pas, monsieur le Ministre, nous ne manquerons pas d'imagination!



▸ Agenda

23/11 Salon des Arts de la Table et de la Gastronomie
Dans le cadre prestigieux du Petit-Pontigny, à Chablis, l'Office de tourisme de Chablis organise samedi 23 novembre le Salon des Arts de la Table et de la Gastronomie, de 10 h à 18 h. Tourneurs sur bois, poterie, céramiques, vaisselle, champagnes, macarons, escargots, foie gras…, un vase choix d'idées pour décorer les tables de fêtes et choisir ses mets . Infos au 03 86 42 80 80 ou sur www.chablis.net

23/11 Finale de jugement de bétail à Champcevrais
Samedi 23 novembre, Ferme des Trillons, à Champcevrais (en direction de Champignelles), finale cantonale de jugement de bétail à partir de 10 h, suivie l'après midi, à partir de 14 h, de la finale départementale. Animations pour enfants, restauration (tartiflette pour 10€), buvette.

26/11 Apecita permanence
La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra mardi 26 novembre, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guy-nemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Martine Laurent, tél 03 86 94 28 99

Gastronomie

Visite préfectorale au pays de l'escargot

Accompagné par le préfet de l'Yonne, Raymond Le Deun, le préfet de Bourgogne, Pascal Mailhos, a effectué une visite de l'usine historique de la Maison Billot à Bassou, spécialisée dans la fabrication d'escargots à la bourguignonne.


Entourant le directeur général du groupe, Patrick Jagut, le préfet de Région, Pascal Mailhos et son homologue départemental, Raymond Le Deun

Multi centenaire, la *«vieille dame»* de Bassou a encore de beaux jours devant elle. C'est en substance le message qu'a souhaité faire passer le directeur général du *«Groupe Française de Gastronomie»*, Patrick Jagut, aux préfets de l'Yonne et de Bourgogne, en visite pour la première fois, dans l'usine située sur les lieux mêmes de l'invention de la recette des escargots *«à la Bourguignonne»*, par le Père Vallée, aubergiste à Bassou, en 1796.
Le Groupe a vu son Chiffre d'Affaires dépasser les 54 millions d'€ en 2012, dont 33 M€ pour le seul Pôle escargots, dont la croissance annuelle atteint près de 8 %. Des chiffres qui ont incité les dirigeants du groupe à investir 920 000 € sur le site de Bassou. Un site spécialisé aujourd'hui dans la fabrication d'escargots et coquillages farcis, type Label Rouge. Si l'effectif permanent est de 38 salariés, il peut atteindre jusqu'à 150 personnes, comme en cette période précédant les fêtes de fin d'année, sachant le chiffre d'affaires escargots avoisine les 12 millions d'€ pour le seul mois de décembre. Plus de 40 millions d'escargots sont ainsi préparés chaque année dans l'usine de fabrication de Bassou.


Chaque année, plus de 40 millions d'escargots sont préparés à Bassou

Quand la qualité prime sur le volume

Il y a bien longtemps que, législation oblige, l'Hélix Pomatia Linné ne provient plus de Bourgogne, son ramassage professionnel en ayant été interdit en 1975. Il est aujourd'hui importé d'Europe centrale. Les autres produits composant la fameuse recette Billot au secret bien gardé, étant de facture bien *«nationale»*, comme le beurre d'Isigny ou l'ail de Lautrec. Une stratégie délibérée de qualité, comme le souligne Patrick Jagut : *«l'idée étant de mettre des barrières d'entrée, basées sur le savoir faire et la qualité, de manière à ne pas être copiés par les pays étrangers. Une stratégie inculquée sur le long terme, privilégiant l'excellence au volume…»*
Une formule payante, puisque les ventes à l'export s'envolent avec plus de 7 % de hausse annuelle : *«l'export va être un enjeu stratégique majeur dans les années qui viennent, avec 11 % du CA pour un peu plus de 6 M€. Si l'on continue à se développer aux États-Unis, l'Asie est particulièrement visée, un continent où la culture française en matière d'agroalimentaire s'apparente à deux produits de luxe, le foie gras et les escargots…»*
Aujourd'hui, le groupe se bat au quotidien pour maintenir l'emploi en France et notamment dans l'Yonne, au travers de la logique des 3 B : *«Billot, Bassou, Bourgogne»*. Un discours qui a du résonner agréablement aux oreilles des deux préfets, toujours sur le front de l'emploi dans l'Yonne et en Bourgogne avant qu'ils ne se livrent de bonne grâce, (voire même avec un peu de gourmandise… !) à l'exercice de la dégustation. Une première pour le préfet Mailhos, qui reconnaissait bien volontiers ne jamais avoir encore dégusté d'escargots à pareille heure de l'après-midi !

DOMINIQUE BERNERD

Publi-information

Récoltes en conditions difficiles.
Sortez de l'ornière avec la Lexion Terra Trac !

Les récoltes d'automne sont particulièrement compliquées cette année. Pour accéder et travailler dans vos champs avec facilité, le système de chenilles Terra-Trac Claas, est sans conteste la solution à vos problèmes de motricité et de protection des sols.
On ne présente plus ce système, que Claas connaît sur le bout des doigts puisqu'il en a été le précurseur et le commercialise depuis presque 20 ans ! Claas en est déjà à la 3ème génération, et cette dernière, accroît très fortement le confort du chauffeur de par sa suspension hydropneumatique.
En cette période plus que délicate avec des récoltes humides, le système à chenilles permet de passer là ou une machine à pneus, même avec un pont moteur, ne peut récolter. Effectivement, avec une surface de contact au sol plus importante, la capacité de traction est de 25 % supérieure avec une pression réduite de 66%. Ce qui permet également une plus grande stabilité de la machine en cas de glissement.
Pour compléter le système Terra Trac, vous pouvez adjoindre le nouveau système de régulation automatique de la pression arrière des pneus.Ce qu'il faut retenir :
- Motricité supérieure et stabilité en terrain humide ou en dévers
- 3 types de chenilles déclinées en 3 largeurs de 635 mm, 735 mm et 890 mm
- Tassement réduit de 66% par rapport à une version à roues



A découvrir chez votre concessionnaire MAT CICHY AGRICOLE
St Florentin - Vincelles - Malay le Grand - Avallon - Saint Lyé - Trainel - Jasseines

Entretiens de Champignelles

L'avenir du territoire au cœur des débats

Les 24e *«Entretiens de Champignelles»*, présidés par Jacques Gilet, se sont conclus le 15 novembre dernier. A l'ordre du jour notamment de cette dernière journée : le projet de Schéma de Cohérence Territoriale 2014/2020 porté par le Pays de Puisaye-Forterre.

Successeurs des Schémas Directeurs, les SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), déterminent à l'échelle de plusieurs communes ou groupement de communes, un projet de territoire visant à définir les grands objectifs d'aménagement et d'urbanisme des territoires concernés. Que ce soit en matière d'habitat, de développement économique, de loisirs, de déplacements, d'équipements et d'environnement.

Le projet du futur Scot pour la période 2014/2020 porté par le Pays de Puisaye-Forterre a été présenté lors des travaux de la matinée par son président, Alain Drouhin. Le chantier est conséquent puisqu'il concerne les 74 communes des différentes intercommunalités composant le territoire (Portes de Puisaye-Forterre, Forterre-Val d'Yonne, Cœur de Puisaye, Orée de Puisaye) pour une population globale de 37 400 habitants. Une phase de diagnostic est en cours jusqu'à l'été prochain, le projet devant aboutir avant l'automne 2016.

Coût total de la mission d'élaboration du SCOT : 286 000 €, financés à 80 % par une dotation de l'Etat, le Conseil général et le Contrat de Pays Puisaye-Forterre. Rappelons, que dans le cadre du Grenelle II, les Scot ont aussi pour objectif de contribuer à réduire la consommation d'espace en luttant contre la périurbanisation et de préserver les espaces affectés aux activités agricoles.

Une enveloppe globale de 150 millions d'euros

Pour la première fois, un député Européen participait aux travaux: Arnaud Danjean, également Conseiller régional de Bourgogne. Il a rappelé qu'à partir de la prochaine programmation, l'attribution des crédits européens sera désormais du ressort des Conseils régionaux. Tous en se félicitant d'un *«nouvel élément de proximité et démocratique»*, le député a fait part de ses inquiétudes, *«de voir les fonds européens venir progressivement pallier les subsides que l'Etat ne mettra plus à la disposition des régions…»* Recherche développement et innovation, amélioration de l'accessibilité aux technologies d'information et de communication, renforcement de la compétitivité des PME, mutation vers une économie à faible teneur en carbone… les grandes priorités dans lesquelles doivent s'inscrire les programmes régionaux sont tracées. L'enveloppe globale pour les 7 prochaines années, dévolue aux 4 départements ne devrait pas dépasser 150 millions d'€. Avec le risque, selon Arnaud Danjean, de *«voir l'Etat puiser dans l'enveloppe FEADER pour compenser la baisse des subventions entrant dans le 1er pilier de la Pac…»* Autre inquiétude : *«que les agglomérations se taillent la part du lion de ces fonds européens, au détriment des territoires ruraux qui, s'ils veulent exister, puissent le plus possible, parler d'une seule voix…»*

DOMINIQUE BERNERD



Le Député européen et Conseiller régional de Bourgogne, Arnaud Danjean.



Jacques Gilet, maire de Champignelles et Président de l'Association de Formation des Elus de Puisaye-Forterre.

▸ Verbatim

Alain Drouhin (Président du Pays de Puisaye-Forterre) :
«La France est en mouvement et le Pays de Puisaye-Forterre est en ordre de marche. Jean-Pierre Soisson appelait la Puisaye-Forterre la «vieille charrette», je crois qu'aujourd'hui, nous avons largement dépassé la charrette…»

André Villiers (Président du Conseil général de l'Yonne) :
«Dans l'Yonne, plus de 26 000 personnes émargent en catégorie A des demandeurs d'emploi, le nombre de foyers bénéficiaires du RSA approche les 11 000… C'est l'ensemble des départements et en particulier les départements ruraux, qui sont touchés par ce mal endémique et ses conséquences…»

Guillaume Larrivé (Député) :
«Prenons garde à respecter l'équilibre de ce territoire de Puisaye-Forterre, dont le 1er atout est évidemment d'être un territoire rural et donc agricole, accueillant pour les touristes qui viennent chercher chez nous un mode de vie, un art de vivre, qu'il ne faut pas sacrifier parfois, pardon de le dire, par des carottes de dotation fiscales qui inciteraient ici ou là, à faire un peu d'éolien… Attention à préserver l'identité rurale de la Puisaye-Forterre…»

François Patriat (Président du Conseil régional) :
«Le monde a changé. La Puisaye a changé. Il y avait en France en 1993, 1,1 million d'habitants, il en reste un peu plus de 500 000 aujourd'hui. En 20 ans ! C'est ça la restructuration du monde rural agricole…»

Raymond Le Deun (Préfet de l'Yonne) :
«Dernièrement, lors de la Saint-Martin, les représentants agricoles nous ont dit « du foncier, du foncier, du foncier…, il faut préserver l'espace agricole !» Quelques temps avant, aux rencontres industrielles de l'Yonne, quel était le discours des personnes ? *«Du foncier, du foncier, du foncier… et surtout pas pour les agriculteurs !» Je retiens dans tout cela que ces demandes sont dans un certain sens légitimes. Elles apparaissent paradoxales et antinomiques, mais en réalité ne le sont pas. La solution, ce sont les Scot…»*

▸ Agenda

24/11 Marché de la truffe à Noyers sur Serein

Comme de tradition, les trufficulteurs de l'Yonne se retrouvent au cœur de la cité médiévale de Noyers sur Serein, dimanche 24 novembre, afin de vendre les truffes cavées dans els environs. Début des ventes à partir de 10 h 30, après le contrôle des truffes par les commissaires qualité. En parallèle, des producteurs locaux, des artisans d'art et des artisans présenteront leurs productions. De quoi préparer des cadeaux de Noël gourmands et originaux.

Contact : Syndicat d'initiative de Noyers sur Serein, tél 03 86 82 66 06 - www.noyers-et-tourisme.com

10/12 Assemblée Générale de la Section des Bailleurs

L'Assemblée Générale de la Section des Bailleurs de la FDSEA de l'Yonne se tiendra mardi 10 décembre à partir de 14 h à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer, à Auxerre. Parmi les sujets abordés à l'ordre du jour : fonctionnement de la Section Nationale des propriétaires Ruraux, projet Loi d'Avenir et autres actualités, avec l'intervention de Pierre Flamain, secrétaire général de la SNPR, le rôle des assesseurs aux Tribunaux Paritaires des Baux Ruraux, avec les témoignages de Michel Baecke du Tribunal Paritaire des Baux Ruraux de Sens et d'André Thomas, du Tribunal Paritaire des Baux Ruraux d'Auxerre.

Les adhérents à la Section ont la possibilité d'inviter à l'Assemblée des propriétaires qui seraient intéressés par les thèmes abordés. Sont également invités les adhérents de la Section des Anciens Exploitants



▸Formations

Optimiser la gestion de mes engrais avec Mes P@rcelles

Dans un contexte où les charges d'engrais restent élevées, l'optimisation de la fertilisation reste un enjeu économique important. Pour cette camapgne, la Directive Nitrates a évolué. Dorénavant, il faudra intégrer de nouvelles références techniques pour le calcul de la dose d'azote. Ce stage de perfectionnement Mes P@rcelels, organisé par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, vous permettra de prendre en compte ces nouvelles références et ainsi être conforme à la réglementation. Durée 1 journée. Lieu: lycée agricole de La Brosse, à Venoy
Prochaines sessions : lundi 25 novembre, lundi 2 janvier, jeudi 16 janvier, lundi 27 janvier, jeudi 6 février, lundi 17 février
Renseignements :
Sandra Martinet, Conseillère spécialisée à la Chambre d'agriculture de l'Yonne
au 03 86 94 28 42

Formations courtes au CFPPA Auxerre la Brosse

Le CFPPA d'Auxerre La Brosse met en place les outils pour permettre la formation des exploitants et des salariés.
Certiphyto : Opérateurs salariés, obligatoire 1 octobre 2014. 2 sessions de prévues les 28 et 29 novembre, 13 et 16 décembre
Formation Anglais du vin niveau 1 : Début le 2 décembre. Permettre l'accueil de la clientèle anglophone au domaine et en salon international.
Formation Suivi Aval Qualité: Début le 22 novembre. Permettre la participation aux dégustations d'agréments
Taille de la vigne : Début le 13 janvier. Organiser et réaliser la taille à partir de consignes en fonction du mode de conduite du domaine.
Conduite d'enjambeur : Début le 1er avril. Initiation à la conduite d'enjambeur en toute sécurité.
Commerce internationale des vins : Début le 30 janvier. Comment élaborer des stratégies gagnantes permettant le développement international.
Réunion de présentation Formation commerce international le 28 novembre à 18h.
Pour tous renseignements:
CFPPA Auxerre
La Brosse 03 86 94 60 20

Valorisation organique

Quand les déchets végétaux retournent à la terre…

Le groupe Semardel invite le monde agricole sur l'Écosite de Vert-le-Grand mardi 3 décembre pour découvrir les particularités du compost certifié, produit par sa filiale Semavert à partir de matières organiques


La plate forme de compostage.

Société d'Economie Mixte spécialisée dans le traitement et la valorisation des déchets, le groupe Semardel collecte annuellement au travers de ses différentes filiales, les déchets de près d'1 million d'habitants et d'1 millier d'entreprises. Parmi ces filiales : Semavert, qui valorise chaque année sur l'Ecosite de Vert-le-Grand, dans l'Essonne, 40 000 tonnes de végétaux, assurant ainsi la production de 15 000 tonnes d'amendement organique végétal ecolabelisé. Aujourd'hui certifié Ecolabel et en passe de l'être d'ici la fin de l'année, sous la norme Ecocert.
Sur la plus grande plateforme de compostage d'Ile de France, Semavert produit ainsi de l'amendement organique végétal répondant aux normes qualitatives et environnementales les plus strictes, utilisable aussi bien en agriculture biologique (il est l'un des rares en France à avoir obtenu l'Eco-label européen), que conventionnelle, en maraîchage, comme en arboriculture.
La matière fermentescible d'origine provenant exclusivement de déchets verts (tontes de gazon, tailles de haies et d'arbustes, feuilles mortes…), collectés auprès de déchetteries, de services techniques communaux ou d'entreprises de parcs et jardins.

A la découverte du *«Compost Vert de l'Essonne»*

Après en avoir extrait bois et branches, les déchets collectés sont broyés une première fois puis mis en andains où ils maturent plusieurs semaines. Ces andains étant retournés de 3 à 5 fois par semaine selon la saison, pour une aération naturelle. Une fois le travail de dégradation effectué par les bactéries présentes, le compost est ensuite criblé à 20 ou 25 m/m pour retirer les indésirables pouvant encore s'y trouver, puis tamisé et dimensionné aux besoins des utilisateurs. Avec une finesse finale, qui facilite l'enfouissement et l'assimilation du produit par le sol.
Véritable alternative aux engrais chimiques, le *«Compost Vert de l'Essonne»* présente plusieurs atouts pour le monde agricole : amélioration du rythme de diffusion des nutriments, réduction notable de l'érosion et aération des sols, augmentation de la diversité de la microfaune, favorisant ainsi la limitation de maladies chez les végétaux… Il contribue également à diminuer l'acidité des sols. D'un point de vue économique, il permet également de réduire le nombre d'épandages et une meilleure vie des sols, compte tenu d'une bonne rétention d'eau en saison chaude, pour une plus grande rapidité de croissance des végétaux. Le dosage préconisé pour les cultures légumières et céréalières étant de 1,2 kg/m²/an, soit 12 tonnes/ha/an. Plusieurs agriculteurs installés en périphérie de l'Ecosite de Vert-le-Grand ont franchi le pas et utilisent désormais régulièrement l'amendement organique végétal ainsi produit.
Mardi 3 décembre, le monde agricole est convié sur l'Ecosite pour une découverte de la plateforme et des particularités du compost qui y est produit (voir programme en encadré). L'évènement est gratuit et réservé aux professionnels. Renseignements et inscriptions au 01 64 56 75 02
Ecosite de vert-le-Grand / Écharcon
Rue de Montaubert
91810 Vert-le-Grand
Coordonnées GPS :
Latitude Nord : 48° 35' 40''
Longitude Est : 2° 22' 50''


Opération de criblage



Process de fabrication de l'amendement organique végétal

DOMINIQUE BERNERD

▸Rendez-vous

Programme du mardi 3 décembre

9 h 00 : Accueil (café croissants)
- Présentation du groupe Semardel
- Présentation de l'activité de la plate-forme de compostage (chiffres et techniques mises en œuvre)
- Présentation du produit : son aspect, les analyses, les certifications)
10 h 30 : Visite de la plate-forme
11 h 00 : Apéritif débat
Autour du thème *«Les amendements organiques, substituts des engrais chimiques»*, avec la participation de Gérard Porcher, enseignant chercheur à l'université d'Evry Val d'Essonne
12 h 30 : Déjeuner
Réservation et inscription au 01 64 56 75 02

Sevy

De belles réalisations mais surtout de nombreux projets en cours !

La Section des Exploitants Viticoles de l'Yonne (SEVY) s'est réunie le 13 novembre dernier pour faire un point sur les réalisations et les nombreux projets en cours.

La réunion débute bien sûr par un bilan des vendanges assez morose. Si la qualité semble finalement assez belle, malgré les inquiétudes au moment de la vendange, les quantités sont elles très insuffisantes. Quelques producteurs semblent relativement épargnés malgré tout, mais les rendements recensés vont de 22 à 52 hl. Cette petite vendange a bien sûr un impact fort sur les prix du vrac qui augmentent. Cela permettra aux viticulteurs présents sur ce marché de compenser en partie le manque de quantité. En revanche, les viticulteurs qui commercialisent en bouteilles ne pourront pas répercuter la hausse nécessaire, cela impliquerait une augmentation de prix trop importante pour les clients.

La décision avait été prise en 2012 de lisser sur 3 ans le prix du fermage viticole, afin d'éviter les décalages trop important entre le prix du fermage (basé sur les prix 2 années en arrière) et l'année de son paiement. L'idée d'aller progressivement vers un lissage sur 5 ans a été discutée et une rencontre avec les représentants bailleurs sera sollicitée sur ce sujet.

Autre sujet d'importance dans les relations bailleurs/preneurs: la prise en charge du remplacement des pieds morts dans le cas des parcelles louées plantées. Régis Ségault, chargé du dossier, prendra contact avec les représentants bailleurs viticoles au plus vite. Le groupe de travail constitué (qui peut être complété si d'autres personnes sont intéressées) se réunira au cours de l'hiver.

Mise en place d'un BPA de tractoriste

Autres sujets longuement abordés: la main d'œuvre dans les exploitations viticoles et l'adéquation des formations aux besoins des employeurs. La mise en place des Actions courtes qualifiantes à l'initiative de la section en 2009, a permis de former environ 80 personnes, capable de travailler dans les vignes. Ludovic Barat, représentant de la FDSEA au conseil de centre du CFPPA, a obtenu la mise en place d'un BPA de tractoriste. Cette formation sera financée pendant trois ans. Pour renforcer le nombre de salariés dans les exploitations viticoles, la section va solliciter le financement de formations courtes (tailles, travaux en vert) complémentaires auprès du FAFSEA.

Enfin, Ludovic Barat, président d'AgriVitiEmploi 89, a présenté avec France Lahutte les atouts de ce groupement départemental d'employeurs qui est aujourd'hui actif. Le projet mené depuis 3 ans par la FDSEA, le Service de Remplacement et la FD Cuma est maintenant concrétisé. AVE89 permet de répondre à des besoins de main d'œuvre sur des temps partiels (quelques jours par semaine ou sur des périodes de l'année identifiées et récur-rentes). Le programme de la section pour l'hiver s'annonce riche en débats…

Clarisse Bachelay

Cartes Moisson

La nouvelle offre SFR/FDSEA signée !

Téléphonie : bénéficiez dès à présent du nouvel accord cadre

Ça y est ! Le nouvel accord-cadre entre SFR et la FNSEA a été officiellement signé. Réservées exclusivement aux exploitations agricoles adhérentes à la FDSEA, les conditions tarifaires du nouvel accord s'appliquent sur l'ouverture de nouvelles lignes. Il y a un réajustement de l'ensemble des offres déjà proposées aux adhérents FDSEA. Au programme donc, baisse des tarifs de plus de 40% et renforcement de chaque offre. Les points forts : un mobile subventionné, une garantie du mobile 24 mois (hors produits Apple), un échange chez vous en cas de panne en 24h, une hotline non surtaxée et en France, un interlocuteur dédié avec Infotel, une offre sur mesure au compteur ou en illimité …

Quels abonnements choisir ?

On distinguera deux types d'usage, c'est-à-dire abonnement avec ou sans internet (data). Dans le cas d'un abonnement Voix (sans internet), l'offre au compteur que vous connaissiez devient l'offre *«Initial»* avec un abonnement à 3.5 €/mois et des communications à 0.045 €/min. Si vous téléphonez plus de 6 heures par mois, il est plus intéressant de prendre l'offre *«Voix 24/7 » à 19.50 €/mois (illimités fixes et mobiles en France). Si vous souhaitez avoir Internet et vos mails en plus sur votre mobile, vous avez le choix entre deux offres. L'offre « Smartphone Business 24/7» c*'est l'offre Voix 24/7 avec en plus de la Data (internet et mail) 2Go en France et SMS illimités pour 25 € / mois. L'offre *«Smartphone Absolu 24/7»*, en plus de l'offre *«Business 24/7»*, vous avez les appels illimités en Europe, DOM et Amérique du Nord, Data 4Go au lieu de 2Go et MMS illimités pour 32.5 € / mois. Ces tarifs sont donnés hors taxes et valent pour un engagement de 24 mois. Si vous gardez votre mobile, vous bénéficiez d'une remise sur l'abonnement (formule éco avantage). Comme promis, votre FDSEA adressera prochainement un courrier à chaque titulaire bénéficiant de l'offre actuelle et à l'ensemble de ses adhérents.

Pour plus de renseignements :
Sandrine Vatinelle, animatrice FDSEA de l'Yonne
Tél 03 86 49 48 10

Sandrine Vatinelle
D'après article J.B. Madoux



Agenda

24/11 Journées Paysannes de Bourgogne

La 2e rencontre régionale des Journées Paysannes en Bourgogne, se déroulera dimanche 24 novembre, à l'Abbaye de la Pierre Qui Vire, à Saint-Léger Vauban, sur le thème *«Oser la confiance»*.

Au programme notamment :
10h : Célébration eucharistique
De 11h15 à 13h : dialogue sur les thèmes de la confiance, de l'engagement, du service…, entre Frère Eric, de la Communauté St Jean (Pellevoisin) et Christian Decerle, éleveur en Saône et Loire, militant et engagé dans les Organisations Professionnelles Agricoles de Bourgogne.
De 13h à 14h30 : repas partagé avec les spécialités apportées par cgacun
De 14h30 à 15h : le point sur les Journées Paysannes et l'organisation du groupe régional
De 15h15 à 16h45 : visite de l'exploitation de l'Abbaye (l'atelier lait, l'unité de méthanisation…)
A 17 h : Office des Vêpres pour ceux qui le souhaitent
Renseignements:
Hubert Huyghe
au 06 19 15 68 92
hubert.huyghe@free.fr



► Agenda

27/11 Conférence régionale élevage au Pôle régional ovin (71)

La prochaine conférence régionale élevage se tiendra le 27 novembre prochain au Pôle régional ovin chemin d'Ouze - Charolles en Saône et Loire. Au programme : accueil à partir de 10h. Matin : ateliers présentant les expérimentations en cours sur le Pôle, contribuant à l'autonomie alimentaire. Midi : repas au lycée (participation de 10 €). Après-midi : présentation des programmes et actions en cours dans les filières d'élevage régionales. Finition des femelles en filière viande bovine. Associations de luzerne et tourteau de colza en remplacement du soja dans la filière lait. Témoignage d'un éleveur. Présentation d'un projet ambitieux sur l'autonomie fourragère. Fin de la réunion à 17h30. Information et contact: Chambre régionale d'agriculture - 03 80 48 43 36.

28/11 Fermeture de l'accueil MSA

La MSA Bourgogne informe ses adherents sur le fait que les accueils administratifs MSA de Dijon, Nevers, Macon et Auxerre, seront fermés à titre exceptionnel le jeudi 28 novembre.

29/11 Le rendez-vous des étangs

Vous êtes propriétaire ou gérant d'un étang ? L'Association des propriétaires et exploitants d'étangs de la Nièvre et de la Bourgogne défend vos droits et intérêts et vous invite à son assemblée générale qui se déroulera vendredi 29 novembre à partir de 14h00 à la salle des fêtes de la Fermeté (15 km au Sud-Est de Nevers). A l'issue de l'assemblée statutaire, cette rencontre sera aussi marquée par l'intervention de Pascal Trintignac, ingénieur au Smidap des Pays de Loire, sur le thème de la richesse et du potentiel des étangs avec l'exposés sur les caractéristiques environnementales d'étangs piscicoles des Pays de la Loire et l'évaluation des potentialités sur le marché de l'alimentation humaine pour des produits piscicoles régionaux d'étangs. Venez nombreux ou contacter le CERD au 03 86 85 02 10

Plan de développement durable de l'apiculture

Pour une approche plus «collective» du développement

François Gerster, inspecteur national de la santé publique vétérinaire et coordonnateur ministériel du plan de développement durable de l'apiculture, est venu en présenter les grandes lignes aux apiculteurs bourguignons.



François Gerster, inspecteur national de la santé publique vétérinaire et coordonnateur ministériel, est venu présenter aux membres de l'Adab les grandes lignes du plan de développement durable de l'apiculture.

L'apiculture française est un secteur important pour l'économie agricole, tant par le rôle qu'occupent les abeilles dans la pollinisation que par le miel qu'elles produisent. Chaque année les Français consomment près de 40 000 tonnes de miel, alors que le pays n'en produit que 18 500 tonnes. Un déficit de production qui ne peut à lui seul être imputé à l'augmentation constante de la mortalité des abeilles constatée depuis une vingtaine d'années.

Pour relancer et surtout développer ce secteur, le ministre de l'Agriculture, Stéphane le Foll, a mis en place, en février dernier, un ambitieux Plan de développement durable de l'apiculture. Un large programme d'actions qui vise à faire de l'apiculture française un des leaders mondiaux du secteur.

Une stratégie *«filière»*

Pour prendre connaissance de ce plan triennal, l'Adab (Association pour le développement de l'apiculture en Bourgogne) a invité François Gerster à Pouilly en Auxois pour présenter les grandes lignes et en débattre avec ses membres.

En préambule à sa présentation, le coordonnateur ministériel a tenu à souligner le caractère conséquent de ce plan. *«Il s'agit d'une grande ambition du ministre»* a-t-il fait remarquer *«Pour Stéphane le Foll, l'apiculture française est exemplaire dans sa concordance économique et écologiste. Mais elle doit relever le défi d'une filière structurée, durable et compétitive !»*

Voici dons les trois grands axes du programme qui s'articule sur 17 mesures qui doivent être conduites de manières coordonnées.

François Gerster a insisté sur la stratégie du plan qui vise à mettre en place une filière apicole structurée et constructive. Il a rappelé la création, en 2012, du Comité apicole au sein de France Agrimer. *«Aujourd'hui, les différentes familles apicoles arrivent à s'entendre sur des objectifs communs. Il était temps!»* Ce comité, présidé par un parlementaire, est chargé de gérer le programme européen apicole et de définir les orientations pour les dix années à venir. C'est un début, mais ce n'est pas suffisant. *«La filière doit aujourd'hui se prendre en charge»* a prévenu l'ancien DSV de Côte d'Or en insistant sur l'enveloppe de 40 millions d'euros du plan. *«Malgré tous les services l'apiculture rend à la société, ce n'est pas au contribuable de payer son développement !»*

Pour le rapporteur du ministre, les acteurs de la filière doivent avoir une approche plus collective. Pour illustrer son propos, François Gerster a pris l'exemple des problèmes sanitaires et en particulier de la mortalité des abeilles. Un sujet sensible qui a rapidement accaparé la suite des débats.

FRÉDÉRIC DUCLOS



Téléchargez le dossier complet sur http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/PDDA_VF_cle0f2af1.pdf



153ème Vente des vins des Hospices de Beaune

Le négoce prêt à «*passer des hausses*»

Ce dimanche, le président du BIVB, Pierre-Henri Gagey ne cachait pas le caractère «*inédit*» que vit la Bourgogne viticole : d'un côté le sourire commercial ; de l'autre les larmes d'une part grandissante des vignerons. Emblématique, la 153ème Vente de charité des vins des Hospices de Beaune a établi un nouveau record total pourtant de faibles volumes disponibles. Les cours se sont donc bien envolés. Les négociants se disent prêt à «*passer des hausses*» à leurs clients, risquant la perte ou décrochage de certains marchés. Ce qui inquiète toutefois.



«*Les recettes de la vente de la pièce de charité permettront de donner vie à de nombreux rêves d'enfants gravement malades*», remerciait la présidente de l'association des Petits Princes. Nul doute que de nombreux vignerons et négociants ont aussi des rêves qu'ils aimeraient voir se réaliser actuellement. A n'en pas douter pour 2014…

Le président-délégué du BIVB, Michel Baldassini, après un point sur le millésime 2013, rappelait ce triste constat actuel : «*la Bourgogne connaît une baisse de production de l'ordre de -30 % en volume sur ses chardonnays et de - 20 % sur ses pinots noirs, abstraction faite encore des 1.500 ha grêlés en Côte de Beaune*». Seule la Côte de Nuits et dans une moindre mesure les pinots de la Côte Chalonnaise s'en sortent mieux sur 2013.

Le négoce inquiet pour 2014

Le président des négociants de Bourgogne, Louis-Fabrice Latour brossait en parallèle la situation des marchés : stock bas, faibles récoltes et bonnes ventes malgré une conjoncture difficile font que les négociants se disent «*inquiets pour 2014*».

Car il sait que le négoce n'est pas en position de force actuellement. Et, il n'éludait pas le fait que l'actuelle campagne d'achat entre la propriété et le négoce démarre, sur les vins blancs actuellement, avec des hausses déjà de 20 à 30 %. «*En rouges, la campagne n'a pas commencé mais les hausses avaient débuté l'an dernier*», essayait de tempérer Louis-fabrice Latour, allant même jusqu'à mettre en avant et voir la «*une chance pour le beaujolais, pour redécouvrir ses crus*». Mais la pénurie est là et bien là. «*Nous n'avons plus de 2010 en rouges à commercialiser*».

Les metteurs en marchés sont donc clairement sous pression. Le choix de la pièce du président, un Meursault Genevrières Premier Cru, n'est d'ailleurs certainement pas dénué de stratégie pour contenir la spéculation… l'interprofession souhaitant toujours des hausses « prudentes et responsables ». Mais dans quelle proportion ?

La Chine prend date à Beaune

Pour la première fois la pièce des présidents des Hospices de Beaune a été achetée par une Chinoise. La «*pièce des présidents*», un tonneau de 456 litres, contenant le premier cru Meursault-Genevrières, cuvée Philippe le Bon, a été acquis pour la somme de 131.000 euros par le négociant français Didier Voland pour le compte de «*l'amatrice*» et femme d'affaires chinoise Yan Hong Cao. Cependant, les premiers acheteurs, en termes de chiffre d'affaires, ont été des acheteurs français, suivis par les acheteurs américains et les acheteurs britanniques. Par ailleurs, le prix de la vente totale a été en hausse de +26,6 %, dépassant les 6 millions d'euro collectés, un record de prix par rapport à celui de 2012.

Communiqués

Sans réaction immédiate et vigoureuse, la Bourgogne perdra 80 millions d'euros dans l'arbitrage national sur la répartition des fonds européens, le 20 novembre à Paris

Les élus du bureau de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne, réunis le lundi 18 novembre 2013, prennent connaissance du projet de répartition des fonds européens hexagonaux sur la période 2014 – 2020.

Les élus constatent avec une très grande inquiétude :

- Que la Bourgogne, au regard du taux d'évolution du montant total des soutiens FEADER (enveloppe 2014 – 2020 par rapport au montant de l'enveloppe 2007 – 2013 «*à périmètre équivalent*») se situerait au dernier rang des régions françaises.
- Que le montant total des soutiens FEADER en Bourgogne représentait sur la période 2007 – 2013, 6,46 % de l'enveloppe hexagonale. Ce pourcentage reculerait à 5,54 % pour la période 2014 – 2020, soit un repli de près de 15 % correspondant à un montant de 80 millions d'euros sur la période.

A défaut d'obtenir des éléments explicatifs qui viendraient contredire la pertinence de notre analyse, les élus manifestent leur plus vif mécontentement quant à cette proposition.

Les quatre Présidents départementaux et leurs équipes réaffirment que l'agriculture comme la viticulture constitue une composante essentielle de l'économie, de l'emploi et de l'aménagement du territoire en Bourgogne.

Cette évolution du montant des soutiens de la PAC, après des pertes déjà conséquentes et successives lors des précédentes réformes porterait un coup très sévère à l'économie agricole (y compris l'amont et l'aval) et hypothèquerait très lourdement ses capacités futures d'adaptation et de développement, fragilisant irrémédiablement le renouvellement des générations.

Chambre d'Agriculture de Bourgogne

Projet de dotation des fonds européens 'Feader' : Il est inacceptable que la région Bourgogne perde 80 millions d'euros.

La FRSEA Bourgogne et JA Bourgogne attendent une intervention immédiate des Parlementaires de Bourgogne et du Président du Conseil Régional qui ne peuvent cautionner le projet d'accord sur la dotation des fonds Feader pour 2014-2020 et qui devrait être finalisé demain, le 20 novembre à Paris. L'analyse par la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne du projet de répartition des fonds européens hexagonaux sur la période 2014 – 2020 révèle :

- que la Bourgogne, au regard du taux d'évolution du montant total des soutiens FEADER (enveloppe 2014 – 2020 par rapport au montant de l'enveloppe 2007 – 2013 «*à périmètre équivalent*») serait bonne dernière des régions françaises
- que le montant total des soutiens FEADER en Bourgogne représenterait sur la période 2007 – 2013, 6,46 % de l'enveloppe hexagonale.

Ce pourcentage reculerait à 5,54 % pour la période 2014 – 2020, soit un repli de près de 15 % correspondant à un montant de 80 millions d'euros sur la période.

La FRSEA et JA rejettent ce projet de répartition des fonds FEADER qui compromettrait très sérieusement le renouvellement des générations en agriculture et pénaliserait durablement la capacité d'investissement du monde agricole et rural de la Bourgogne.

La FRSEA et JA demandent à obtenir du ministère de l'agriculture et dans les plus bref délais les explications de cette baisse.

La FRSEA et JA ont déjà alerté sur les conséquences négatives pour les exploitations bourguignonnes de la surprime des 52 premiers hectares prévue dans la réforme du 1er pilier. Un nouveau coup sur le second pilier serait insupportable !

Si les pouvoirs publics ne veulent pas faire évoluer ce projet, les agriculteurs de Bourgogne sauront se mobiliser par l'action syndicale. Il ne sera plus temps alors de se demander ce qui arrive et pourquoi !

FRSEA Bourgogne et JA Bourgogne



Techniques culturales

Comparaison de couverts en inter-culture courte

Techniques de désherbage des cultures d'automne et visite d'une plate-forme de couverts d'inter-culture courte étaient au programme de la journée organisée conjointement par les Chambres d'agriculture de l'Yonne et le la nièvre.





Restitution des essais, sur le terrain

Baptiste Gauthier, agriculteur hôte, est intervenu pour expliquer ses pratiques et méthodes de travail

Agriculteur à Druyes Les belles Fontaines, Baptiste Gauthier est passé en technique de semis-direct depuis l'an passé par choix personnel : *«je pense qu'il n'y a que comme ça que l'on peut faire augmenter le taux de matière organique…»*. Sans influence sur sa rotation (colza/blé/orge d'hiver), ni sur son temps de travail, quasiment identique. C'est sur l'une de ses parcelles qu'a été implantée une plate-forme de couverts en interculture courte avec un triple objectif : comparer les différents couverts en prenant en compte les offres des semenciers ou les mélanges fermiers ; étudier les possibilités de semis direct d'orge d'hiver dans les couverts ; étudier l'effet des couverts d'interculture sur la fertilisation azotée de l'orge d'hiver. Résultats des différents essais dans le tableau ci-joint.

Faute d'un développement optimum des couverts, un module « fertilisation azotée » sur orge d'hiver a été mis en place, avec pour objectif de déterminer l'effet du couvert d'inter-culture sur la fertilisation azotée de l'orge d'hiver et constater si la dégradation du couvert a un effet dépressif sur la dynamique de l'azote. Si les analyses des reliquats ne sont pas encore connues à ce jour, la teneur du couvert (mélange agriculteur), s'établit ainsi : 3 tonnes de matière sèche, à 85 unités d'azote absorbée, pour 15 unités de potasse et 185 unités de phosphore.

Un point sur les désherbages d'automne

La deuxième partie de l'après midi était consacrée aux techniques de désherbage des cultures d'automne à Magny près de Crain. Ce fut l'occasion d'aborder d'une part, les stratégies microdoses fractionnées sur colza, grâce à une synthèse d'essais réalisée par les Chambres d'agriculture de l'Yonne, de la Nièvre, de la Côte d'Or et par Dijon Céréales. Cette technique également utilisée sur les betteraves et les pois protéagineux, consiste à mélanger plusieurs produits à des doses réduites et à les appliquer de manière répétée à chaque nouvelle vague de levée des adventices.

Cette stratégie peut être une alternative à une stratégie classique dans un contexte de programmes de désherbage de plus en plus coûteux et également en raison de difficultés que rencontrent les agriculteurs à positionner leurs applications herbicides les étés secs. Les résultats de cette synthèse montrent que la stratégie des microdoses fractionnées présente une efficacité proche de la stratégie classique pour un coût et un IFT 30 à 40 % plus faible.

D'autre part, les agriculteurs présents ont pu visiter la plateforme d'essai sur les stratégies de désherbage du colza sur flore géraniums. Cet essai a pour objectifs de tester les nouveaux herbicides qui sont en cours d'homologation (aminopyralid + propyzamid, ethametsulfuron), de continuer à tester les stratégies microdoses fractionnées et de comparer l'efficacité des produits de références sur une flore géraniums. Il était encore un peu tôt pour voir l'efficacité de certains programmes même si les agriculteurs ont pu déjà apprécier des efficacités et des résultats intéressants sur flore géraniums.

La visite s'est terminée par la présentation du protocole *«désherbage blé»* du groupe régional *«Bas Volume»*. La particularité de ce protocole est de tester l'intérêt et l'efficacité des bas volume (65 l/ha) et des adjuvants avec des herbicides racinaires.

Dominique Bernerd
Marjorie Lautier
(chambre agricultre 89)



En parallèle était organisée une analyse de profil du sol.

▸Zoom sur...

Les différents couverts en Intercultures courtes

Rota-Blé Clean (Phacélie + Radis Chinois + Sarrasin) :
Doses : 9 kg/ha - Coût 40 €
Efficace en moins de 50 jours
Restitue de l'azote et du phosphore
Idéal pour maîtriser les adventices
Conçu pour rompre le cycle des rotations céréalières
Rota-Blé Ferti (Fenugrec + Guizotia + Phacélie + Radis Chinois) :
Doses : 10 kg/ha - Coût 40 €
Fort effet restructurant sur le sol
Importante mobilisation d'azote
Conçu pour rompre le cycle des rotations céréalières
Résistance à la sécheresse
Féverole 60 kg + Phacélie 4 kg + Moutarde 1 kg + Tournesol 2 kg + Lentille 15 kg :
Doses : 82 kg/ha - Coût 58 €
Mélange complet
Bon profil agronomique
Facilement réalisable par l'agriculteur
Chlorofiltre Profil (Phacélie + Trèfle d'Alexandrie + Vesce pourpre) :
Doses : 12 kg/ha - Coût 33 €
Effet positif de la vesce avant céréales
Date limite de semis : mi août
réduction des pentes en nitrates
Bonne restitution d'azote
Bonne rupture parasitaire
Moutarde Etamine 2 kg + Trèfle d'Alexandrie 5 kg :
Doses : 3 kg/ha - Coût 29 €
Mélange abordable
Adaptation facile à tous les terrains
Chlorofiltre Fertil (Vesce velue + Vesce pourpre + trèfle d'Alexandrie) :
Doses : 20 kg/ha - Coût 55 €
Bon profil agronomique
Forte restitution d'azote
Bonne production de biomasse
Adaptable aux rotations courtes

D'après document Chambres d'Agriculture Yonne et Nièvre

Gaec de Galbrand (71)

Grâce au monitoring, les chaleurs ne nous échappent plus !

Confronté à de gros soucis de surveillance des chaleurs, le Gaec de Galbrand a fini par s'équiper d'un système de "monitoring" pour mieux détecter les chaleurs de leurs laitières. Au bout de deux ans d'utilisation, les associés font aujourd'hui pleinement confiance à cette technologie pour maîtriser la reproduction de leurs vaches.

Le Gaec de Galbrand réunit trois associés à Juif. L'exploitation couvre 300 hectares dont 130 d'herbe et elle dispose d'un troupeau de 110 laitières pour un quota de 910 000 litres de lait. La structure compte également une activité d'engraissement de bœufs nés sur l'exploitation. Conduits à l'herbe, ces mâles sont abattus à trente mois pour un poids de carcasse d'environ 400 kilos. La moyenne de production du troupeau est de 8 000 litres de lait. La ration hivernale est à base d'ensilages de maïs et d'herbe complémentés de drèches de brasserie et de tourteaux *«simples»* (soja/colza), détaille Patrick Louis l'un des associés.

Le Gaec de Galbrand a été confronté à de *«gros soucis de surveillance des chaleurs»*. Les difficultés à détecter ces chaleurs concernaient *«tout le troupeau avec tous les soucis qui vont avec»*, poursuit Patrick. *«Pour rattraper»*, les associés étaient contraints d'introduire un taureau deux fois par an dans leurs vaches. *«C'était parce que nous ne surveillions pas assez»*, reconnait volontiers Patrick.

La synchronisation des chaleurs n'a pas tout résolu

«Pascal Quignard - qui lançait alors le conseil en reproduction au sein de la coopérative Coop'évolia (aujourd'hui Elva Novia) - est venu une première fois. Il nous a confirmé que nos résultats de reproduction n'étaient pas terribles. Il nous a proposé deux solutions : soit utiliser un taureau vasectomisé ; soit pratiquer la synchronisation des chaleurs».

Le Gaec a opté pour la synchronisation des chaleurs. Au bout de deux ans, le technicien de la coopérative d'IA est revenu faire un bilan. *«La technique nous a permis de résoudre une partie du problème : nous parvenions bien à détecter les chaleurs après le traitement de synchronisation. Mais le problème des retours en chaleurs n'était pas réglé. Alors Pascal nous a parlé du monitoring»*, confie Patrick.

Moins coûteux que la synchronisation

Les associés n'ont pas hésité une minute : *«la technique de synchronisation revenant relativement cher, le calcul économique a été vite fait !»*, avoue l'éleveur. Le système de détection des chaleurs a été installé au Gaec de Galbrand en août 2011. En deux ans de temps, les trois éleveurs se sont parfaitement accommodés de ce dispositif. *«Mes deux associés -Philippe et Alain Michelin- font aujourd'hui pleinement confiance au monitoring pour surveiller les chaleurs. Et finalement, moi aussi !»*, avoue Patrick le plus *«animalier»* des trois. Quelques problèmes subsistent cependant pour les génisses, mais selon Patrick, c'est un excès d'état qui expliquerait leur mauvaise expression des chaleurs.

50 colliers émetteurs reliés à l'ordinateur

En pratique, l'élevage dispose de cinquante colliers émetteurs posés sur le cou des vaches dont les chaleurs sont à venir. Il s'agit de colliers *«accéléromètre»*, c'est-à-dire qui mesurent en permanence le niveau d'activité des animaux et dont les données sont recueillies sur l'ordinateur de la ferme.

Les colliers sont retirés des vaches dès que ces dernières sont confirmées gestantes à l'échographie, indique Patrick. *«Mon premier travail du matin, c'est mettre le nez sur l'ordinateur»*. La liste des vaches en chaleur apparaît immédiatement à l'écran. Ce contrôle est effectué matin et soir par un membre du Gaec. Grâce au monitoring, les associés ont fait de grands progrès dans la détection des chaleurs de leur troupeau. *«Maintenant, il nous faut encore améliorer le délai de remise à le reproduction après vêlage»*, confie en conclusion Patrick Louis.

MARC LABILLE



Avec le monitoring, la surveillance des chaleurs se fait matin et soir par le biais de l'ordinateur de la ferme. La liste des vaches prêtes à inséminer apparaît immédiatement à l'écran.





Les filières vigne-vin, fruits et légumes et oléiculture sont concernées

Un salon tourné vers l'innovation

Les entreprises de Bourgogne présentes au Sitevi

Parmi les 1000 entreprises exposant au Sitevi 2013, venant de 22 pays différents, 24 sont issues de la région Bourgogne et exposent sur le salon international des filières vigne-fin, fruits-légumes et oléïculture qui se tient du 26 au 28 novembre.

Côte d'Or

Amos Equipement - Traction
Amos Industrie - Récolte, réception, manutention de la vendange
Atenier Val de Saône - Travail du sol, semis, plantation, distribution d'engrais
Bedi - Machines d'embouteillage, conditionnement
Bobard - Traction (Cité au Palmarès de l'innovation)
Bobard Frères - Machines d'embouteillage, conditionnement
Boisselet - Travail du sol, semis, plantation, distribution d'engrais
Cermex - Machine d'embouteillage, conditionnement
Roland Château - Bouteilles, bouchons, étiquettes, BIB
Soucaps - Bouteilles, bouchons, étiquettes, BIB
Saunier SA - Machines d'embouteillage, conditionnement
Tonnellerie Billon - Cuves, robinetterie, tonneaux, matériels de conservation
Tonnellerie Damy - Cuves, robinetterie, tonneaux, matériels de conservation
Tonnellerie Meyrieux - Cuves, robinetterie, tonneaux, matériels de conservation
Tonnellerie Rousseau - Cuves, robinetterie, tonneaux, matériels de conservation
Vectoeur/Vectoplast - Autres sociétés de services

Saône et Loire

Cuves Nomblot - cuves, robinetterie, tonneaux, matériels de conservation
Girondor - Cuves, robinetterie, tonneaux, matériels de conservation
GRV (Gros Jean René viticole) - Traction
Janny MT - Conservation, conditionnement des fruits-légumes
Laupêtre Constructeur - Traction
Systel Electronique - Cuves, robinetterie, tonneaux, matériels de conservation

Yonne

Compresseur service équipement - Pressurage, traitement des moûts et des vins

Nièvre

Tonnellerie Berthomieu/Ermitage - Cuves, robinetterie, tonneaux, matériels de conservation

La 26ème édition du Sitevi, Salon international des filières vigne-vin, fruits et légumes et oléiculture, se tiendra du 26 au 28 novembre à Montpellier. Ce salon est devenu le rendez-vous incontournable des professionnels des secteurs concernés. Ce Sitevi 2013 propose une offre plus exhaustive et internationale, avec tous les types de matériels pour la viticulture, l'arboriculture, le maraîchage, l'oléiculture, la vinification, le conditionnement, l'emballage, les services... Le maître mot de cette édition c'est l'innovation.



Photo: © Sitevi 2013

Palmarès de l'innovation Les grandes tendances

Cette année sur les 80 dossiers présentés, le jury, co-présidé par Henri Pluvinage, président CTIFL et Jean-Pierre Van Ruyskenvekde, directeur général de l'IFV, a sélectionné vingt-deux produits pour un palmarès récompensés par deux médailles d'or, six médailles d'argent et quatorze citations.

- La simplification et la sécurisation des travaux, avec des machines soit plus flexibles, soit limitant les interventions manuelles, tout en garantissant la sécurité des opérateurs.
- Une meilleure qualité des produits et une plus grande précision dans l'exécution des travaux, tendance qui touche en premier lieu les opérations sensibles comme la pulvérisation, la filtration mais également l'amélioration du tri de la vendange, voire même la meilleure connaissance du potentiel des parcelles et de la variabilité intraparcellaire.
- Le développement durable, avec de nombreux constructeurs et fournisseurs d'intrants proposant des produits à faible impact carbone, par exemple dans le secteur des bouchons et de l'emballage.

Confirmation très forte de la tendance qui s'est dessinée dès 2011.

Vingt-quatre conférences techniques et économiques vont être proposées pendant les trois jours du salon, sur des thématiques variées. Dix-huit vont se dérouler sur l'espace « Vigne et vin ». Six conférences se dérouleront sur l'espace « Fruits-légumes et oléiculture ».

Comme chaque année, le Sitevi propose également un programme varié d'ateliers pratiques, dix-huit pour cette édition 2013 dont quatorze sur l'espace « Vigne et vin » et quatre pour les « Fruits-légumes et oléiculture ».

Enfin des rendez-vous d'affaires sont mis au service des exposants désireux de développer ou de consolider leur politique commerciale à l'export. En parallèle, les « Points pays » organisés les 27 et 28 novembre, apporteront aussi une meilleure connaissance des potentiels économiques et permettront de prendre des contacts avec des pays ciblés. Seront ainsi à l'honneur : l'Algérie, le Mexique et l'Afrique du sud.

Programme complet sur www.sitevi.fr

FMP
Vignoble Conseil



EXCLUSIF
Domaine viticole à Chablis

Entité complète de 10 ha située au cœur de l'appellation, avec son outil de production : matériel, chai.
Prix : entre 2 et 2,5M€.
Un dossier de présentation complet sera remis après signature d'un engagement de confidentialité.

Fabrice HENRY
Tél. 03 80 73 13 45 - Fax. 03 80 72 28 45
Immeuble le Stratège - 1 rue du Dauphiné - 21121 Fontaine-lès-Dijon
fmp.vignoble-conseil@laposte.net

Vignoble de Vézelay

Une installation hors cadre familial bien menée

Propriétaires du Domaine de la Croix Montjoie à Tharoiseau, Matthieu et Sophie Woillez se sont lancés dans l'aventure en 2009, en dehors de tout cadre familial. Une gageure quand on sait que les installations en viticulture, du fait de l'importance des capitaux à mobiliser, se réalisent essentiellement dans un cadre familial.


Matthieu et Sophie Woillez, viticulteurs à Tharoiseau, dans le Vézelien.

C'est sur les bancs de l'école d'agronomie de Montpellier, en 1997, que se sont connus Matthieu et Sophie Woillez. Avec déjà à l'époque l'idée d'avoir un jour leur propre domaine. Diplôme en poche, ils ont souhaité travailler en secteur viticole et ont fait leurs premières armes en Languedoc, dans la Vallée du Rhône et le Bordelais. Au bout de dix ans, les rêves d'étudiants ont pris forme. L'heure des premières recherches pour dénicher un domaine dans le périmètre qu'ils s'étaient choisi, de la Bourgogne à la Vallée du Rhône, en passant par le Beaujolais. Pas facile, lorsque l'on est hors cadre familial, se souvient Matthieu : *«non issu du milieu viticole, vous n'êtes pas forcément au courant et lorsque vous cherchez un domaine à reprendre, les plus belles affaires sont déjà raflées…»* Est arrivée un jour l'opportunité de succéder à un vigneron du Vézelien qui s'apprêtait à partir en retraite, l'aventure pouvait commencer : *«si un tel projet demande beaucoup de réflexion en amont, lorsque se présente l'opportunité, il ne faut pas réfléchir trop longtemps et foncer, le projet de vie prenant rapidement le pas sur le projet professionnel…»* Tout de suite séduits par un vignoble *«à taille humaine»*, l'appellation Vézelay ne dépassant pas une centaine d'ha dans sa globalité : *«contrairement à de grosses appellations où vous êtes noyés dans la masse des gens qui font ça depuis très longtemps et pour la plupart, très bien, il nous a semblé qu'un vignoble plus petit et jeune comme celui du Vézelien, nous permettrait d'exister et on a pensé qu'il y avait encore une place pour nous…»*

Une famille parfaitement investie dans la vie locale

Ils sont aujourd'hui à la tête d'un domaine de 10 ha implantés en chardonnay et ont repris cette année en fermage une parcelle de pinot noir pour réaliser une première cuvée en rouge. Avec la chance, à leur arrivée à Tharoiseau, que les parcelles mises en vente n'intéressaient aucun des vignerons présents sur l'appellation : *«nous n'avons pas pris la place de quelqu'un, c'est mieux pour se faire accepter…»*. Reste que les difficultés à s'installer en dehors de tout cadre familial sont bien réelles : *«lorsque vous succédez à vos parents, d'un point de vue financier, les choses se mettent en place de manière beaucoup plus progressive et à des conditions souvent avantageuses, alors que là, les engagements financiers sont du coup très lourds, et font que ce genre de démarche hors cadre familial est relativement peu fréquente…»* Pas l'opportunité non plus de s'appuyer sur un savoir faire et un historique transmis au fil des générations. Mais un avantage toutefois et pas des moindres, selon Sophie : *«vous ne supportez pas le joug de la famille et de l'antériorité ! Pas de pression familiale, que ce soit dans les choix techniques ou marketing…»*

Déjà la 5ème vendange pour le couple, qui a su dès le début se partager les tâches, après l'embauche de deux salariés à plein temps. A Matthieu la conduite mécanique des vignes et les travaux en cave, à Sophie la gestion d'une partie des travaux manuels, la vente aux professionnels et la partie marketing. La vente aux particuliers étant assurée par l'un et l'autre. Situés à *«quelques pieds de vigne»* de la colline éternelle de Vézelay, ils profitent de la manne des visiteurs, créant pour l'occasion une activité œnotouristique, avec visites et explication du métier, tout en entamant un développement à l'export (États-Unis, Québec, Japon, Scandinavie…). Parents de trois jeunes enfants, ils on su concilier vie professionnelle et familiale, tout en s'investissant dans la vie locale. Engagé dès le départ dans le syndicat des vignerons, Matthieu en est même devenu aujourd'hui le président. Une fonction qu'il conjugue à celle de conseiller municipal, son épouse participant pour sa part à l'office de tourisme. Bel exemple d'une intégration réussie avec la volonté délibérée de partager la vie de toute une communauté.

A la croisée de la route menant à Tharoiseau et de celle arrivant d'Avallon, se dresse un calvaire où les pélerins d'alors criaient *«Montjoie»* en découvrant la vue sur la basilique de Vézelay. De là est né le nom du domaine, qui sonne aujourd'hui comme un cri de ralliement. Avec pour *«croisade»*, la réalisation d'un vin de qualité où la passion se mêle au savoir faire, fruit du travail d'un couple de jeunes vignerons atypiques.

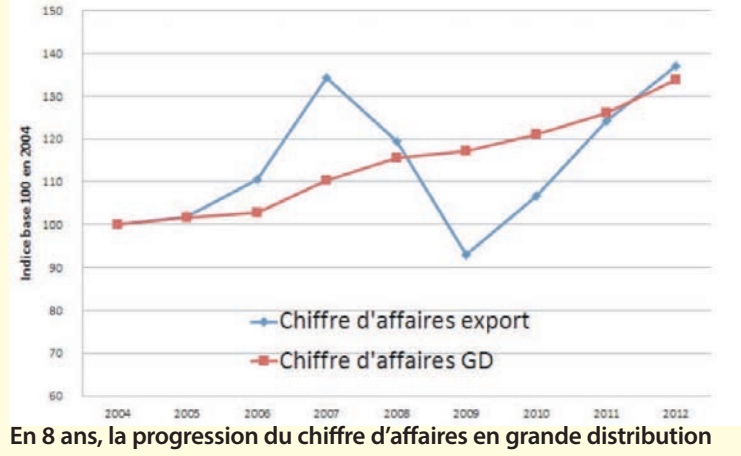
Dominique Bernerd



PERSPECTIVES Montée en gamme des vins

Des indicateurs toujours au vert La Bourgogne produit 200 millions de bouteilles par an en moyenne, pour moitié vendues en France. Au national, 37 % des ventes se font via la grande distribution (GD) et pour près de sept régionales sur dix. Le président-délégué du BIVB, Michel Baldassini fixait le cap d'emblée : *«nos vins ont besoin de valorisation»*. Les enseignes ont exprimés leurs nouveaux besoins, allant dans ce sens. Le bilan de ces dernières années est déjà loin d'être négatif puisque le vignoble bourguignon progresse tant en volume qu'en valeur sur ce canal de ventes *«fiable même en période de crise»*.

Évolution comparative des exportations et des ventes en grande distribution



Source: BIVB

En 8 ans, la progression du chiffre d'affaires en grande distribution est aussi importante que celle à l'export

Grandes enseignes de distribution

De nouvelles opportunités

En à peine dix ans, la situation a bien changé. Fini les discours d'une Bourgogne «trop compliquée», «vieillotte», «fermée»… La quasi totalité des grandes enseignes de distribution ont répondu à l'invitation de l'Interprofession (BIVB) sur un thème qui n'était pourtant pas forcément pour leur plaire d'avance : *«la montée en gamme des vins de Bourgogne en GD»*.



Photo: Réussir

Après cinquante ans d'existence, les hyper à la Française subissent des «mutations majeures » dixit le rédacteur en chef du magazine Rayon Boisson, Benoit Moreau. Surtout, il insistait sur le fait que ces mutations sont autant d'opportunités pour les ventes de vins : *«l'explosion du drive»*, *«le renoncement au hard discount»* et la *«relance des partenariats locaux»*. Ces trois points coïncident avec la montée des achats par Internet. Vécues comme une *«corvée»* pour une majorité des Français, les courses alimentaires en grandes surfaces le sont encore plus avec les crises.

Des opportunités pour les vins

Première révolution visible, 2600 points de retraits de type Drive sont sortis de terre en France depuis 2009. Déjà, 25% des ménages français y ont fait au moins une fois leurs courses et certainement près de 33% en 2014, selon les experts. Côté vins, cette *«synergie crosscanal entre web et magasin»* permet par exemple aux clients de *«Carrefour de commander deux semaines avant les foires aux vins (FAV) pour les récupérer le jour du démarrage de l'opération»*. Optimiste sur le potentiel de ce circuit, Benoit Moreau voyait un potentiel relai de croissance puisque le vin *«est en retard»*. De plus, le *«drive recrute une clientèle plus masculine avec un plus fort pouvoir d'achat que la "ménagère"»*. Des profils correspondant particulièrement bien à la clientèle historique des vins de Bourgogne.

Avec ses Climats, ses 100 appellations, sa hiérarchisation, ses petits Domaines… la Bourgogne offre aux enseignes ce qu'elles recherchent actuellement : *«un large choix»* leur permettant *«d'échapper au comparateur de prix»* afin de pouvoir *«vendre avec de plus fortes marges des produits exclusifs à l'enseigne»*. C'est aussi un moyen pour elles de *«rivaliser»* contre les e-commerçants, comme avec l'arrivée à Beaune de Venteprivée.com *«qui prévoit de multiplier par dix ses ventes de vins en dix ans»*.

Le hard discount "piraté" par le web

Cette montée en puissance des ventes par Internet correspond *«exactement»* à la *«chute»* du hard discount en terme de part de marché (14,5 en 2009 contre 11,5 en 2013). C'est la deuxième grande révolution. *«Aujourd'hui, battu sur les promotions et par le drive, les fermetures s'accélèrent avec la LME et la fin des marges arrières»*. Les survivants tentent de monter en gamme. Alors qu'auparavant, les ventes de vins se faisaient uniquement en cartons, désormais il n'est pas rare d'avoir une présentation en rayon avec des caisses en bois. *«L'offre est plus large avec des vignerons partenaires mis en avant et des appellations prestigieuses comme un chorey-les-beaune à neuf euro chez Lidl !»* Derrière, les gérants et propriétaires espèrent retenir et fidéliser le client tout en *«gonflant»* son panier moyen avec des campagnes de communications ciblées. Là aussi, les enseignes cherchent à échapper aux comparateurs de prix sur Internet. *«C'est la limite de la transparence et de la guerre des prix, il faut ensuite récupérer ses pertes de marge»*.

Rapprochement des PME

A l'encontre du business plan initial des hard discounter, la centrale d'achat de Lidl a par exemple déménagé à Rungis *«pour régionaliser ses approvisionnement et se rapprocher des PME»* agroalimentaires. C'est la troisième grande tendance. Le développement des vins à plus de 5 euro en fond de rayon s'en ressent tout comme celui de création de labels maisons pour aller sur le terrain des vins à 5-7 euro. En scellant des partenariats durables avec les vignerons, les enseignes mettent en avant une offre *«exclusive de vins de domaines»*, permettant de communiquer sur le sauvetage de l'économie française, le made in France, l'offre locale propre au développement durable en circuits courts.

Le comportement des consommateurs en pleine évolution

Si les grandes enseignes de distribution modifient leurs approvisionnements, ce n'est pas pour le seul amour du monde viticole mais bien surtout parce que le consommateur a évolué. Responsable des études économiques au BIVB, Frédéric Dupray met en avant la notion de *«moins mais mieux»*. Depuis 50 ans, la chute de la consommation régulière s'est accompagnée d'une croissance du budget des ménages accordés à l'achat d'alcool (+3% pour les vins tranquilles en 2012). Le phénomène n'est pas fini avec la «perte» générale de 351 000 foyers pour le vin ces deux dernières années. Les moments occasionnels, plus souvent au domicile, ne cessent de croitre : «une à deux fois par semaine pour 23 millions de Français». Ainsi, la Bourgogne continue de recruter des *«foyers acheteurs»* surtout parmi les moins de 50 ans. Les moins de 35 ans *«n'hésitent pas à investir plus de 6 €/col»*, élargissant *«la base des consommateurs potentiels»*. Les vins à 6 € se *«démocratisent»* même lors de repas ordinaire dans une fourchette allant de 3 à 10 €/col, contre 10 à 30 €/col lors des repas *«améliorés»*.

Mais attention, l'acte d'achat en grande surface a ses particularités. Car l'acheteur de vin tranquille est *«différent»* du reste de la clientèle des enseignes. 75% des achats de vins sont fait par des hommes. Le consommateur retourne pour 34 % dans le rayon tous les 15 jours. La moitié des acheteurs ont plus de 45 ans. 89% vont prendre part à la consommation des vins achetés. Une consommation qui sera immédiate ou le weekend suivant. D'ailleurs, 46% des ventes sont réalisées le week-end sur le rayon liquide.

«Le plat accompagnant est la clé d'entrée». Sauf que les consommateurs se sentent *«gênés»* devant *«un mur»* de choix. Particularité, le Français a peur de se tromper et il va donc chercher des informations. Il erre alors en moyenne 1 minute 26 secondes *«perdu et frustré»*. Il attend des signalétiques plus claires et par défaut, se repère par rapport au prix!

Prise en main (83%), la lecture du packaging permet alors la recherche d'informations, si tant est que l'étiquette ait permis auparavant de véhiculer les codes du vin recherchés. Les mentions rassurent *«même si elles ne sont pas comprises»*. D'ailleurs, les réponses de clients montrent que la Bourgogne est la région viticole avec la plus forte notoriété mais derrière, ce *«taux tombe vite, même sur des saint-véran pourtant fréquemment vendus d'où l'intérêt de rattacher le mot bourgogne»*, rappel Frédéric Dupray, surtout dans les bassins de vie éloignés (Sud-Ouest, Nord).

de Bourgogne en Grande Distribution

Positionnement des vins de Bourgogne

La Bourgogne réussit à contre-tendance

Alors que le monde plongeait en pleine crise financière, économique et politique, la Bourgogne a battu des records sur le circuit de la grande distribution. Un exploit d'autant plus probant que le vignoble ne s'est pas positionné sur trois des quatre créneaux porteurs : BIB, rosé, vins IGP de cépages et bulles. Enfin, la région joue peu la carte promotionnelle et se concentre sur les Foires aux Vins (IRI)



Photo: Réussir

Du cabinet IRI Symphony, Magali Dubeau analysait le positionnement des Bourgognes par rapport aux autres ventes de vins en hyper et supermarché. Tous les vins tranquilles confondus représentent moins de 5 % de leur CA, stable, même si la croissance se fait plus en valeur qu'en volume, comparativement aux autres produits de grande consommation (PGC). « *La Bourgogne est un des gagnants de ces dix dernières années sur le marché des appellations* ». Mais des nuances existent. Si depuis 2007-08, l'évolution annuelle est de +3% en terme de valeur, en volume, la croissance bourguignonne est plus faible que le reste des PGC. L'illustration du «moins mais mieux».

Du côté des autres vignobles, le format 75cl est en retrait en raison de la progression « *ininterrompue* » des BIB (+7% annuel) qui représentent désormais 33 % de part de marché (PDM) du rayon vin.

Dans le détail, les vins de cépages gagne près de 4 points depuis 2009 à 20% de PDM via surtout les IGP et un peu les VSIGP cépages. Les Marques de distributeurs (MDD) sont toujours en croissance comptant pour 40 % des volumes. Les rosés représentent désormais près de 30% des ventes « *au détriment surtout des rouges* ». Les blancs sont stables.

Le nord est ch'ti avec les Bourgognes

Au sein de la famille des vins AOP tranquille, la Bourgogne ne compte que pour 2,4% des linéaires, soit 31 millions de cols vendus pour un chiffre d'affaires de 105 millions d'€. Volumes et valeurs sont en hausse une nouvelle fois, respectivement +4,2% et +5,4% sur l'année. Mais ses ventes ne sont pas équilibrées sur le territoire national. 55% des ventes de Bourgogne sont réalisées sur la grande région Est. 34 % en Ile de France, stable. La région Nord «sous-consomme» des Bourgognes.

Au final, la Bourgogne pèse pour 4,6 % des ventes de vins AOP, deuxième en progression, sur la dernière année à fin juin 2013, après la Loire, mais devant le Rhône et le Languedoc-Roussillon, depuis les retraits des Bordeaux et vins Corses. Sur le long terme (depuis 2004), c'est surtout le seul vignoble en croissance avec la Provence, qui elle fait mieux en volume avec ses rosés.

Une saine progression

La Bourgogne progresse (pour 90%) avec ses blancs et reste de loin le plus gros contributeur de la croissance sur la couleur. Progrès enregistrés aussi en rouges sur un marché en retrait. En grandes surfaces, 60% des volumes sont réalisés en blanc, avec les régionales mâcon et aligoté, qui représentent 62% de ses volumes blancs. « Ces régionales baissent en proportion au profit des villages et AOC du Chablisien qui affichent des prix supérieurs. Du coup, sur l'année, la progression est transversale et saine, hors promotion "prospectus" ou réduction de prix mis en avant. 85% des gains c'est fait hors promo en blanc », félicitait Magali Dubeau.

Résultat, les ventes de bourgognes blancs entre 3 et 6 euro « *se réduisent* » en proportion au profit de la tranche des 6 à 10 €/col, ou plus. « Vous êtes le vignoble avec la plus importante proportion de vins blancs vendus au delà des 6 € ». Une homogénéité par la base sans entrée de gamme en dessous de 3€/col. Idem pour les rouges, cette fois au profit des AOC villages avec en tête ceux de la Côte de Beaune. Bémol, le repli des passetoutgrains. Les rouges bourguignons représentent 44% des volumes entre 3 et 6 € et la croissance se fait au delà de 10 €/col.

5 000 bourgognes en catalogue

Des indicateurs prouvant le « succès de la Bourgogne malgré son absence des marchés BIB et rosé », saluait Benoit Moreau, qui sont autant de relai de croissance potentiel. A condition de ne pas brouiller l'image. 5.000 références sont recensées dans les catalogues, moitié en rouges, moitié en blancs. « *Une offre large d'AOC est essentiellement présentée à l'occasion des foires aux vins* ».

En effet, la Bourgogne ne met que 3,3 % de ses volumes en BIB contre 17% pour les autres AOP : 1,2% pour le beaujolais mais jusqu'à 26% pour le Rhône. En revanche, la Bourgogne sait profiter du dynamisme du marché des bulles (169 millions de col/an) qui a pourtant connu un « *accident de parcours* » l'an dernier enregistrant une baisse, baisse due aux évolutions « *fluctuantes* » des champagnes, dont 80 % sont vendus en promotion (8-9 €/col). Avec un prix moyen de 5,76 €/col, le crémant de bourgogne se classe troisième « au coude à coude avec la clairette de Die ». D'autres AOP étrangère sont bien installées sur ce marché comme le Cava italien qui affiche un prix moyen de 5,47 €/col.

Quelle stratégie pour se différencier en GD ?

Du pôle Marché & Développement du BIVB, Frédéric Dupray faisait un « *zoom* » sur les spécificités bourguignonnes en terme de stratégie. Le positionnement se voit par le prix, plus cher de 70% que la moyenne des vins AOP en rayon ce qui séduit où «rassure» le consommateur. La traditionnelle bouteille 75 cl est le format plébiscité à 95 %. Sur le marché « *flou* » des effervescents, il apparaît moins évident pour se démarquer à la hausse. Le crémant de Bourgogne a pourtant accentué ses ventes de 10% depuis 2010 et veut se « *repositionné sur les 6-10 €/col nécessaire pour sortir de la nasse des AOP et gérer la pénurie* » des stocks. Pénurie accélérée avec « *l'explosion de l'export* » bien valorisé (4,51 €/col départ cave).

Des foires aux vins valorisantes pour les villages

Magali Dubeau faisait un bilan des foires aux vins d'automne 2012. Les Bourgognes vendent à cette occasion pour 13% de ses volumes écoulés annuellement en hyper et super et pour 15% en chiffre d'affaires. Surtout en hyper d'ailleurs, pour près de 20 % de la valeur annuelle, plaçant la Bourgogne comme le premier vignoble en terme de volume et deuxième en terme de valeur, avec 54 références sur 625 (9% assortiment). La moitié des ventes sont alors réalisées sur des villages mais pour 79 % de la valeur. Les principaux bénéficiaires sont donc les villages de la Côte de Beaune puis les régionales rouges. En blanc, les foires aux vins représentent 28% des ventes de villages en GD (contre 16 % le reste de l'année) et les AOC du Chablisien restent le premier groupe à être vendu. Une progression qui ne profite pas aux AOC du Grand Auxerrois à l'inverse de l'aligoté qui progresse lors de ces foires.

Paroles de metteurs en marché

Anne Maizière pour l'opérateur «Domaine et châteaux de Bourgogne réunis» à Beaune et Jean-Marc Veuillet, représentant de Blason de Bourgogne se réjouissaient de voir la grande distribution comme leurs clients « *rechercher des vins de Domaines et des vins de qualité, avec de très bon rapport qualité/prix* ». Avec le « *transfert des spiritueux vers les vins blancs à l'apéritif, chablis ou saint-véran ont le vent en poupe* » et sont une clé d'entrée possible pour « élargir vers des AOC plus confidentielles ». Mais Anne Maizière nuance : « *un risque subsiste : la majorité de notre chiffre d'affaires est réalisé lors des foires aux vins. Il faudrait d'autres moments* ». Blason de Bourgogne est « *plus axé sur une gamme permanente* » et les foires constituent moins de 20 % de ses ventes annuelles. Si la demande en BIB s'accentue, la notoriété des Bourgognes « *rassure* » certes, mais l'aspect PVC sur un format 3L « *vite à 20 €* » est un frein, tant en terme de budget que d'image, sans compter l'approvisionnement en volumes. Domaines et Châteaux de Bourgogne réunis « *cherche donc plus à faire des partenariats, des clubs… pour valoriser le travail fait en amont dans le vignoble* ».



En bref

Bientôt le six cylindres


JCB

Le constructeur britannique JCB a investi plus de 52 millions d'euros dans la production de son moteur six cylindres Dieselmax 672, qui sera mis sur le marché à partir de 2015. D'une cylindrée de 7,2 litres, il proposera une plage de puissance de 188 à 302 ch, pour un couple maxi de 1 200 N.m, et équipera les grosses chargeuses à roues, les tombereaux et les pelles mécaniques. En revanche, les tracteurs de 190 ch et plus devraient conserver la motorisation Sisu. Pour répondre aux normes Tier 4 final, ce moteur recevra un système SCR de post-traitement des gaz d'échappement à l'AdBlue, mais ne disposera pas de Fap. Il en sera de même pour les blocs quatre cylindres de plus de 80 ch ceux de puissances inférieures ne nécessiteront pas de SCR.

Le GNR sur le net

www.fioulreduc.com est un site spécialisé dans la vente en ligne de fioul domestique qui propose désormais la vente de Gazole Non Routier (GNR) aux agriculteurs. L'interface permet à l'internaute de suivre le cours du GNR, d'être alerté en temps réel des baisses du prix et de commander directement en ligne.

Un strip-tiller aux réglages facilités


L.VIMOND

SlyFrance propose désormais un réglage pneumatique centralisé des chasse-débris. En complément du réglage des pressions pour les dents et le rappui, ce système constitue un gain en ergonomie, notamment en rangs serrés. SlyFrance propose également une version semi-portée de ses strip-tillers.

Entretien

Bien choisir son nettoyeur haute pression

Débit, pression, température de l'eau ou encore pompe sont des facteurs à prendre en compte.


Karcher

Mieux vaut privilégier le débit à la pression d'eau, pour gagner en débit et en quantité d'eau

Lors de l'achat d'un nettoyeur haute pression, il y a quatre facteurs à prendre en compte pour un bon nettoyage. L'action mécanique est le premier élément à considérer, c'est-à-dire la puissance du jet, mais aussi la brosse. Le facteur thermique est le deuxième levier, notamment avec des résidus gras : plus l'eau est chaude, plus on dégraisse vite. La pression ne suffit pas : on a beau mettre 250 bars, si c'est gras, la saleté demeure sous un jet froid. L'action chimique, c'est-à-dire le détergent, est un élément important. Le facteur temps n'est pas à négliger. Il faut laisser agir le détergent sur la surface à nettoyer suffisamment longtemps pour une bonne efficacité.

Pression ou débit

La pression sert à décaper, alors que le débit sert à véhiculer les déchets décapés. Le débit d'eau est synonyme de rendement de chantier. Avec beaucoup de pression et peu de débit (moins de 15 l/min), on décolle bien la saleté, mais elle est redéposée à proximité. Avec plus d'eau, elle est évacuée. Dans la majorité des utilisations agricoles, une pression de 160 bars suffit. À pression égale, un fort débit implique plus de puissance donc un coût plus élevé du nettoyeur. Si les surfaces à laver et/ou le volume de résidus sont importants, le débit d'eau est à privilégier. En revanche, dans le cas de résidus difficiles à décoller et de petites surfaces, préférez une pression élevée. Entre une machine de 1 000 litres/heure à 180 bars et une machine de 2 000 litres/heure à 200 bars, le surcoût est de 30 à 40 %. En revanche, le temps de nettoyage est divisé par deux. Les besoins en eau sont donc identiques, voire moindres. En outre, le nettoyeur haute pression aura une durée de vie deux fois plus longue et le coût de main-d'œuvre consacrée au nettoyage sera réduit. Sur le long terme, un nettoyeur puissant est plus économique.

Deux types de pompes existent sur les nettoyeurs haute pression. Les plus petits modèles abritent souvent des pompes axiales, tandis que les pompes radiales équipent plutôt les modèles à gros débit. Ces dernières demandent un entretien et une vidange régulière. Les pompes axiales disposent de trois pistons, voire quatre, dans l'axe du moteur, montés sur un plateau oblique. Elles injectent directement l'eau sous pression et proposent un bon rendement.

Concernant les buses, on distingue trois types : à jet crayon, à jet plat et la buse rotative. La buse à jet crayon concentre le débit et la pression en un point. Elle procure une bonne action décapante, mais ne permet pas de véhiculer beaucoup de déchets. La buse à jet plat propose un jet dont la puissance est répartie sur une certaine largeur. Plus on s'éloigne de la surface, plus on balaie large, mais moins la puissance de décapage est élevée. Bien souvent, la lance du nettoyeur haute pression permet de passer d'un jet crayon à un jet plat à l'angle réglable. La buse rotative reprend un jet crayon monté sur un support tournant. Elle offre les avantages des deux types de buses cités précédemment. Attention cependant à l'utiliser avec parcimonie : le jet crayon est parfois trop puissant et peut endommager les joints, la peinture et certaines surfaces (bétonnées notamment).

Quant à la température, l'eau froide suffit lorsqu'il n'y a que de la matière à retirer. Avec des corps gras et/ou collants, l'eau chaude - 60 °C suffisent - et/ou un détergent permet un décapage plus rapide.

LUDOVIC VIMOND

Entreprises

Manitou se sépare de Lucas G

Cinq ans après l'avoir rachetée, Manitou se sépare de la société Lucas G. Cadre du groupe Manitou depuis 2005 dans lequel il a occupé successivement les fonctions de directeur commercial Europe et directeur du centre de profit, Régis Legendre a acquis la totalité de la société vendéenne, accompagné d'un industriel (groupe Grégoire-Besson) et d'un fond d'investissement. Fort d'un chiffre d'affaires de 24 millions d'euros, la société Lucas G en réalise 20% à l'export. Régis Legendre entend consolider la présence de Lucas G en France et se donne jusqu'à 2020 pour augmenter la part de l'export à 50%, en développant le réseau commercial et en adaptant les produits aux besoins locaux. Concernant le leader français de la manutention, Yanmar a annoncé avoir acquis 6,26 % du capital de Manitou auprès de la Société Générale, renforçant le rapprochement entre les deux sociétés qui collaboraient déjà sur des produits depuis début 2 012;


Lucas G

Ancien cadre de Manitou, Régis Legendre a repris Lucas G et entend développer l'export

L.V.

Entreprises

La gestion de l'élevage sur smartphone

L'application T4C InHerd est une déclinaison mobile du logiciel de gestion du troupeau T4C utilisé avec les robots de traite Lely. Cette plateforme, utilisable gratuitement pendant trois mois, permet à l'éleveur d'avoir toujours accès aux performances et à la santé de son troupeau, mais également de gérer son emploi du temps et celui de ses salariés ou associés. Pour son lancement, le T4C InHerd se compose de huit outils téléchargeables séparément. *«FarmBeats»* affiche les performances du troupeau et du robot de traite en les comparant à la moyenne de la semaine précédente. *«Today»* répertorie les tâches à effectuer en fonction de l'agenda et des mesures réalisées par les équipements Lely connectés au T4C. *«Cow»* renseigne les données alimentaires,


Lely

de production et de reproduction de chaque vache. *«SystemToday»* indique les points de contrôle et de maintenance du robot de traite. *«Signals»* rassemble les alarmes liées au robot de traite. *«HowTo»* explique étape par étape la marche à suivre pour réaliser une tâche, notamment par l'intermédiaire de vidéos. *«FarmNotes»* est une messagerie entre les différents utilisateurs. Enfin, *«FarmSetup»* permet de créer les comptes utilisateurs.

M. PORTIER

Yonne Agri

Une journée d'information pour optimiser la pulvérisation.



Fidèle à ses journées à thèmes, Yonne Agri a organisé le 13 novembre une journée « qualité de la pulvérisation », profitant des premières livraisons du nouvel automoteur RS 20 d'Artec. Benoit Bon, conseiller privé pour la société SC2, est intervenu devant une trentaine d'agriculteurs présents sur les paramètres à prendre en compte pour optimiser la qualité de pulvérisation et ainsi réduire les quantités de pesticides et les volumes d'eau. Pour ce technicien qui expérimente depuis plus de 20 ans les effets du volume d'application sur l'efficacité des produits phytosanitaire, le choix de la buse est déterminant mais pas seulement. Les facteurs liés à la plante, au volume d'eau (concentration de la bouillie), au climat (température, hygrométrie, humidité du sol, lumière …) et à la granulométrie des gouttes (taille et nombre) sont importants à considérer pour réduire les quantités de produits. Benoit Bon a présenté ensuite le mode d'action des adjuvants, leur classification et l'influence qu'ils ont sur la dispersion en cuve et sur la granulométrie. L'après-midi était consacré à la présentation de l'Artec RS 20 et de la gamme de pulvérisateurs Caruelle,

L'Axion 800

«Tracteur de l'année 2014» et «Machine de l'année 2014»



Décerné chaque année par un groupe indépendant de journalistes européens spécialisés dans l'agriculture, le titre de « Tracteur de l'année 2014 » revient cette année au nouvel Axion 850 de Claas qui reçoit également le titre de « Machine de l'année » attribué tous les deux ans par des rédacteurs techniques allemands. Ces deux récompenses ont été remises à l'occasion du salon Agritechnica à Hanovre à Claas qui fête cette année ses cents ans et les dix ans de sa division tracteurs.
Le nouvel Axion 800 avait été présenté en grande première en février dernier lors du SIMA. Alors que les premiers exemplaires arrivent sur le marché avec la boite Hexashift, Claas a présenté à Hanovre son modèle à variation continue Cmatic. L'Axion 850 est le plus puissant des 4 modèles de 215 à 264 ch (selon ECE R 120).

▶ Des professionnels à votre service

ETA POISSENOT Père et Fils
A votre service pour récolte maïs grain avec MB équipée chenilles + 4 roues motrices
Port. 06 84 36 85 18 - 06 70 92 74 77

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Grillage pour gros gibiers
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66 — Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

L'Eleveur Bourguignon
Le plus grand choix de la région
Prévoir l'aménagement de vos bâtiments d'Élevage !
Réservez
Cornadis - Abreuvoirs - Logettes Barrières - Filets brise vent
Jean-Paul Clerget - 06 80 34 11 73

nouveau - nouveau - nouveau - nouveau - nouveau - nouveau - nouveau
SSV JCB DIESEL WORKMAX
14 205 €HT
Garage du Mouësse
Agent POLARIS The Way Out
JCB WORKMAX
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35




LA SOLUTION GROUPAMA :
LE COMPTE D'EPARGNE PROFESSIONNELLE

L'univers Agricole à retrouver sur groupama-agri.fr
Groupama
Toujours là pour moi.

Le titulaire exploitant agricole d'un CEP 2013 peut affecter sur un compte spécifique, intitulé DPA 2013, une partie de son solde au régime fiscal de la déduction pour aléas. Cette décision est de la responsabilité exclusive du titulaire qui doit s'assurer de son éligibilité à ce régime et vérifier ces conditions d'application. Pour connaître l'ensemble des conditions relatives à la déduction pour aléas : se référer à la réglementation applicable.
Groupama Grand Est (Entreprise régie par le Code des Assurance - 101 route de Hausbergen, 67012 Strasbourg Cedex - B.P 30014) est autorisée en qualité de mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement, en cours d'immatriculation à l'ORIAS, à commercialiser les produits et services bancaires de Groupama Banque, au capital de 120 825 712 euros - 67 rue Robespierre 93107 Montreuil Cedex. 572 043 800 RCS Bobigny - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 006 369 - www.groupamabanque.com.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat.	Sancoins 13/11/2013	Bourg-en-Bresse 19/11/2013	St Christophe-en B. 13/11/2013	National 13/11 au 19/11/13
Vaches viande (V)	U	-	4,10 €	4,34 €	4,26 €
	R	3,75 €	3,80 €	4,00 €	3,85 €
	O	-	3,45 €	-	3,45 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,50 €
	O	3,40 €	2,95 €	-	3,33 €
Vaches lait (L)	O	-	2,90 €	-	2,99 €
	P	2,74 €	2,25 €	-	2,96 €
Génisses VML	U	4,55 €	4,50 €	4,80 €	4,47 €
	R	4,05 €	3,95€	4,07 €	3,90 €
	O	-	3,35€	-	3,26 €
Taureaux VML	URO	2,65 €	2,50 €	2,73 €	2,68 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 19/11

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,08	2,82
250-300 kg	-	2,87	2,65
300-350 kg	2,95	2,59	2,49
350-400 kg	-	2,52	2,42
400-450 kg	2,68	2,50	2,38
450-500 kg	-	2,44	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,70	2,57
250-300 kg	-	2,56	2,40
300-350 kg	-	2,55	2,39
350-400 kg	-	2,50	2,44
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	2,17
400-450 kg	-	-	2,20
450 kg et +	-	2,29	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,60	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	-	2,06	1,82 -
5 -10 ans	-	1,95	1,68
+10 ans	-	1,76	1,55 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	-	2,28	2,01

Bovins : 1573 - L'offre est plus importante dans toutes les catégories. 88% de vendus

Broutards Laitonnes : contrairement à la semaine passée, l'offre plus importante n'a pas permis la reconduction des cours. Il en résulte un tri plus sévère et une baisse plus ou moins marquée selon les critères de poids et de conformation. Malgré tout la vente est quasi totale.

Génisses 18 mois et taurillons: peu d'offre, et de qualité très ordinaire.

Vaches : baisse nette dans toutes les qualités, notamment en médiocres trop maigres. Les invendus sont plus nombreux.

Info : jeudi 21 novembre dés 14h: vente de cheptels

1 vache sans culard 766 kg : 2520€ (3,29). **Laitonnes culardes 195 à 227 kg :** 940 à 1280€ (4,82 à 5,64).

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 18/11

Bovins (372))		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
255 à 310 kg	660 - 780	2,44 - 2,70
350 à 410 kg	860 - 1000	2,35 - 2,51
420 à 490 kg	1030 - 1150	2,35 - 2,50
Taurillons d'herbe		
325 à 530 kg	-	-
440 à 510 kg	-	-
Laitonnes		
250 à 365 kg	600 - 880	2,40 - 2,51
Génisses		
320 à 550 kg (16-24mois)	-	-
590 à 670 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
850 à 1080 kg	-	-
Vaches		
légères	700 - 1050	
entre-deux	1100 - 1320	
lourdes	1340 - 1600	

Placement difficile en broutards face à une demande calme entraînant une baisse et plus particulièrement sur les sujets lourds.
Fléchissement des tarifs en laitonnes , femelles et génisses d'export
Apports plus important en vaches. Cours revus à la baisse en partie due aux difficultés rencontrées pour l'écoulement des animaux gras.

Prochain marché bovins le lundi 25 novembre, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 20/11

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,80	2,63
300 à 350 kg	2,54	nc
350 à 400 kg	2,44	2,24
400 à 450 kg	2,42	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	2,75	nc
250 à 300 kg	nc	2,48
300 à 350 kg	2,59	2,44
350 à 400 kg	nc	nc
Génisses		
(24-36 mois)	nc	1,90 - 2,30
Vaches		
- 5 ans	1,80 - 2,10	1,60 - 1,90
de 5 à 10 ans	1,63 - 1,98	1,45 - 1,85
+ 10 ans	-	1,25 - 1,75

Broutards laitonnes : La demande n'est pas en corrélation avec l'offre dûe à la saison avec des cours en baisse dans les broutards. Les cours des laitonnes sont reconduits.

Vaches - Génisses : En relation vec le marché de la viande, la baisse est une nouvelle fois présente dans toutes les catégories malgré une bonne présentation des marchandises.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)*

Marchés de Bourg-en-Bresse du 19/11/2013

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,55 €	2,25 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,40 €	2,20 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,35 €	2,15 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,40 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,35 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,25 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,50 €	2,15 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,30 €	2,00 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,20 €	2,00 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,40 €	2,10 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,35 €	2,05 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,15 €	2,00 €	nc

Tendance : Apport très important, mauvaise vente.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)*

Cotations Dijon 11/11 au 17/11/2013

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,61 €	-
350 kg	-	2,50 €	2,44 €
400 kg	-	2,45 €	2,40 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,38 €	2,32 €
500 kg	-	2,31 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,56 €	2,48 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,35 €	2,30 €

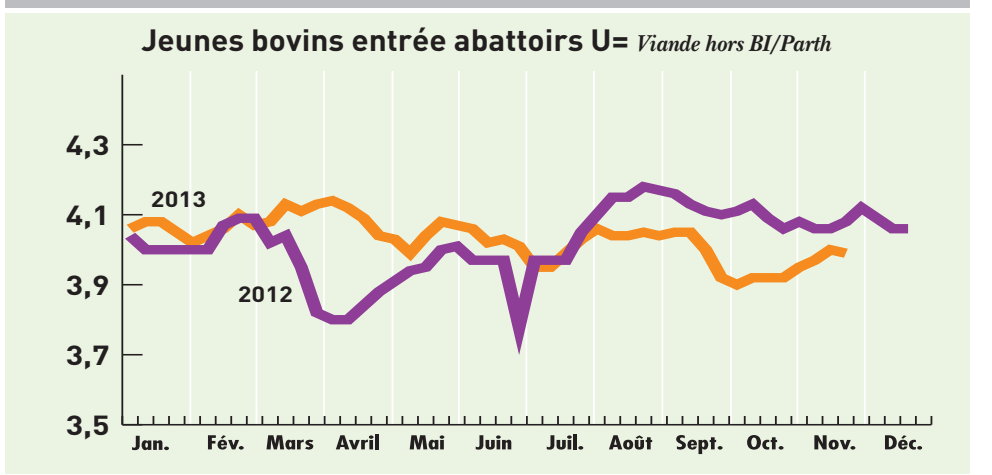
Tendance : Cours difficilement reconduits.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations Bassin Centre-Est du 11/11 au 17/11/2013

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,99 €	3,86 €	-			
Races mixte		-	3,67 €	3,63 €	3,60 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	4,09 €	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,42 €	4,36 €	4,19 €	3,81 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,35 €	4,33 €	4,16 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte	-	-	-	3,56 €	3,46 €	-	-
Races lait				-	3,21 €	3,12 €	3,00 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,92 €	4,64 €	4,45 €	4,28 €			

Tendance : Stabilité en JB, début de la baisse en femelles (effets concours).



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Grand Sud du 11/11 au 17/11/2013

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,14 €	4,11 €	-	-	-	-		
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	5,08 €	4,58 €	4,43 €	4,25 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg		5,55 €	5,01 €	-				
Races mixte					-	3,48 €		-
Races lait					-		3,12 €	3,07 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	5,26 €	5,01 €	4,67 €	4,45 €				

Tendances SEM. DU 18 AU 22 NOVEMBRE 2013

Bovins de boucherie

L'activité commerciale se durcit sérieusement. Les achats de Noël ont débuté, et le budget des familles doit également faire face aux différentes taxes qui s'accumulent en fin d'année. Sur le marché de la viande, les transactions sont laborieuses avec des apports plus importants (report de la semaine passée) et largement suffisants pour couvrir les besoins de fin de mois. La demande est réduite pour les bonnes charolaises avec des tarifs très discutés. Dans les réformes allaitantes de choix secondaire, la tendance est lourde et les tarifs fléchissent sérieusement, notamment pour les animaux bas de gamme, âgés et manquant de viande. En réformes laitières, l'offre est largement suffisante pour satisfaire les besoins des outils industriels et les tarifs restent orientés à la baisse dans les vaches frisonnes et montbéliardes avec un tri sévère dans les vaches maigres. En jeunes bovins, le commerce est calme mais les cours sont stables. ■

Broutards

Les sorties restent conséquentes et suffisantes pour les besoins des exportateurs. La commercialisation est calme dans les broutards charolais de 350 kg à 450 kg avec des tarifs en légère baisse. La demande pour la repousse et quelques besoins à l'export sur la Tunisie permet de stabiliser les prix dans les bons légers. En femelles, avec la progression de l'offre, la vente est plus calme y compris pour les bonnes laitonnes charolaises exportées sur l'Italie. L'écoulement demeure tendu pour la petite marchandise achetée pour l'Espagne. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les disponibilités de place chez les intégrateurs restent un problème récurant, avec de gros volumes de sortie cette semaine. Si les cours se sont stabilisés dans les bons veaux frisons, les tarifs se replient dans les bons montbéliards ou croisés avec un différentiel tarifaire significatif entre dans les veaux ordinaires ou plus légers. En veaux d'élevage et label, l'offre est plus étoffée ce qui entraîne un léger repli dans les bons veaux charolais ou croisés. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 18novembre)

«Mise en marché d'animaux un peu plus importante. Les qualités sont plus hétérogènes. Les animaux non finis provenant de la décharge des herbages participent à l'accentuation de la baisse. Le redressement du marché pourrait intervenir d'ici une quinzaine de jours.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 18/11*

Agneaux (945)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,84 - 3,16**	**2,59 - 3,06**
Gras (38-44 kg)	-	**2,84 - 3,20**	**2,56 - 2,83**
Gras (+44 kg)	-	**2,66 - 3,08**	**2,61 - 2,76**
Gras (+50 kg)	-	**2,39 - 2,80**	-
Laitons (32-38 kg) 69 à 113 €	-	-	-
Laitons (38-44 kg) 91 à 140 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 121 à 132 €	-	-	-
Brebis (1128)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**0,85 - 1,26**	**0,71 - 0,82**	-
Divers			
Béliers **(16)** 60 € à 130 € (0,69 - 1,73)		-	
Agneaux maigres : 25 € à 83 €			
Chèvres : 9 à 50 €			
Boucs : 10 à 60 €			

Ovins : 1275
98% de vendus. L'offre apparaît importante pour la saison.
Agneaux : les cours demeurent attractifs, mais doivent céder quelques centimes par rapport aux semaines précédentes, dans un contexte de consommation peu emballé.
Brebis: bonne vente et cours très fermes. Les lots présentés sont globalement de bonne qualité.
Béliers: cours reconduits. **Caprins:** bonne vente.

Effectifs : Agneaux : 945. Brebis : 257. Béliers : 16. Caprins : 57.

Prochain marché :
Le lundi 02/12 aux horaires habituels. Pesée 7h, vente 9h.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 04/11*

Ovins : 98	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**101 - 121**	**2,44 - 2,73**
Agneaux gras -44 kg	-	-
Agneaux gras +44 kg	-	-
Brebis	**65 - 78**	**0,89 - 0,97**
Béliers	-	

Cours reconduits dans lensemble des catégories.

Prochain marché ovins le lundi 25 novembre aux horaires habituels.

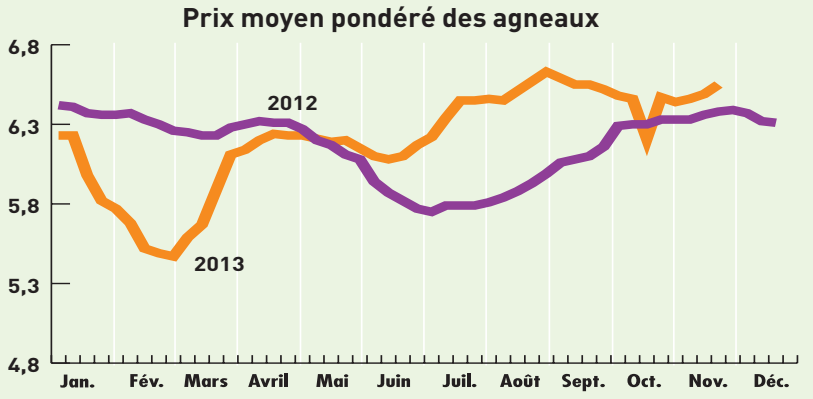
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 11/11 au 17/11/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**6,95 €**	**6,41 €**
Couvert	16-19 kg	**7,11 €**	**6,89 €**	**6,28 €**
Gras	-16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**6,09 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 11/11 au 17/11/2013*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,55 €	**5,78 €**	**2,15 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie — du 11/11/2013 au 17/11/2013

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Confor-mation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	6,71	6,82	6,82	6,20	-	-	-	-
	Var.	0,18	0,13	0,13	0,16				
	R	6,45	6,51	6,45	-	6,95	6,87	-	-
	Var.	0,15	0,13	0,07		-0,10	-0,11		
	O	-	-	-	-	6,84	-	-	-
	Var.					-0,04			
3 (couverts)	U	-	6,76	6,68	5,77	-	7,11	6,91	6,26
	Var.		0,13	0,12	=		0,03	0,01	
	R	6,48	6,51	6,40	5,60	6,95	6,89	6,72	6,19
	Var.	0,15	0,09	0,10	-0,08	0,06	=	0,05	-0,02
	O	6,17	6,28	6,15	-	6,41	6,28	6,23	-
	Var.	0,27	0,28	0,15		-0,04	-0,05	-0,01	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-	-	6,09	5,92	
	Var.						-0,02	0,02	
	O	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								

Zone Nord : agneaux : malgré un commerce limité, le manqued'offre entraîne une hausse des cours. Brebis : moins d'offre et de moinsbonne qualité. **Zone Sud :** aplication du réseau, baisse deseffectifss.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 45-46
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
45-46/2013		**59 830**	**0,242**	**-**	**-**	**5**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 13 novembre 2013*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,20 à 8,50 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,30 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,40 euros/paire
Pintades : 8,50 à 8,80 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,20 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,50 à 4,80 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2013

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	190 à 200 €	170 à 180 €
2e coupe	180 à 190 €	170 à 180 €
3e coupe	170 à 180 €	170 à 180 €

Porcins

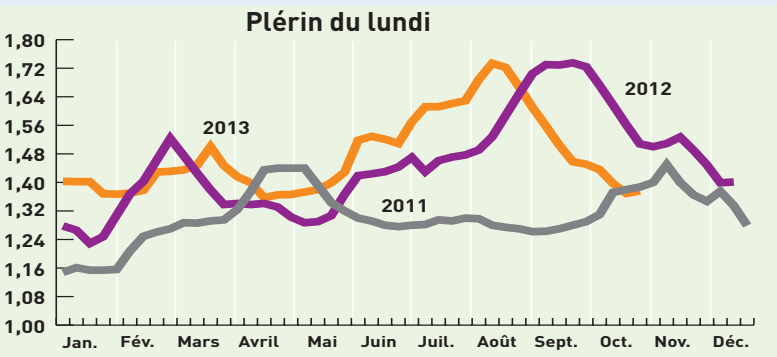
Porcs charcutiers cadran de Plérin (10 994 porcs présentés) — *Cotations du lundi 18/11/2013*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,376 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 8/11 au 14/11/13*

1,61 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

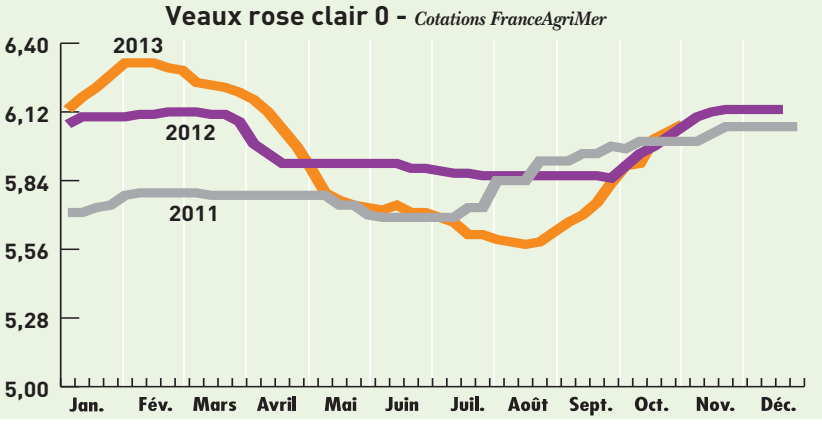
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 11/11 au 17/17/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,59 €**	-	-
U	-	**7,74 €**	**6,69 €**	-
O	-	**6,07 €**	**6,16 €**	**4,97 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 18/11 au 22/11/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**136**	**380-595 €**	**260-500 €**	**180-280 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**220-550 €**	**200-450 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	-	-	-	**130-240 €**	**40-100 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**1115**	**NC**	**NC**	**30-220 €**	**20-100 €**

Veaux rose clair 0 - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 11/11 au 17/11/2013*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,48 €**	**2,30 €**	**1,46 €**	**–**
Bons	**2,12 €**	**1,84 €**	**–**	

Céréales

Marché du 30 octobre 2013

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/220/11%	oct.-déc.	183	T C
	76/15/4/2/2	oct.-déc.	177	T C
	BPMF	oct.-déc.	187	T C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	nov.-janv.	188	N C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	nov.-janv.	193	N C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 62-63 kg/hl	oct.-déc.	171	N C
Sud Côte-d'Or	62-63 kg/hl	nov.-mars	172	N C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl	nov.-mars	166	N C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Hte Saône	50 kg/hl	nov.-déc.	150	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	6 de nov.	173	V C

MAÏS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		6 de janv.	170	N C
Aube/Yonne		longueurs	159 à 160	T C

POIS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		nov.-déc.	232	N C

FÉVEROLES	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	nov.-déc.	275	N C

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur Renault Celtis 436 RX 4000 h, 82 cv, an 2004, avec bâti fourche Mailleux fer plat tbé
✆ **06.87.55.29.38**

36 - Vds Mc Cormick XTX 185, 185 ch, 2006, 3.000 h, TBE, rél. avant et pont suspendu, 29.000 euros HT.
✆ **06 46 08 84 91.**

69 - Vds Someca 511 55 cv 1964 pompe injection neuve - Bon état 3200 euros à débattre.
✆ **06 81 30 86 30**

89 - VENDS tracteur 644, 2 RM, 5 350 h, prise SE de mas, av. atelage aut. dir. hyd., bat. alter neuf, TBE. (réf. 4706)
✆ **03 86 96 86 01 HR**

Travail sol

21 - VENDS Roger XP6, TBE, jalonnage + micro + rehausse, traceur central, 2 000 € à débattre (réf. 4701)
✆ **06 89 32 56 82**

38 - Scie à ruban murale, volant 90 cm et moteur 6 ch, tri 380, 38570 Theys, prix à débattre.
✆ **06 08 33 48 74**

38 - Vds semoir céréales Nodet 3m, CNR, Kv, 5 corps, planche 500 et 1200 euros.
✆ **06 88 34 12 13**

38 - Vends semoir maïs tournesol 6 ou 7 rangs Monosem NG plus 3 état neuf, équipé maïs semences boitier CS 5000-18.
✆ **06 81 86 07 82**

58 - VENDS combi de semis rotative Maschio 4 m. + semoir Rabewerk Multidrill M 400, 4 m., bon état, 7 000 euros à débattre (réf. 4501)
✆ **03 86 39 35 27**

Récolte

01 - Vds faucheuse Kuhn GMD 700 G 2 année 2004 2m80 7 assiettes 3100 euros HT tbé cause achat + gros
✆ **06.08.73.90.10**

18 - Cause retraite, vds moissonneuse-batteuse Case AFX 7120, coupe 6,10 m, année 2009, 900 h au moteur, 700 h au rotor, excellent état.
✆ **02 48 79 35 10, heures repas.**

21 - RECHERCHE mois.batteuses Class, Consul, Mercator, Dominator 66,76,78, 85,86,88, 96, John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1075, 1085, 1166, 1174, 1177, 1188, New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, MF 307, 440, 506, 507 et presses MD et RB (réf. 450A)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds cause arrêt activité faucheuse autochargeuse Jeulin AB 30 TBE
✆ **04 75 46 90 22**

38 - Vends chenilles mois-batt Kanton 7 galets TBE chaîne lubrifié mont. New-Holland.
✆ **04 76 55 32 16 HR Soir**

42 - recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable moiss. batteuse Class Fahr NH
✆ **06 23 19 33 18**

69 - Recherche MD presses Claas Markant 40 41 50 51 52 55 60 65 John Deere 330 332 336 342 346 349 359 456 459 Rivierre Casalis Fahr Welger Blanchot Krone Arobale Claas et presses à balles rondes.
✆ **06 74 15 73 44**

Arbo-viti

69 - Vend sécateur électrique Felco droitier 2 ans révisé + 1 lame cause renouvellement - 850 euros.
✆ **06 88 56 69 49**

Epandage

69 - Vend épandeur fumier maitre 4 tonnes moulin farine Toy.
✆ **04 74 60 14 49**

Irrigation

69 - Vds couverture intégrale 4 ha maïs 180 tuyaux diam. 50 90 canons TBE.
✆ **06 82 22 15 54**

Forestier

38 - Vds treuil forestier 8 T Tajfun, mécanique 3 points 80 m câble diam. 12 + tronçonneuse 575XP, TBE.
✆ **06 11 14 92 13**

42 - Vds scie type Marckoll avec bati de 140 plus lames et diverses pièces avec trains de rouleaux toute démontée
✆ **06 88 69 72 23**

Agri. divers

01 - Cse retraite vds tracteur Class Arès 557ATZ rel. avt charg. Faucheux P120 an 2008 - dessil. mél.+ enrub. Lucas Castormix +60G an 2005 - pirouette Krone 5m50 an 2004 - andaineur Krone Swadro 461 an 2001 - charrue Trisoc Kverneland LE, pièces anti-usure, fauch. cond. Pottinger à Rlx an 2003 - herse prairie Agram 4m80 an 2008 le tout en tbé
✆ **04.74.30.80.00. après 19 h**

03 - Vd tract JD6520 JD6230 + fourche, Fendt 308LS, presse Welger, paill Jeulin, Bennest, cultivat nourriss aliment + paille vibro, cover crop.
✆ **04 70 34 74 10**

07 - Vds charrue Kverneland trisocle très bon état
✆ **06 34 12 28 65**

18 - Vends cuves plastique, double paroi, sans équipement, pour GNR, 1.500 l : 489 euros, 2.000 l : 717 euros.
✆ **02 48 78 20 00.**

18 - Vends cause retraite : tracteur Claas Celtis 456 RX, 100 cv, avec chargeur, 3.960 h, clim., relevage avant, année 2008, TBE - presse BR Claas Variant 260, année 2006, TBE - épareuse Féor, bras télescopique 7,50 m, commande basse pression, refroidisseur, année 2005, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

21 - Cause retraite VENDS semoir Kwerneland Accord pneumatique DL 4 m., 32 disques traceur hyd. kit colza + semoir SEPEBA, 8 000 € HT à débattre (réf. 470A)
✆ **03 80 51 87 65**

23 - Vds tracteur Fiat 130/90 - semoir à maïs, pailleuse Lucas, charrue, distributeur engrais, pulvérisateur Berthoud, vibro+semoir presse balle ronde Welger, vis à grain.
✆ **05 55 89 10 52**

38 - Vds cuve mazout 4000 l. rect + 500 l mazout environ, dim. 3m40x0,80x1m60 le tout 1500 euros.
✆ **04 74 58 64 08**

38 - Vds cuisinière Rosières TBE bois charbon : 200 euros
✆ **04 76 88 82 77 HR**

42 - Vds machine sous vide Franstal 220V avec support état neuf- épandeur engrais eurostand 600L eq lève sac - balayeuse Hyd2.5m Rabaud etat neuf - veleuse Kerbl neuve
✆ **04 77 66 14 73 HR**

42 - Vds pince balles Altec + calèches +pirouette 4T 4.2M + remorque 3T + rotovator 1.5m + sem en g semoule 2m
✆ **04 77 74 71 21**

58 - Cause retraite VENDS tracteur MF 6270 - 2003, - Valtra N 121 ADV, 2010 + chargeur, - round baller chambre variable ameneur rotatif Vicon 1601 RV, - faneuse kuhn 7601, 8 toupies, - bétaillère Mazeron 6 m., - ratelier sur roues avec cornadis 24 places, - 1 cellule 200 qx à démonter et 2 vis à grains (réf. 470D)
✆ **03 86 84 94 52 HR ou le soir - 06 11 53 07 45**

69 - Vend faucheuse Khun GMD 600 GII année 2002 2,4 m., très bon état, 1ère main.
✆ **06 18 06 70 03**

69 - Vend semoir Nodet 19 rangs 1500 euros - Charrue Trisoc Duro 1500 euros - Rouleau 500 euors.
✆ **06 75 79 31 73**

71 - Vends chenilles Rosso, largeur 800, 6 gallets Barbotin 8 trous, support Claas Lexion 400, 3.500 euros.
✆ **06 09 38 36 24**

71 - Ag. vend pelle chen. Poclain 753 GO, 8.000 euros, pailleuse Lucas 60 G, com. élec. 2.500 euros, remorque ensi. Pottin. Top3, 3.000 euros, charg. télesco. artic. Matbro, 7.500 euros, trans. poss.
✆ **06 02 24 40 12**

71 - Vends benne 12 T Legrand avec réhausse, livraison possible, 7.000 euros, plus semoir engrais 28 m Kuhn 1131, 1.700 euros.
✆ **06 20 56 61 62 06 86 47 23 46**

71 - Vds désileuse pailleuse Silofarmer GT 360°, cde elect., remorque fourragère 6 m x 2,40 m boudin, rigoleuse, Brabant 5 F, benne La Campagne 16 T Knapid 14 T Brimont 12 T Legrand 2,5 T et 5 T, faucheuse conditionneuse av et ar Kuhn 3,20 m, vis à grain sur chariot et portative, séparateur à cascade, andaineur Krone 4,70 m-7,60 m, rouleau hydr. Vaderstad 6,20 m cambridge, décompacteur 4 m, canadien Ebra 3,70 m, 3 rgs, semoir Nodet 3 et 4 m à disques et à sabots, tonne à eau sur roues, chariot de coupe, jumelage 16/9/34, 2 pneus 16/9/34, malaxeur à béton, distributeur antilimace Delimbe, microgranulateur Sepeba - très bon foin 120 x 120 filet et bottes enrubannées. Rech. semoir Nodet PN 2, presse moyenne densité, round baller 120 x 120 rouleaux ou barettes, tracteur Ford même HS.
✆ **03 84 70 02 77 heures repas uniquement**

71 - A V enfonce pieux pendulaire rotatif Yanigav, épareuse Nicolas bras 4,60 m, rotor 1,20 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V pailleuse dist. enrubannage 3,5 m3 Lucas Castor, cdes élect., distr. engr. Amazone 1.400 L.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V pailleuse Kuhn 3 pts neuve, cdes élect. avec crédit taux 1,31 % sur 5 ans + TVA cde.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - 30-Vds semoirs 4,8 m – 4 - 3 et 2,5 m, charrues nonstop 2-3-4-5 socs, cover-crops 18-20-22-28-32- 40- 42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, rouleau cambridge 6,30 m, vibroculteurs 4 - 5 - 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

Elevage

01 - Echange tank à lait 300L contre 100L et achète tank 100 L avec groupe endommagé
✆ **06.70.54.91.74**

38 - Vds s. de traite TPA Melotte 1x6 pulsation élect. machine à traire Alfa V76, 27 logettes sur platine, bon état.
✆ **06 83 45 58 82**

69 - Vds cess tank à lait Japy 1780 l. lavage auto Dac 1 post Westfalia dessileuse Lucas 1,5 m3.
✆ **06 59 51 65 02**

71 - Vds pailleuse Lucas Castor 3,5 m3, distrib. enrubannage, année 2010, cdes électriques TBE.
✆ **03 85 84 95 65 H.R.**

88 - Vends Mercedes 410 D 5 cylindres bétaillère alu CT OK an. 95 270000 km 10.000 euros.
✆ **06 03 19 35 42**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds Berlingo Année 2010, 36000 kms tbé
✆ **04.74.51.15.19.**

39 - VDS porte viande marque Le Capitaine (Mecanorem) année 2005, état neuf + camion magasin Peugeot 100.000 km année 2002 vitrine 3 étages.
✆ **06 64 10 15 35.**

71 - Vends 4 x 4 Toyota Land Cuiser VLJ70, 10 CV, 334.000 km, fin 89, B.E. mécanique, chasse ou réforme, 3.600 euros TTC.
✆ **06 18 66 34 85**

71 - Vds bétaillère 3,5 T Iveco 35C14, 2006, 150.000 km, caisse inox alu, excellent état.
✆ **06 07 75 81 61**

84 - Vds PL Mercédès 1317 déc.94, 630000 kms, caisse frigo L6,5 P2,47 H2,20 dim. int. groupe hayon, CT vierge. TBE.
✆ **06 14 60 83 73**

84 - Vends Land Rover Defender 90 TD5, 135 000 km, année 2001, entretien suivi. TBE.
✆ **06 77 92 58 70**

Tourisme

18 - Vds Berlingo, 1,9 l D, 2000, 197.000 km, 2 places, bon état, 1.700 euros HT, contrôle ok .
✆ **02 48 60 63 78**

38 - Vds 4 roues neige complètes 407 Peugeot 205 - 60 R16, 1/3 usure : 450 euros, Vienne.
✆ **04 74 31 77 95**

71 - Vds BMW 325 TDSW, 7 CV, diesel, 1998, 145.000 km, bon état, entretien garage, C.T. OK, 5.700 euros TTC.
✆ **06 18 66 34 85**

89 - VENDS Renault R4, 1983, 94 200 kms dans l'état, autorise roule à 7/01/2014 (réf. 4709)
✆ **03 86 40 11 96**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin prairie naturel 250 BR 120x130 prix 100 euros la tonne 50 BR 120x130 prix 80 E la tonne
✆ **06.15.73.20.88**

26 - vds luzerne deuxième et troisième coupe + foin naturel en bottes rondes de 120x120 - possibilité de livraison
✆ **06 71 15 24 12**

38 - Agriculteur vds foin, paille, livraison à partir de 7 T.
✆ **06 07 33 77 17**

ESPACE Affaires

Agrileader
Génération "tout compris" : qualité, conseil et prix.
Semences de MAÏS à partir de 44,50 €HT la dose
Le catalogue 2014 vient de paraitre
- Des nouveautés
- De grandes références Arvalis
15 doses achetées : 1 dose GRATUITE
Contactez-nous pour le recevoir
CÉRÉALES, intervenir dés l'automne :
• DÉSHERBAGE COMPLET : PUCCINI GOLD, CONSTEL, DEFI, FOSBURI, ALISTER
• LES ANTI-DICOT' : BRENNUS PLUS, ARBALETE, ALUR
• INSECTICIDE + ADJUVANT : ALFA PACK 30 et 100Ha 6,05 €HT/ha
ENGRAIS PRIX MORTE SAISON
Sulfalead 26 stim'ALGUE (26N/27 SO3/MgO/Litho.) 34 N + 28 SO3 - Ammo 33,5 %
NPK + soufre - 14 5 11 / 14 13 13 / 15 14 10 / 20 10 10 / 13 5 21 / 9 6 12
PROMO POUDRE DE LAIT
De 3 à 5 % de remise
Demandez notre gamme
www.agrileader.fr
N° Azur 0 810 810 837 Prix d'une communication locale
RENSEIGNEMENTS ET CATALOGUE SUR SIMPLE APPEL !
N° d'agrément BN00363, pour l'activité distribution de produits phytopharmaceutiques à des professionnels.

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria... Tout le catalogue sur le site !
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79

en KIT Bâti Tôle Habilleur de bâtiment
Aménagement Intérieur
Mur - Cloison - Plafond
Locaux Techniques - Alimentaire - Frigo
Accessoires, Fenêtres, Portes, ...
PANNEAUX SANDWICHS ISOLANTS
Toiture - Bardage
RC 48038619
www.batitole.fr - 03 25 21 87 60

Caillebotis, bétons pleins ou rainurés
Vos bétons glissent ?
Une solution alternative au rainurage : le surfaçage thermique
Réhel - 56800 Ploërmel
Déplacement sur toute la France
Luc Papeta
06 20 01 48 74
tournet

La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
100% IPE Galvanisés par trempage
Pas de "I" reconstitué
Panne C galvanisée éps. 2,5mm renforcées
Double retour pour plus de résistance
Poteaux percés pour recevoir bardages et auvents
BÂTIMENT GALVANISÉ 12,20m x 24m
7668€ livré*
PAYABLE EN 36 MENSUALITÉS À TAUX 0%*
FABRICATION FRANÇAISE
LIVRAISON GRATUITE sur France Métropolitaine
Plus que quelques pièces ! *soumis à conditions

Herses de prairie LITZENBURGER (émousseuses)
Série standard
• 4 rangées de dents
• Largeurs de travail 2 à 8 m
• 3 sections - repliage méca. ou hydr.
• Tapis flexible avec éléments lourds et pointus
Série lourde
• 5 rangées de dents
• 3 sections - repliage hydraulique
• Largeurs 5, 6 et 7 m
• Poids 523, 659 et 758 kgs.
Élément lourd et pointu
DIMAG 67170 BRUMATH
Tél 06 07 78 98 40 - Fax 08 26 38 44 21
dimag.france@hotmail.fr

Elan ✆ 01 49 84 94 28
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).
53 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311
94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
PA - Photos non contractuelles

38 - Vends petites bottes de foin, 2 fourches Fenwick
✆ **06 77 95 77 26**

42 - Producteur Loire vds maïs ensilage, épis en balles enrubannées Tb qualité, livré
✆ **04 77 36 74 81**
ou 06 66 93 88 00

69 - A vendre betteraves rouges consommation - Pour réserver ou commander
✆ **09 64 40 18 82**
ou 06 68 31 95 33 HR

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

Fourrage

10 - A V. fourrage luzerne 200 tonnes et foin de prairie 200 T.
✆ **Tél. 06 08 32 48 97**
ou 03 86 42 47 81 ou
scealavignee.hugo@orange.fr

18 - Vds foin, bottes rectangulaires, 120x90.
✆ **06 89 35 02 52.**

54 - Vends paille 45 euros/T départ, foin 80 euros /T bottes : 80x70x220 à l'abri, livraison en +.
✆ **06 08 99 94 26**

54 - Vends 120 T de foin non mouillé, stocké sous hangar. Livraison possible.
✆ **06 88 43 42 73**

69 - Vds paille de qualité, foin HD ou BR, livré par Crq.
✆ **04 74 00 30 70 ou Rép.**

71 - Vends foin, paille stockée à l'abri, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

EURL **ETPAF** 06 79 47 00 83
Vente et pressage de fourrage, vente de luzerne enrubane

71 - Ag. vend paille blé, stock bâti., bottes rectan. 90 x 120, 75 euros T, livrée par semi et foin.
✆ **06 02 24 40 12**

Bât. Pro.

89 - VENDS plaques de silos à sceller, haut 205 cm utile, haut total 230 cm, long 300 cm, 2 000 € (réf. 4707)
✆ **06 15 88 11 54**

Propriété

58 - 89 VENDS libre 40 ha terre, pré, possibilité location 50 ha St Aubin des Chaumes, Nuars (réf. 4708)
✆ **06 82 01 30 36**

71 - Vds vignes Moulin à vent Beaujolais village, sect. Romanèche-Lancié ou fermage.
✆ **06 88 96 05 42, soir**

71 - Vds ferme bordure Loire, 3 ha avec possibilité 10 ha location.
✆ **03 85 53 82 31 H.R.**
ou 06 75 08 09 48

Terrain

38 - Agriculteur recherche plantation de noyers.
✆ **06 76 46 60 92**

Divers

07 - Vds 7 fenêtres chêne 114x128, 2 portes fenêtre idem 114x224, 1 porte garage pin 240x258
✆ **04 75 64 09 53 HR**

38 - Vends fourneau professionnel Thirode, état excellent 2 feux gaz + 1 plaque coup de feux + four électrique, tout inox : 900 euros.
✆ **04 75 34 46 66**

49 - Comment obtenir facilement : travail, argent, amour dans votre vie. Dossier gratuit. F. Blain, 2 SC, Paluel, 49750 Beaulieu ou uh3@orange.fr
✆

71 - Offrez un cadeau original pour Noël : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire». Un précieux ouvrage de 416 pages avec près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions de ce grand département agricole et viticole. Un vibrant hommage aux agriculteurs de Saône-et-Loire et pour que perdurent l'humanisme et le bon sens qui les animent toujours. Le livre est disponible auprès de «L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire» au prix de 15 € + 4 € de participation aux frais de port.
✆ **03 85 29 55 29**

71 - Achète vins récents et très vieux (même imbuvables, collection) ainsi que vieux champagnes, chartreuses, cognac, etc. Je me déplace. Contacter Frédéric
✆ **06 09 85 48 98**

Offre

Emploi

01 - Rech. salarié poly-élev. porcs engrais BTS souhaité chargé élev. particip. trav. Culture prise de responsabilité autonomie et rigueur exigées
✆ **06.99.70.99.71**

38 - Exploitation d'un lycée agricole, atelier apicole de 260 colonies, 84 ha de SAU, dont 20 ha de cultures, recherche son futur salarié apicole : au sein de l'équipe de 5 salariées et sous le responsabilité du Directeur d'exploitation : Le suivi des colonies la production de miel, la production d'essaim, encadrement d'apprenants sous forme de TP... Entretenir d'étroites collaborations avec les partenaires, formation apicole ou expérience. CDD d'un an, CDI possible dans la structure. Contact : Directeur d'exploitation : François Humeau
✆ **04 74 20 40 77 -**
francois.humeau@educagri.fr

Service

21 - ETA propose battage maïs Claas 750 à chenilles, devis sur simple appel. (réf. 4710)
✆ **06 68 95 96 49**

Demande

Emploi

38 - Fils d'agriculteur 18 ans, 1 année BTS ACSE, permis B, conduite engins rch mtre apprentissage polyculture élèvage.
✆ **06 58 89 31 90**

Mariage

Rencontre

38 - Jeune femme de couleur charmante sincère désire rencontrer homme 45-60 ans pour relation sérieuse.
✆ **Ecrire au journal Terre Dauphinoise - BP 2608 - 38036 Grenoble cedex 2 sous la réf. 3064/01**

49 - Gratuit : recevez 1 extrait journal pour rencontrer agricultrice, agriculteur, votre dpt, 4.500 PA avec n°. ou http://rencontres-rurales.monsite-orange.fr
✆ **02 41 74 06 93**

Animaux

Divers

01 - Recherche stabulation à louer Val de Saône ou Bresse Urgent
✆ **06.18.40.67.71**

Bovin

01 - Blondes d'Aquitaine, vends Taureaux 12 à 28 mois. Elevage inscrit, indemne IBR. Livraison possible
✆ **06.77.19.11.44**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 15 mois HBL, pères qualifiés Lanaud (470E)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Elevage HBC, vends 4 TB taureaux, 18 mois, mixte et viande - 1 taureau, 30 mois, né dans l'élevage. EARL Breton.
✆ **06 82 25 17 13.**

18 - Elevage charolais Jubert à Massay (Cher) organise ses journées portes ouvertes les jeudi 14, vendredi 15 et samedi 16 novembre. Site : charolais-jubert.fr.
✆ **06 07 75 73 13.**

18 - Elevage HBC vends : 1 taureau, 30 mois, viande - 1 taureau, 18 mois. Elev. et reproduct. de l'année. EARL Trameson à Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

21 - Elevage HB Limousin VEND repro. 12 mois primables, génisses, repro. 12 mois, toutes garanties sanitaires (réf. 43VB5)
✆ **06 30 82 41 63**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 30 taureaux de 2 ans et veaux mâles de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 440F)
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

25 - RECHERCHE lot de vaches charolaises (réf. 470C)
✆ **06 82 66 55 60**
03 81 50 46 81

25 - Race Montbéliarde vends ou échange génisses pleines, vaches laitières, livraison assurée.
✆ **06 82 66 55 60**
ou 03 81 50 46 81

38 - Rech. génisses Abondance et Tarine 10 à 12 mois.
✆ **06 63 66 84 52**
04 74 54 45 00 HR

38 - Urgent cause retraite vds vaches et génisses Prim'Holstein prêtes et vêlées CL ind IBR.
✆ **06 84 78 03 30**

42 - Vds 6 taureaux de 20 mois HBC IBRA livraison assurée - CHARGUERAUD Christian Mably
✆ **06 74 46 24 83**

42 - Vds 2 génisses Prim Holstein 10 j mères + 10 000 litres père Tactic Barracuda p 400 euros
✆ **04 77 65 53 15 HR**

42 - Vds Taureaux Holstein Rouge et Noir - Montbéliard - Limousin TBO poss. livraison et location
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds taureaux Charolais 1 an et 2 ans pères testés IA HBC Elevage PLasse -Regny
✆ **06 13 23 71 03**

42 - Vds trés bons taureaux Charolais 18 mois HBC TBO CUSSET JM - St Germain Lespinasse
✆ **04 77 64 53 33**

42 - Vds cheptel Charolais idem IBR
✆ **06 80 87 42 59**

55 - Vds taureaux Limousins HBL 1, 2 et 3 ans, très calmes, dressés. Elevage Bayard.
✆ **06 07 13 79 73**

58 - VENDS TB taureaux charolais, 10 à 20 mois, non HBC, TGO, prix très raisonnables, IBR A. GAEC Langlet - Gacogne (réf. 4208)
✆ **03 86 22 70 48**
06 37 90 51 67

58 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux repro., HBC, TGS, vêlage facile. EARL Guillien - 58 Epiry (réf. 4604)
✆ **03 86 22 43 36**
06 82 51 97 32

58 - VENDS taureau 18 mois, IND IBR, bonne origine, prix raisonnable (réf. 4703)
✆ **03 86 85 07 78**

58 - VENDS génisses pleines 30 mois, IBR A. (réf. 4704)
✆ **03 86 84 73 57**

58 - VENDS taureaux charolais 18 mois HBC et non. Guinot Alain - Sermages (réf. 4705)
✆ **03 86 84 33 19**

58 - Cause retraite VEND vaches limousines écographiées, IBR A. (réf. 470F)
✆ **06 11 53 07 45**
03 86 84 94 52

58 - Elevage charolais HBC, EARL de Beaumont 58230 Alligny en Morvan VEND taureaux 2 ans et veaux de l'année, IND IBR, livraison possible (réf. 4711)
✆ **06 70 34 71 84**

69 - Achète vaches charolaises et broutards pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds vache Montb. 3ème veau terme le 13/12/2013.
✆ **06 58 19 56 12**

71 - Vends veaux reproducteurs et taureaux de 18 mois, HBC, IBR A, TGS. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux repro. HBC, TGS, liv. poss. Gaec Berland. Site internet.
✆ **06 73 34 07 96**
06 85 13 37 68

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - VENDS taureaux HBC viande, gabarit, bonnes origines sans complémentation. GAEC Goulliard (réf. 470B)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vends 2 taureaux Blonde d'Aquitaine, 7 ans et 3 ans.
✆ **03 85 78 50 08**

71 - Part. vd 5 chiots, Pts Bergers des Pyrénées, M. F., non Lof, 2 mois, pts visibles, pucés, vacc., tat. mère n° 250269799036125.
✆ **06 72 66 70 04**

71 - Grury vds génisses 2 ans, 1 an, mâles reproducteurs, le tout HBC, TGS. M. Stewart R.
✆ **03 85 84 82 80**
06 70 15 81 07

Ovin

58 - VENDS agnelle Texel 8 mois, consommation - reproduction, 100 - 120 €. Voisin Nadine - 58380 Lucenay les Aix (réf. 4601)
✆ **03 86 50 75 39**

89 - VENDS 45 brebis charollaises pleines et 50 agnelles Ile de France 9 à 10 mois (réf. 4702)
✆ **03 86 65 41 61**

Porcin

42 - Vds porcelets gascon 8 semaines noir de bigorr 65 euros/p ou au + gros 2.50 euros/kg + reprod m ou f
✆ **06 44 01 85 92**

Equin

07 - Vends ânesse de Provence 10 ans pucée prix 250 euros + petit âne 7 mois 80 euros
✆ **04 75 94 44 54 HR**

Chien

26 - Vds 1 bruno et 1 beagle très bonne origine 5 mois 200€ chacun, tat mère 2GPX417
✆ **04 75 53 83 93**

38 - Chiots type Border Collie 1 M - 3 F, 2 mois, poils longs mère EFR845, vermifugés parents travail/bovins TB non LOF : 200 euros.
✆ **06 19 59 12 91**

69 - Vds chiots Beauceron nés le 24/09/2013. Mère 250269602757202.
✆ **06 08 88 51 44**

Terres de Bourgogne
Flux RSS Facebook Twitter Google + agribourgogne.fr

Les offres d'emploi de l'APECITA

AN006736 - LORRAINE
CHEF DE CULTURE EN PÉPINIÈRE H/F
Pépinière de 12 hectares, culture en pleine terre, tous végétaux d'ornement rustiques, spécialité fruitiers formés. Organiser et effectuer les travaux en pépinières. Travail en équipe. Entretien du matériel. Préparation des commandes de plantes. Exp. de plusieurs années en pépinière, horticulture ou arboriculture. CDD avec possibilité de CDI dans la structure. Salaire à débattre.

AN009463 - COTE D'OR
TRACTORISTE H/F
Maison prestigieuse de vins de Bourgogne fondée en 1731. Rattaché au Chef de Culture, vous aurez en charge la réalisation de tous les travaux mécanisés (travaux du sol, rognage, traitements) ainsi que les réglages et l'entretien courant de l'ensemble du matériel. Vous pourrez également être amené à participer à toutes les tâches manuelles d'entretien de la vigne. Idéalement de formation BAC PRO VITICULTURE, vous avez une expérience de 3 ans minimum acquise à une fonction similaire au sein d'un domaine viticole et de bonnes connaissances en mécanique. Vous êtes autonome, dynamique, ordonné et rigoureux. Poste basé à Beaune à pourvoir dès que possible.

AN009684 - SUD FRANCE OU ALLEMAGNE DEPLACEMENTS TOUTE FRANCE
CONSEILLER INTERNATIONAL EN PRODUCTION DE COLZA HYBRIDE H/F
Société internationale spécialisée dans la recherche, la production et la commercialisation d'espèces de grandes cultures qui emploie 400 collaborateurs répartis en Allemagne et à l'étranger. Le siège social se situe en Rhénanie-du-Nord-Westphalie et nous disposons de nombreux bureaux régionaux, filiales et centres de sélection de semences dans toute l'Allemagne. Vous aurez la responsabilité de notre programme international de production de semences de colza. : l'expertise agronomique de la production internationale de semences de colza, réalisation d'un cahier des charges et son application par les producteurs, le suivi et l'appui technique de nos partenaires de production, la gestion de la qualité, la recherche sur la méthodologie en production dans un esprit de qualité optimale. Diplômé d'un établissement d'enseignement supérieur agricole avec spécialisation en production végétale. Expérience en semences hybrides et notamment en oléagineux/légumes. Compétences en gestion et suivi d'affaires. De réelles aptitudes à planifier, organiser et réaliser vos missions de manière autonome. Disponible, réactif et mobile (nombreux déplacements à l'étranger). Maîtrise parfaite de l'anglais. Maîtrise des outils informatiques, notamment les logiciels MS Office. Le poste est à pourvoir idéalement à proximité du siège, mais le télétravail est également envisageable (depuis le sud de la France de préf). Nous vous offrons une période de formation au poste, des tâches variées et stimulantes à gérer sous votre propre responsabilité, une culture d'entreprise dynamique et motivante assortie d'une bonne ambiance de travail, un emploi d'avenir, des perspectives d'évolution dans un environnement international.

AN009747 - FRANCHE COMTÉ
TECHNICIEN SAV MATERIEL AGRICOLE H/F
Concessionnaire d'une marque réputée. Entretien, réparation des machines à l'atelier et/ou chez les clients. Conseil aux clients: réparations à prévoir ou préconisations d'utilisation. Mise en service du matériel livré. Expérience en SAV dans le secteur machinisme agricole ou BTP ou PL. Compétences techniques; intérêt pour les nouvelles technologies. Salaire motivant selon expérience et compétences.

AN009669 - DOUBS
DIRECTEUR ADJOINT H/F
Centre de formation. Assister le directeur dans l'organisation des différents services. Coordonner et participer à l'animation des équipes pédagogiques. Assurer le fonctionnement interne du centre, aspect pédagogique, vie du centre, organisation administrative (planifications des formations), gestion des équipes. S'approprier et faire évoluer le réseau d'acteurs professionnels. Participer à l'élaboration des stratégies de fonctionnement et d'évolution du centre. Participer à l'ingénierie de formation. Contribuer à la promotion et au développement du centre par des activités de veille et de prospection, participer à l'analyse des appels d'offre, cahier des charges, faisabilité, réponses. Concevoir des projets de formation adaptés aux demandes publiques et privées. Bac+ 4 mini. Expé souhaitée en animation d'équipe pédagogique, ingénierie de formation et direction. Connaissance des politiques publiques, de la formation continue et de l'apprentissage. Expé en formation alternée et continue. Connaissance du secteur agri appréciée. CDD 1 an. Possibilité d'évolution en CDI.

AN009633 - YONNE
CHEF DE SILO H/F
Groupe agro industriel. Après une période de formation vous prenez en charge la gestion d'un site de collecte et d'approvisionnements d'une gamme complète d'engrais, de semences et de produits phytosanitaires destinés aux agriculteurs. BTSA/BAC pro + 1ère expérience. Bonne connaissance du milieu agricole et de ses contraintes. Autonome. Motivation et disponibilité feront la différence. CDI.

AN009662 - COTE D'OR
TECHNICIEN EXPERIMENTATEUR AGRICOLE H/F
Pour entreprise spécialisée en produits phytosanitaires. Suivi d'essais en grandes cultures et vignes. BTS Agricole. Production végétale. Débutant accepté. Permis B obligatoire. CDD 7 mois de mars à septembre 2014.

AN007428 - VOSGES
MECANICIEN H/F
Entreprise de travaux agricoles. Entretiens et réparations des engins et équipements, Commande et assure le suivi des pièces, Conduite du matériel agricole. Diplôme de mécanique et expérimenté. Période d'essai de 4 mois - CDI - Salaire évolutif.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

PETITES ANNONCES

3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - **3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - **27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - **10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver

parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488 0,15 €TTC/min
www.beiser.fr

BEISER EXPOSE !
DU 26/11 AU 28/11
MONTPELLIER (34)
SITEVI 2013
HALL B4 - STAND B051

VENTE FLASH
Tous les vendredis profitez de prix exceptionnels(1)
www.beiser.fr
(1) Sur une sélection de produits

STATION AZOTE NN DOUBLE PAROI TOUS LITRAGES
AZOTE
VOLUCOMPTEUR PROGRAMMABLE
Option : pompe immergée en inox

COUVERTURE EN TÔLE ONDULÉE
TUNNEL H 3,90 m x l 8 m x L 10 m et plus
NOUVEAU
Le + Beiser
Plaques translucides intégrées
Structure 100 % galvanisée

OPÉRATION SPÉCIALE CHEZ BEISER
PRÊT SUR 7 OU 9 ANS À 0 %** !
OFFRE LIMITÉE
STOP
AUX RISQUES DE MALADIE !
AUX NUISIBLES !
AUX ACCIDENTS !
OPTEZ POUR LA SÉCURITÉ !
TAPIS DE MINE D'OCCASION

LOCAL PHYTOSANITAIRE ISOLÉ - EN KIT 2 X 2 M
AVEC KIT PHYTO INCLUS
Existe en 2x3 m et en version "non isolé"

AUGE DEMI-LUNE ACIER PEINTE SUR PIEDS
Ø 600 à 1300 mm
Longueur 2 à 8 m
EXISTE EN INOX, GALVA ET PLASTIQUE
LE LEADER DE L'AUGE !

ABREUVOIRS
TOUTE UNE GAMME DISPONIBLE SOUS 48 H*** !
NOUVEAU
Abreuvoirs chauffants
Abreuvoir à niveau constant
Buses isolantes
Pompe de pâture,...

QUAND VOUS ACHETEZ DE LA TÔLE 1ER CHOIX, EXIGEZ LA GARANTIE DÉCENNALE SUR LA FACTURE
ÉPAISSEUR 0,6 MM
4 nervures hauteur 45 mm = robustesse maximale
5,50 € HT le m² (2) livrée*
1ER CHOIX = GARANTIE DÉCENNALE TOTALE !
INDISPENSABLE

VOUS AVEZ DES BESOINS, NOUS AVONS LA SOLUTION !

(2) Soumis à conditions et valable uniquement pour plus de 500 m² avec l'achat des fixations et accessoires, en coloris brun rouge, bleu ardoise et dimensions standards.
* En France Métropolitaine (hors Corse) et à partir de 600 € ht d'achats, sauf pour les demandes de transport express. ** Après acceptation du dossier. *** Supplément pour coût de transport sous 48h. Offres valables du 22/11/13 au 28/11/13. © Beiser Environnement - Novembre 2013. Photos non contractuelles.

CÔTE D'OR

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Avis de changement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Maël Viard, notaire associé à Dijon(21000), 23 rue Buffon le 14 novembre 2013 :
Monsieur Philippe, Victor **Elnécavé** et Madame Anne, Colette Madeleine **Mornand**, son épouse, demeurant à Fontaine les Dijon (21121), 8 rue Dr Majnoni d'Intignano.
Nés à Dijon (21000),), le mari le 17 février 1952 et l'épouse le 12 octobre 1953.
De nationalité Française.
Mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes de son contrat de mariage reçu par Maître Baut notaire à Dijon le 10 février 1975 préalable à son union célébrée à la mairie de Dijon (21000), le 15 février 1975 ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec apport des biens propres à la communauté universelle et clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux.
Acte contenant le changement de régime matrimonial reçu par Maître Maël Viard, notaire à Dijon(21000),23 rue Buffon le 14 novembre 2013.
Informations concernant l'opposition
Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Maître Maël Viard, notaire à Dijon(21000),23 rue Buffon.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal de grande instance compétent.
Pour avis et mention.
Maître Maël VIARD, notaire.

AL214711270

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : PAIN BAK BAK 21
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège social : 156, rue du Centre Arco, 21 160 Marsannay-La-Côte
Objet : Boulangerie, viennoiserie, pâtisserie industrielle ; Restauration rapide
Durée : 99 ans
Capital : 5.000 euros
Gérance : Monsieur Abdelhak Bakkaoui demeurant 49, rue Guynemer,21 600 Longvic
Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL214711166

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

Par acte SSP en date du 09/09/2013, il a été constitué une SARL dénommée : RESO
Capital : 5 000 euros
Siège social : 6 rue de l'Ingénieur Bertin 21600 Longvic
Objet : - faciliter, développer, améliorer et accroître l'activité économique de ses membres notamment développer et promouvoir un réseau national de transit de messagerie et palettes,
- concevoir, développer et promouvoir des produits, méthodes et outils relatifs au transit de fret de messagerie
- vendre tous produits notamment à ses associés et fournir toutes prestations ou tous services.
Gérance :
- Mme Chantal Lefrançois demeurant 23 rue des Livraindières 28260 Anet
- Mr Uwe Muller demeurant Schwarzenhelzer Srt 67 - Schwalbach (Allemagne)
- Mr Jean-Philippe Perrin demeurant 12 rue André Martin 14790 Fontaine Etoupefour
- Mme Christine Jacoty demeurant Route de Genève 01450 Poncin
- Mr Christian Dupuy demeurant Monfoux 47550 Boe
- Mr Thierry Mazet demeurant Pa Fortuneau 26200 Montélimar
- Mr Jean Nicolas Benito demeurant 4 allée des Grives 33270 Floirac
- Mr Bruno Neyrat demeurant 30 B rue Sabatier 71530 Crissey
- Mr Patrick Ribau demeurant 7 Le Plessis 35400 Orgères
- Mr Vincent Iselin demeurant 6 Chemin des Fougères 43400 Le Chambon sur Lignon
- Mr Jean-Yves Cerruti demeurant rue Henri Moisson 01550 Pougny
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon
Pour avis

AL214711263

S.C.P «Didier Nourissat
Hugues Misserey
Ivan Striffling et Maël Viard»
Notaires associés
23 rue Buffon 21000 Dijon

Suivant acte de Me Nourissat, notaire à Dijon, le 22/10/2013, il a été constitué le GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination : G.F.A. DES TOPPES
Siège : 10 Rue des Beveys 21700 Villars Fontaine
Durée : 99 ans
Objet : Propriété et administration par dation à bail uniquement de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant le patrimoine de la société.
Capital social : huit cent soixante seize mille huit cent euros (876.800,00 €)
Apports en nature : 876.800 euros, savoir plusieurs parcelles de vignes situées à Villars Fontaine(21700), cadastrées section ZC numéro 225, 215, 217, 220 et 52.
Gérant : M. Bernard Hudelot dt à Villars Fontaine(21700), 10 Rue des Beveys.
Il a été stipulé dans les statuts une clause d'agrément pour toutes les cessions à titre onéreux autres qu'au profit d'un descendant, conjoint ou associé exploitant tout ou partie des biens du groupement ainsi que pour toutes cession à titre gratuit autre que celles faites au profit d'un conjoint, ascendants et descendants, associés ou leurs conjoints et pour toutes transmissions par décès autres que celles au profit des conjoint, ascendants ou descendant, l'agrément étant donné par le gérant.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
Pour avis et mention

AL214711266

VINIPREST

SAS au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 rue du Ban - 21190 St Aubin

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seings privés en date à St Aubin 12/11/2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : VINIPREST
Siège : 4 rue du Ban, 21190 St Aubin
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : prestations de services et de conseils dans les domaines viti-vinicoles, commissionnement sur ventes
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Christian ROUX demeurant 4 rue du Ban 21190 St Aubin
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

AL214711272

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE BEZE

Enquête publique sur le projet de révision simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° 2013/021 du 13 novembre 2013 le Maire de la commune de Bèze a ordonné,Äô l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme de la commune.
A cet effet, M. Geneves, colonel en retraite a été désigné par le Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.
L'enquête se déroulera la mairie du 9 décembre 2013 au 10 janvier 2014 aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :
• 9 décembre 2013 de 14h à 17 h.
• 21 décembre 2013 de 9h à 12 h.
• 10 janvier 2013 de 14h à 17h.
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision simplifiée n° 1 du plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au Maire ou au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie, aux jours et heures habituelles d'ouverture, dès qu'ils seront transmis à la commune.
Le Maire,
René Kremer

AL214711267

TRANSFERT DE SIÈGE

PIERRE D'ANGLE

Société civile immobilière
au capital de 10.000 euros
Siège social : 46, rue de Mirande- 21 000 Dijon
519 480 081 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 19 octobre 2013, le siège social a été transféré 38, avenue Françoise Giroud, Les Jardins de Valmy, 21 000 Dijon à compter de ce jour. L'article quatre des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL214711197

COTTIN FRERES

SA au capital de 6742260 €
Siège social :
Rue Lavoisier, 21700 Nuits-Saint-Georges
393 305 040 RCS de Dijon

En date du 11/10/2013, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de la société 8, rue Jeanne Barret, 21000 Dijon, à compter du 11/10/2013
Mention au RCS de Dijon

AL214711271

GROUPEMENT FORESTIER DU BOIS CLAUDE

Société Civile au capital de 144000 Euros
29 bis rue Pierre de Coubertin,
21000 Dijon
410393284 R.C.S. Dijon

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 19 octobre 2013 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 28 rue Gambetta, 77450 Esbly à compter du 19 octobre 2013.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon

AL214711276

CABELTE FRANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 50 292 €
Siège social à 21800 Quétigny,
1 ter Impasse des Boussenots
Transféré à 21600 Longvic,
4 rue du Professeur Louis Neel
389 428 590 RCS Dijon

Par acte unanime du 28 octobre 2013, les associés ont transféré le siège social de 21800 Quetigny, 1 ter Impasse des Boussenots à 21600 Longvic, 4 rue du Professeur Louis Neel, à compter du 12 août 2013.
Statuant en application de l'article L225-248 du code de commerce, ils ont décidé, compte-tenu des pertes constatées, de ne pas dissoudre la société à compter dudit jour.
Pour avis

AL214711280

RÉDUCTION DE CAPITAL

SODIFI

SARL au capital de 228.000 €
Siège social : Dijon (21000)
26 rue de Mayence
428 290 258 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 Novembre 2013, le capital social a été augmenté de 1.272.329 € par incorporation de réserves, pour être porté de 228.000 € à 1.500.329 €. Les articles 6 (Formation du capital), 7 (Capital) et 8 (Répartition des parts) des statuts ont été modifiés en conséquence.
Le Gérant

AL214711273

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DE LA MARRONNIERE

Société civile au capital de 56 325 €
Siège social : 21610 Fontaine Française
319 608 923 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31/08/2013, la collectivité des associés a autorisé Monsieur Jacquinot Pierre à démissionner de ses fonctions de gérant.
Pour avis, la gérance

AL214710780

EARL CHERE PERE ET FILS

Société civile au capital de 50 805 euros
Siège social : 21500 Senailly
316 732 890 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 21/10/2013, la collectivité des associés a autorisé Monsieur Chère Camille à démissionner de ses fonctions de gérant, à compter du 31/10/2013.
Pour avis, la gérance

AL214711227

CREAPROJET EURL

EURL au capital de 1500 euros
siège social: 7 rue François Mortureux
21200 Beaune
479 677 999 RCS Dijon

L'AGE du 17/10/2013 a décidé de nommer M. Rémy Olivier 24 av. Jean Bart 91650 Breuillet gérant en remplacement de M. Flicot Sylvain à compter du 17/10/2013.
Modifications au RCS de Dijon

AL214711262

NAJ MAN

Société à responsabilité limitée
au capital de 6 000 euros
Siège social
Centre Commercial Saint-Roch
21500 Montbard
537932543 RCS Dijon

L'Assemblée générale extraordinaire du 14/10/2013 a nommé en qualité de cogérant Monsieur Jérôme Chalus, demeurant 3 rue du Presbytère 21500 St Rémy, pour une durée illimitée à compter de ce jour.
Pour avis
La Gérance

AL214711264

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Dijon du 28 octobre 2013, enregistré au Service des Impôts des entreprises de Dijon Nord, le 14 novembre 2013, bordereau 2013/2 422 Case n°21, Ext 9569
La société LINVOSGES, Société par actions simplifiée, au capital de 627.000 €, ayant son siège social 6 Place des Déportés 88400 Gérarmer, immatriculée au RCS d'Epinal et identifiée sous le numéro 475 682 480,
A confié en location gérance à :
La société PGcom, SARLU, au capital de 7.000 €, ayant son siège social au 62 route de Dijon 21600 Longvic, immatriculée au RCS de Dijon et identifiée sous le n°798 136 248, ayant pour gérant, Monsieur Pascal Grandet, né le 16 avril 1971 à Bastia Corse, de nationalité Française, marié sous le régime de la séparation de biens demeurant 62 Route de Dijon à 21600 Longvic,
Un fonds de commerce de vente d'articles de linge de maison et autres articles textiles et services commercialisés sous la marque «LINVOSGES» sis et exploité au 4bis Place Bossuet 21000 Dijon, identifiée sous le numéro 475 682 480 00425,
La location gérance a été consentie et acceptée pour une durée indéterminée à compter du 1er novembre 2013, pouvant être dénoncée à tout moment, par l'une ou l'autre des parties, moyennant un préavis de SIX (6) mois.
La société PGCom exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité, le loueur ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun des engagements contractés par le locataire-gérant et le fonds ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire-gérant.
Pour avis

AL214711277

VENTE

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

Vend un appartement à Saint-Jean-de-Losne (21), 5 rue Martène

- T3 - Classe Energie : C - Prix : 73.600 € (Hors frais de notaire et bancaires).
Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES
Jean-Christophe LOUIS - Tél : 08 11 74 12 12
jean-christophe.louis@shb.sni.fr
Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de la **Côte d'Or** pendant deux mois à compter de la présente publication conformément aux dispositions de l'article L-443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux.

AL214711252

Maître Philippe MULLER
Notaire
9, Porte du Miroir - BP 91498
68072 Mulhouse cedex

Vente de fonds de commerce
Suivant acte reçu par Me Philippe Muller, le 07 novembre 2013, enregistré à Mulhouse Université le 18 novembre 2013, Bordereau 1477/7,Jean-Pierre Queneau, et son épouse Madame Christiane Castellotti demeurant à 21000 Dijon, 25, avenue du Mont Blanc, ont vendu à la SARL «EMK DEVELOPPEMENT» à 21000 Dijon, 2bis, rue Mariotte, immatriculée au RCS de Dijon, sous n° 510 763 766, les éléments corporels et incorporels du fonds de commerce de bar, restaurant, salon de thé, connu sous le nom de «LE MONTAGNARD», exploité à 21000 Dijon, 76, rue d'Auxonne moyennant le prix de 35 000 € s'appliquant aux éléments incorporels à hauteur de 21 500, à la licence IV à hauteur de 10 000 € et aux éléments corporels à hauteur de 3 500 €
L'entrée en jouissance a été fixée au 07/11/2013
Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites à peine de forclusion ou d'irrecevabilité, par acte extrajudiciaire, dans les dix jours de la dernière des publications légales, en l'étude de Me Xavier ALHERITIERE, notaire, 4, Impasse des Cordeliers BP 23065 21030 Dijon cedex où domicile est élu par les parties à cet effet.
Pour avis
Ph. MULLER, notaire.

AL214711275

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

Aux termes de l'A.G.E. en date du 12 novembre 2013, la collectivité des associés de la S.A.R.L. JARDIFLEURS, société au capital de 8000€, dont le siège social est Sougy sur Loire RN 81, immatriculé 441 827 458 au R.C.S. de Nevers a décidé:
- changement de l'objet social: de création, conception, commercialisation de tous produits, systèmes , précédemment. A maintenant: mise en production, commercialisation, exploitation de tous végétaux, de tous produits se rapportant à l'horticulture, le jardinage et les loisirs.
- siège social: la 'Cerise' R.N. 81 58300 Sougy sur Loire, il convient de rectifier l'adresse et de noter: 'la Cerise' 12 Route de Genève 58300 Sougy sur Loire.
- changement des parts entre associés du capital social: Vittoz Fabien détenait 400 parts, Vittoz Daniel 50, Vittoz Huguette 25, et Vittoz Christine 25. Après changement: Vittoz Fabien détient 300 parts, Vittoz Daniel 95, Vittoz Huguette 95, Vittoz Christine 10. la reconduction de la gérance à Vittoz Fabien a été approuvé.

AL584711314

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ALENCON

Par jugement en date du 01/10/2013, le Tribunal de Commerce d'Alençon a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire de :

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
MAXILLY-SUR-SAONE: Parcelles boistaillis.
1 ha 68 a 15 ca - Devant laborde et vie moul: E-17 - Individus de queulot: A-104-107-132 - L essart gruey: E-333
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 23/12/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL214711278

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
POMMARD: Vigne AOC POMMARD
Objectif : Maintien de l'exploitant en place.
10 a 16 ca - Les vignots: AD-46
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 09/12/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL214711279

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 06/11/203, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de :
CORNEBIZE Jérôme
13, rue Victor Hugo
58270 Saint Benin d'Azy
Réparation autos, tracteurs, mécanique générale et carrosserie automobile, revendeur de véhicules d'occasion et de carburant
RCS Nevers : 513 801 803
Date de cessation des paiements : 06/11/2013
SELARL Aurélie Lecaudey
14 avenue Marceau BP 529
58000 Nevers
Liquidateur judiciaire
Les déclarations de créance sont à faire dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire.
AL584711317

Le tribunal de commerce de Bourges a par jugement en date du 05/11/2013 prononcé le redressement judiciaire de :
MENUISERIES DU SANCERROIS (SARL)
Chaudoux
18300 Verdigny
R.C.S Bourges B 377 728 159
Serrurerie, menuiserie aluminium, fixe la date de cessation des paiements au 25/10/2013, nomme comme juge-commissaire M. Jacques Miller et comme mandataire judiciaire : SCP Olivier Zanni 34, rue d'Auron 18000 Bourges
Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC auprès du mandataire judiciaire sus-désigné.
Le greffier
AL584711322

GRAPH 2000 Cosne sur Loire
82, avenue du 85ème de ligne
58200 Cosne cours sur Loire
RCS 532 123 635
a désigné Me Lemée Xavier 39 avenue Quaken bruck BP 263 61008 Alençon cedex en qualité de Mandataire judiciaire et Me Piollet Gérard 44 rue du jeudi 61000 Alençon administrateur judiciaire avec mission d'assistance. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances auprès du mandataire judiciaire dans le délai de deux mois à compter de l'insertion BODACC.
Le Greffier
AL584711339

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Etude de Maître Jean-Paul GAUTHRON
Notaire
1 rue de Plouzeau
58130 Guérigny

Suivant acte reçu par Me Jean-Paul GAUTHRON, notaire à Guérigny, le 13 Novembre 2013
Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :
Monsieur Jean, Claude, Henri Rapeau, retraité et Madame Jacqueline Le Pannetier, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Parigny-les-vaux (58320), Route du Cimetière, Poulanges.
Mariés sous l'ancien régime légal de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à l'union célébrée à la mairie de Nevers (58000), le 6 juillet 1963.
Ont adopté le régime de la communauté universelle.
Les oppositions éventuelles doivent être faites, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.
Pour avis et mention
Maître Jean-Paul GAUTHRON, notaire. »
AL584711326

Notaires

Office notarial de
Me Sophie KREICHER, notaire
58120 Château Chinon (Nièvre),
2 place du Docteur Bondoux

Changement de régime matrimonial
Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ)
Suivant acte reçu par Maître Stéphane Sandelli notaire en l'office notarial de Maître Sophie Kreicher dont le siège est à Château-Chinon (nièvre), 2 place du docteur Bondoux, le quatorze novembre deux mille treize.
Monsieur Claude Gaston Cornavin, né à Paris (75018), le 8 janvier 1934, et Madame Eliane Marie-Thérèse Ringenbach, née à Belfort (90000), le 9 décembre 1936, demeurant ensemble à Chaumard (58120 Nièvre) Blaisy mariés initialement sous l'ancien régime légal de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariaige préalable à leur union célébrée à la mairie de Paris (75018) le 9 janvier 1960, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec apport de biens propres à la communauté universelle par Monsieur Claude Cornavin et clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des époux et exclusion de la reprise des biens propres pour les ayants-cause, en cas de dissolution de la communauté par décès.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à l'office notarial dénommé en tête des présentes, où il est fait élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homogation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance compétent.
Pour avis et mention.
Maître Stéphane Sandelli, notaire
AL584711343

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/11/2013, il a été constitué une société à responsabilité limitée :
Dénomination sociale : Rénovation des Ducs
Capital : 3 000.00€
Siège : 25 route de Moiry, 58240 Mars sur Allier
Objet : Courtage en travaux
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérant : M. Mignot Didier
Demeurant à 25 route de Moiry, 58240 Mars sur Allier, est désigné en qualité de gérant pour 99 années.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
AL584711288

Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL de l'OMBRE, prenant effet au 1er novembre 2013 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile à Responsabilité Limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL de l'OMBRE
Siège social : Le Crot de l'Ombre 58340 Diennes Aubigny
Associés gérants : M. Yves Saulin, Mme Véronique Le Provost et Melle Aurore Saulin demeurant Le Crot de l'Ombre 58340 Diennes Aubigny
Capital social : 408 530 € divisé en 40.853 parts de 10 € représentant des biens mobiliers et immobiliers et numéraires
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, les fondateurs
AL584711316

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 novembre 2013, il a été constitué une société à responsabilité limitée :
Dénomination sociale: BaltaPiak
Capital: 1000€
Siège: Le Bourg 58800 La Collancelle
Objet: Restaurant / Bar / épicerie
Durée: 99 années à compter de l'immatriculation de la société au registre du Commerce et des Sociétés.
Gérants: Madame Krupiak êmilie et Monsieur Baltazar Hilaire Demeurant à: Le Bourg 58800 La Collancelle
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis et mention
E. Krupiak, H. Baltazar
AL584711321

Dénomination : LA VIEILLE AUBERGE DU LAC
Forme : SARL
Capital : 1 0000 euros
Siège : le Bourg 58230 Saint-Agnan
Objet : Hôtellerie-restauration-traiteur-vente
Durée : 99 ans
Gérant : Mme Blaisot Delphine, les Pompons 58230 Saint-Agnan
RCS : Nevers
AL584711324

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14/10/2013
Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : JIE DA
Forme : société civile
Objet : L'acquisition, par voie d'échange, apport ou autrement de tous biens et droits immobiliers y compris la souscription ou l'acquisition de toutes actions, obligations, parts sociales ou parts bénéficiaires; la gestion, la location, l'entretien, et la mise en valeur par tous moyens, desdits biens et droits immobiliers ainsi que la réalisation de tous travaux de construction, transformation, amélioration et installations nouvelles ; la mise à disposition gratuite des biens immobiliers appartenant à la société au profit d'un ou plusieurs associés.
Siège social : 25 Rue De la Raie 58000 Nevers
Capital : 500.000,00 Euros
Durée : 99 années.
Cession des parts : Clauses d'agrément
Gérance : Monsieur TU Xiaowu, demeurant 25 Rue de la Raie 58000 Nevers.
La société sera immatriculée au R.C.S de Nevers.
AL584711325

Par acte SSP du 14/11/2013, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : Shop
Objet social : Vente au détail et en gros de prêt à porter et accessoires de mode.
Siège social : 5 impasse de Maupertuis, 58320 Pougues-les-Eaux
Capital : 7650 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Buellet Frédéric, demeurant 5 impasse de Maupertuis, 58320 Pougues-les-Eaux.
Immatriculation au RCS de Nevers
AL584711327

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SAINT ELOI BATIMENT
Forme sociale : SAS
Capital social : 1 000 €
Siège social : Saint Eloi (58) - 32, route de Chaluzy
Objet social : Achat, vente, pose et assemblage de structures et ossatures bois - Charpente - Menuiserie, bardage
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix
Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Président : Mr Franck Boullard dt à Saint Benin d'Azy (58), Sauvry-Haut
Immatriculation : RCS de Nevers
Le Président
AL584711334

Avis de constitution
Suivant acte seings privés en date du 28 Octobre 2013, enregistré à Nevers le 7 Novembre 2013, bordereau n°2013/1349, case n°9,
Il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : GROUPEMENT DES CHASSEURS DE SAINT PIERRE
Forme sociale : Société de forme civile.
Siège social : Ranceau 58330 Saint Saulge
Durée : La société est constituée pour une durée de 50 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Objet social : la gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par voie de location ou autrement de tout terrain, immeuble ou fractions d'immeuble dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'apport en nature, échange ou tout autre opération
Capital social : 1.700 euros, divisé en 170 parts sociales de 10 €, numérotées de 1 à 170 entièrement libérées.
Apports en numéraire : 1.700 euros
Gérance : La société a pour co-gérants, sans limitation de durée Monsieur Gilbert Coudray, demeurant à Saint Saulge (Nièvre) lieudit « Ranceau » et Monsieur Olivier Anne, demeurant à Saint Saulge (Nièvre), lieudit «Ranceau».
Cession de parts sociales : Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs, qu'avec l'agrément de la collectivité des associés.
Les cessions entre associés ou au profit du Conjoint ou d'un descendant de l'associé cédant restent libres.
La société sera immatriculée au R.C.S. tenu par le greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
AL584711337

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : GROUPEMENT FORESTIER CENT POUR CENT RESINEUX
Siège social : 7 Rue Hoche, 58000 Nevers
Forme : Société Civile
Capital : 100 €
Objet : constitution, amélioration, équipement, conservation ou gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers.
Gérant : Monsieur Thierry Vascher, 7 Rue Hoche, 58000 Nevers
Cessions de parts sociales : Cessions libres. Cette restriction ne s'applique pas aux cessions faites entre associés ou par un associé à son conjoint, un ascendant ou un descendant.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
AL584711338

Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL LE GOUT DES CHOSES prenant effet au 1er juillet 2013 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile à responsabilité limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL LE GOUT DES CHOSES
Siège social: La Davide - Mussy — 58240 Chantenay-Saint-Imbert
Associé gérant : M. Cots François Gabriel demeurant La Davide - Mussy - 58240 Chantenay-Saint-Imbert
Capital social: 15 000 euros divisés en 1.500 parts de 10 euros représentant de biens numéraires.
Durée : 99 ans
Ilmmatriculation: La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, le fondateur
AL584711340

Avis de constitution de la société commerciale (Conformément à l'article 285 du décret n°67-236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales)
Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Nevers en date du 15 novembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Dénomination : Murat Dilek
Sigle : MD
Siège social : Centre commercial des bords de loire, rue Bernard Palissy, 58000 Nevers
Objet : Restaurant, Bar : préparation de plats à emporter, sur place, à livrer
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital : 1000 euros
Admission aux assemblées et droit de vote: Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'actionnaire, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société.
Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.
Présidente :Madame Guctekin Aline, demeurant 5 rue du 8 mai 45 58640 Varennes-Vauzelles
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis,
Le représentant légal
AL584711342

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE BAZOCHES

Avis de mise à l'enquête publique du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Bazoches

Par arrêté du 14 octobre 2013, Monsieur le Maire de la commune de Bazoches, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Bazoches.
A cet effet, le Président du Tribunal Administratif de Dijon a désigné Monsieur Jean-Pierre Billard, Technicien des Services Vétérinaires, domicilié 1 rue d' Augenay 58800 Corbigny en qualité de Commissaire Enquêteur et Monsieur Georges Guilleminot, Directeur Financier de La Poste en retraite demeurant Lugues 58270 Beaumont- Sardolles en qualité de Commissaire Enquêteur suppléant.
Les dossiers du PLU et les pièces qui les accompagnent ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Bazoches du lundi 18 novembre au jeudi 19 décembre inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Le Commissaire Enquêteur recevra à la mairie de Bazoches le :
- lundi 18 novembre 2013 de 14h à 17h,
- samedi 30 novembre 2013 de 09h à 12h,
- jeudi 5 décembre 2013 de 14h à 17h,
- lundi 9 décembre 2013 de 14h à 17h,
- jeudi 19 décembre 2013 de 14h à 17h.
Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête ou adressées au Commissaire par courrier au siège de l'enquête.
Les rapport et conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public à l'issue d'un mois après la fin de l'enquête à la mairie de Bazoches.
Les informations concernant ce dossier peuvent être demandées Monsieur Petetin, Maire de Bazoches, responsable du projet.
Le Maire, Michel PETETIN
AL584711212

MODIFICATION DE CAPITAL

HOLDING CLW

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 2 000 €uros
Siège social : Les hâtes
58350 Dompierre sur Nièvre
R.C.S. Nevers 794 470 856

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 08/11/2013, il résulte que le capital a été augmenté de 1 482 720 € pour être porté à 1 484 720 € par voie d'apport en nature. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
- Ancienne mention
Capital : 2 000 €
- Nouvelle mention
Capital : 1 484 720 €
Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis, le gérant
AL584711273

Annonces Légales
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

NON DISSOLUTION

LOLONIMO

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 2 500 €
Siège social : 44, avenue du 85 ème de ligne
58200 Cosne Cours sur Loire
539 431 254 RCS Nevers

Suivant décisions de l'associée unique du 30 octobre 2013 :
L'associée unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du code de commerce, à décidé de ne pas dissoudre la société.
Dépôt légale au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis
AL584711323

J.L.C.

JURI-LAWYERS CONSULTANTS

Société d'Avocats Interbarreaux
Chantal GUERIN - Laurent WITTMANN
Avocats à la Cour
52 rue du Docteur Courret - 47200 Marmande
05-53-76-06-06

Aux termes d'une décision en date du28 Octobre 2013, l'associée unique de la SARL MARYLOU, au capital de50 000 euros, dont le siège social estRN7, L'Ile de Cosne, 58200 Cosne Cours sur Loire, immatriculée sous le numéro 535 269 021RCS Nevers, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société..
AL584711329

TRANSFERT DE SIÈGE

AUTOLUBE ORION

Société par actions simplifiée
au capital de 300.000 €
Siège social : ZAE des Terres du Marchais-Barnault, 45250 Briare
RCS Orléans : 534 195 045

Transfert du siège social
L'assemblée générale extraordinaire du 25 juillet 2013, a décidé de transférer le siège social au 64, rue du Puits-Charles à La Charité-sur-Loire (58400) à compter de la date.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Siège social : le siège social est fixé au 64, rue du Puits-Charles, 58400 La Charité-sur-Loire. Le lieu du siège social peut être transféré en tout autre lieu sur le territoire français, sur décision du Président.
Le Président peut également créer tout établissement en France où il le juge utile.
L'assemblée générale extraordinaire du 23 août 2013 constate que les capitaux propres de la société sont inférieurs à la moitié du capital social et décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société.
La société sera radiée au RCS d'Orléans et immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis,
Le Président.
AL584711320

SUCCESSION

AVIS
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or,
Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex ;
- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance de Nevers en date du 24/10/2013, curateur des successions de :
. M. Bernard Marcel DUPERRIER célibataire, décédé le 21/02/2013 à Villejuif (94), réf 13-5901
. Mme Marie Bernadette AZOR veuve DE LA ROCHE SOUVESTRE, décédée le 26/11/2012 à Moulins Engilbert, réf 13-5902
. M. Pierre BLANC célibataire, décédé le 03/09/2012 à Varennes Vauzelles, réf 13.5903
. Mme Nicole MARTIN célibataire, décédée le 11/02/2013 à Nevers, réf 13.5904
. Mme Georgette Suzanne GOBY célibataire, décédée le 17/11/2012 à Varzy, réf 13.5905
. M. Edouard JACHIMOWIEZ célibataire, décédé le 29/02/2012 à Nevers, réf 13.5906
. M. Jean-Claude Marcel BRISSOT célibataire, décédé le 26/01/2013 à Marzy, réf 13.5907
. M. René Jean FRANCKAERT célibataire, décédé le 08/04/2013 à Decize, réf 13.5908
. Mme Rolande Marcelle JACQUELIN veuve XAINTE, décédée le 10/10/2010 à Varennes Vauzelles, réf 13.5909
les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
- curateur des successions de :
. Mme Suzanne MAGOT veuve COURTOIS, décédée le 11/12/2012 à Pougues les Eaux, réf 13-5685

. Mme Madeleine GUYOT célibataire, décédée le 09/11/2012 à Donzy, réf 13-5686 établira les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif

AL584711330

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

ETABLISSEMENTS SWIERCZEK

Société à responsabilité limitée
au capital de 8000 euros
Siège social : 14 rue Saint Jacques
58200 Cosne Cours sur Loire
327 943 981 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 15 octobre 2013, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Alain Swierczek de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouvelle gérante Madame Dominique Longuet demeurant 7 et 8 rue de la mare 58400 La Charité sur Loire, pour une durée illimitée à compter du 15 Octobre 2013.
Pour avis
La Gérance

AL584711313

SCI DU CHATEAU DE PRELICHY

Société civile immobilière
au capital de 69 364,30 euros
Siège social : Pazy - 58800 Corbigny
339 654 998 R.C.S. Nevers

Selon procès-verbal du 25 décembre 2010, l'assemblée générale ordinaire a décidé de nommer en qualité de co-gérant Monsieur Hugues Quilain demeurant 10 rue Jean Dolent 75014 PARIS, en remplacement de Monsieur Jean-Marie Quilain décédé le 17 novembre 2008.
Selon procès-verbal du 23 septembre 2013, l'assemblée générale ordinaire a décidé de nommer en qualité de co-gérants Monsieur Yves Quilain demeurant 2 promenade Venezia 78000 Versailles, et Monsieur Didier Quilain demeurant 6 rue Dulac 75015 Paris.
Mention au R.C.S. de Nevers.

AL584711315

SCEA MATHIEU

Le Petit Reugny 58270 Frasnay-Reugny
RCS Nevers : 421 659 970
Capital social : 191 200 €

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 11 octobre 2013 à effet du 30 septembre 2013, il a été procédé au retrait de l'associé gérant M. MATHIEU Michel demeurant Fromageot 58110 Rouy et à l'entrée des associés, M. Cornu Guillaume et M. Cornu Edouard.
Pour avis, la gérance

AL584711328

La location gérance du fonds de commerce de Presse, librairie, papeterie, cadeaux sis et exploité au :
19 rue notre dame, 58220 Donzy
Confiée par acte sous seing privé en date du 19/06/2012 par M. Poussin Jean-François, demeurant 15 Montée St Thimothée, 51530 Dizy à M. Meunier Pascal, demeurant 15 rue de l'étape, 58220 Donzy, a pris fin le 07/09/2013.
Pour avis,

AL584711331

SARL OCEAN

au capital de 4 000 €
Siège social : 22 rue Gilbert Troufflot
58000 Nevers
RCS : 538 511 239

Par l'AGE du 02/11/2013, il a été décidé de nommer gérant Mr Aldogan Kalender demeurant au : 2 Ter Passge de la Petite Fadette 58000 Nevers en remplacement de Mr Yalcinkaya Coskun démissionnaire
Modification au RCS de Nevers

AL584711336

CESSION

LEGALYS CONSEILS
Me Marie-Christine RUETSCH
66 rue des Courtiaux
63000 Clermont-Ferrand

Suivant acte SSP du 28/10/2013 enregistré le 7/11/2013 au SIE de Nevers, Bord 2013/1347 case 4, la SARL DURET RESTAURATION au capital de 30.000 euros, dont le siège social est à Marzy (58180), ZAC du CD40, 40 route de
Fourchambault, RCS Nevers 503 228 926, a cédé à la SAS RESTAURATION DESORMIERE au capital de 30.000 euros, dont le siège social est à Marzy (58180), ZAC du CD40, 40 route de Fourchambault, RCS Nevers 797 799 780,
Son fonds de commerce de restauration qu'elle exploitait à Marzy (58180), ZAC du CD40, 40 route de Fourchambault.
Cette vente a été consentie au prix de 870.000 euros, hors stock de marchandises, avec entrée en jouissance au 29/10/2013.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront adressées dans les formes légales dans les dix jours de la publication au BODACC, à LEGALYS CONSEILS, 3 rue de Baugy, 58640 Varennes Vauzelles, pour la validité, et au cabinet HL CONSEILS ET CONTENTIEUX, à Terrasson (24120), 9 rue Basse, pour la correspondance.

AL584711293

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

SCEA DE GUETTE SOLEIL

au capital de 69 974.09 €,
siège social : 89800 Chemilly sur Serein,
RCS Auxerre 320 488 604

AGE du 06/09/2013 : changement de dénomination sociale de «SCEA DE GUETTE SOLEIL» en «CHATEAU DE CHEMILLY. Dépôt légal RCS Auxerre. Pour avis Cc

AL894711224

HOTEL D'AVALLON VAUBAN

Société par actions simplifiée
en cours de transformation
en société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 53 rue de Paris - 89200 Avallon
322 098 575 RCS Auxerre

le 31/10/13 l'associée unique statuant aux conditions prévues par la loi, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du 01/11/13, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 40 000 euros, divisé en 2 000 parts sociales de 20 euros chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :
Président :
la société FINANCIERE BARBE, SARL au capital de 50 000 euros, dont le siège social est 53 rue de Paris Avallon, 89200 Avallon, immatriculée au R.C.S. de Auxerre sous le numéro 538 095 225, représentée par M. Dominique Barbe.
Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par M. Dominique Barbe demeurant 53 rue de Paris, 89200 Avallon
La Société n'étant pas tenue d'avoir de Commissaire aux Comptes, il a été mis fin aux fonctions de M. Marc Demonteix, Commissaire aux Comptes titulaire, et de M. Raymond Hardy, Commissaire aux Comptes suppléant.

AL894711424

BT BAT

EURL au capital de 1 000 euros
5 Rue du Docteur André Ragot - 89100 Sens
RCS Sens 533734869.

Suite A.G.E du 28-09-2013 et à compter du 01-11-2013: Transfert du siège social à: 32 Rue du Mail, 89100 Sens. L'objet devient: Bâtiment tous corps d'état. Maisons ossature bois, clôtures. Espaces verts. bureau d'études techniques. Négoce divers, import-export. Activités connexes. Démission gérant : NASR Nasr. Nomination nouveau gérant: Guillaume PELEGRY, 32 Rue du Mail 89100 Sens. Statuts mis à jour. Formalités au RCS de Sens.

AL894711447

HOTEL DU PARC S.A

Société anonyme
en cours de transformation
en société à responsabilité limitée
au capital de 38 112,25 euros
Siège social : 9 Cours Tarbé, 89100 Sens
314 421 462 RCS Sens

En date du 15 octobre 2013, l'assemblée générale extraordinaire a décidé :
- de transformer la société en société à responsabilité limitée, à compter de cette même date sans création d'un être moral nouveau
- de modifier les statuts en conséquence,
- de désigner en qualité de gérant : Monsieur Eric Lefèvre demeurant 10 rue de l'Epée 89100 Sens
- de mettre fin au mandat des commissaires aux comptes.
Les mentions prévues par l'article R.210-3 du code de commerce qui concernent les sociétés par actions, sont frappées de caducité.
L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le greffe du tribunal de commerce de Sens.
La Gérance

AL894711450

Aux termes d'une décision en date du 14 novembre 2013, l'associé unique de la société EVM, société à responsabilité limitée au capital de 1 400 euros ayant son siège social 19 Avenue Pierre Larousse 89000 Auxerre, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n°503181190 a décidé d'étendre l'objet social à l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou tout autre moyen de tous immeubles, biens immobiliers, parts de sociétés civiles immobilières, détenus en pleine propriété, nue propriété ou usufruit, l'aliénation sous forme de vente ou d'apport de tout ou partie des biens composant l'actif social, dans la mesure où ces actes ne constituent pas des actes de commerce, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL894711453

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Changement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Christophe DUGROSSY, notaire à Sens (89100), 28 avenue Georges Pompidou, le 15 Novembre 2013, Monsieur Denis Jean Marie Richèbe, sans profession et Madame Hélène Marie Françoise Aubert, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Subligny (89100), 8 rue de Villeroy, nés, Monsieur à Neuilly sur Seine (92200) le 23 février 1954, et Madame à Neuilly sur Seine (92200), le 29 octobre 1948, mariés à la mairie de Tignes (73320), le 7 avril 1987, sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable,
ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter celui de la communauté universelle.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire

AL894711462

AVIS DE CONSTITUTION

SCI DIDIALMAT

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 octobre 2013 enregistré à Auxerre le 06/11/2013 bordereau no 2013/ 1 058 case no 10, il a été constitué une société civile immobilière au capital de 1500 euro dont le siège social est situé à Vergigny 89600, 5 rue de Ravignon.
L'objet social de la société est l'acquisition, revente, gestion et administration de tous biens et droits immobiliers lui appartenant.
La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d' Auxerre.
Monsieur Didier Delagneau né le 13/02/1962 à Migennes (89) demeurant 5 rue de Ravignon à 89600 Vergigny est désigné en qualité de gérant ayant seul pouvoir à l'effet d'engagement général de la société à l'égard des tiers.
Pour insertion, Le gérant.

AL894711402

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société par actions simplifiée
Dénomination : PANEL AUTO 89
Siège : 13 avenue de Lorrach 89100 Sens
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Capital : 2 500 euros
Objet sommaire : exploitation de tous fonds de commerce d'achat et de vente, y compris sur internet, de voitures et de véhicules automobiles légers neufs et d'occasion, d'entretien et réparation de véhicules automobiles légers, y compris les activités de carrosserie et de dépannage-remorquage, d'achat et vente de pièces de rechange et de tous équipements et accessoires pour véhicules automobiles légers, d'achat et vente de lubrifiants et carburants, de location de véhicules ; création, acquisition, exploitation, prise ou mise en location-gérance de tous fonds de commerce ayant en tout ou partie l'activité ci-dessus.
Président : Société CDA MOTORS,SARL, dont le siège est 15 avenue Georges Clémenceau 94170 Le Perreux sur Marne, 485 209 480 RCS Créteil
Directeur Général : M. Jacques Panel, 15 rue Legouvé 77240 Seine Port
Commissaires aux comptes:
Titulaire : Société BDO Rhône Alpes, sise Gare Valence TGV, le Crystal, 5 avenue de la Gare 26958 Valence cedex 9, 061 500 542 RCS Grenoble
Suppléant : société FIDUCIAIRE EXPERTISE AUDIT, sise 134 bd Haussmann 75008 Paris, 487 997 520 RCS Paris
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : tout associé a le droit d'assister aux assemblées générales dés lors que ses actions ont été libérées des versements exigibles. A chaque action est attachée une voix.
Cession d'actions : sauf entre associés, les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Immatriculation au RCS de Sens
Pour avis

AL894711442

Avis de constitution
Suivant acte reçu par Me Anthony VACCARO Notaire à Villeneuve la Guyard (Yonne) le 5 Novembre 2013 enregistré à Sens le 6 Novembre 2013 Bordereau 2013/863 case 1 Extrait 2347 a été constituée la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
Dénomination : SCI DES SALLES
Forme : Société Civile
Capital : 300.000,00 € divisé en 3.000 parts de 100,00 € chacune numérotées de 1 à 3000 entièrement souscrites
Siège : 17 Rue des Salles (89340) Villeblevin
Objet social : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.
Durée : 99 ans
Gérant : Monsieur Yves Kuntz, demeurant à La Grande Paroisse (Seine-et-Marne) 8 Rue Des Bas Clos.
Immatriculation : la Société sera immatriculée au RCS de Sens
Cession de parts : Cession libre entre associés et entre ascendants et descendants d'un associé et au profit du conjoint d'un associé. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.
Pour Avis
Maître Anthony VACCARO.

AL894711452

Avis est donné de la constitution de la SARL: «AN ELEC» au capital de 1500 €.
Siège social : 30 route de Béon 89410 Cézy.
Objet : Installation, réparation et dépannage électrique.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Gérant : M. Angeli Nicolas demeurant au 30 route de Béon 89410 Cézy nommé pour une durée indéterminée.

AL894711455

CONVOCATION

ALYSÉ

Société Coopérative Agricole
à capital variable
3 rue Jules Rimet, 89400 Migennes
Agrément n° N1391,
RCS Joigny: 778 119 818

Assemblées de section
Les adhérents de la coopérative sont convoqués en assemblées générales de section qui auront lieu :
Mardi 3 décembre 2013 à 10 heures
(Troyes - Brienne - Bar sur Seine)
Salle de la Mairie à Lassicourt
Jeudi 5 décembre 2013 à 10 heures
(Gien - Montargis - Cher)
Centre social à Lorris
Mardi 10 décembre 2013 à 10 heures
(Auxerre - Tonnerre - Sens - Avallon - Nièvre)
Restaurant Campanile à Sauvigny le Bois
L'ordre du jour des assemblées de section:
- Mot du Président
- Lecture du rapport moral
- Rapport d'activité pour l'exercice clos le 30/09/2013.
- Information et discussion sur l'ordre du jour à l'assemblée générale plénière du Mardi 14 janvier 2014 dont la convocation est ci-dessous,
- élection des représentants de la section à l'assemblée générale plénière ordinaire du Mardi 14 janvier 2014.
- Repas
- Intervention technique : **«Fourrages : réagissez Maintenant»**
- Visite d'une exploitation Aube : **Gaec des grèves (Denis Hunin) à Lassicourt**
Loiret : Gaec des Bonneaux (J-Marie Tardif) à Lorris
Yonne : Gaec Bonin (Didier Bonin) à Magny
Assemblée générale plénière ordinaire
Les délégués élus aux assemblées de section sont convoqués en assemblée générale plénière qui aura lieu le :
Mardi 14 janvier 2014
au restaurant «Le Relais du miel» N7, 45700 Mormant-sur-Vernisson
L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire :
- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 30 septembre 2013,
- Approbation des comptes et constatation de variation du capital social au cours de l'exercice,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice 2013,
- Rapport général et spécial du commissaire aux comptes,
- Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration,
- Indemnité globale du conseil d'administration,
- Pouvoir au président,
- Questions diverses.
Les associés ont la faculté à partir du 15ème jour précédant la date fixée pour les assemblées de section de prendre connaissance, au siège social et dans les établissements de la coopérative, des comptes de fin d'exercice, des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes et de la proposition des résolutions.
Le Président du Conseil d'Administration
Alain BOULARD

AL894711431

DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL ROBERT

Société civile en liquidation
au capital de 92 277,39 euros
Siège social : chez M. Robert Maurice,
89560 Fouronnes
321 763 187 RCS Auxerre
Liquidateur : M. Maurice Robert
3 chemin Colombier - 89560 Fouronnes

Avis de clôture de liquidation
Aux termes d'une décision en date du 15 octobre 2013, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis, le liquidateur.

AL894711196

SARL DU PORT

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège : Rue du Port, 89390 Ravières
408 455 038 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale réunie le 31 Octobre 2013 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur François d'Angelo de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, le liquidateur

AL894711396

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Me Arnaud SARLAT
Siège Social :
Bourges, 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. :
Vierzon, 5 ter rue de la Gaucherie
Nevers, 6 rue Hoche

SCI DE LA GARE D'EAU

Au capital de 1 524,49 €
Siège social : Gare d'Eau
89400 Migennes
RCS Sens D 384 948 212

L'AGE du 09.09.2013 a décidé la dissolution anticipée de la sté à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur M. Matthew Parfitt, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les
affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Mailly la Ville (89270), Bateau Leoma, Le Port, chemin de la Rivière. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée, que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS.
Pour avis.

AL894711421

SCI DU BOURG

SC au capital de 152, 45 €
Siège social :
route de la gare, 89480 étais-la-Sauvin
338 098 064 RCS Auxerre

L'AGE du 12/10/2013 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur Mme Paris Patricia, demeurant 6 rue des Dumonts, 89470 Monéteau, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.
Modification au RCS d'Auxerre

AL894711430

DEPREUX

SARL en liquidation amiable
au capital de 7 800 €
Siège social : 113, Grande Rue - 89100 Sens
521 514 190 RCS Sens

L'AGO du 15 octobre 2013 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé Mme Laure Depreux de son mandat de liquidateur, donné

à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens.

AL894711437

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
7 Rue du Perré - 77950 Rubelles

LE PARISIEN

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 4 000 euros
Siège social et siège de la liquidation :
5 Place de la République - 89100 Sens
505295253 RCS Sens

L'AG du 22/10/2013 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Youcef Ferdi de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés
au GTC de Sens, en annexe au RCS.

AL894711444

DEPAN'SENONAIS

SARL au capital de 7622,45 €
Siège social :
30 Avenue Vauban, 89100 Sens
400 623 856 RCS de Sens

L'AGO du 03/10/2013 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 03/10/2013.
Radiation au RCS de Sens

AL894711451

AQUA TECHNO SERVICES - A.T.S.

SARL au capital de 3000 euros,
Montboulon 89000 Perrigny.
RCS Auxerre 477857858

A compter A.G.E du 06-11-2013: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Monsieur Loriot Jacques, Montboulon, 89000 Perrigny. Siège liquidation: siège social. Mention au RCS Auxerre.

AL894711458

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

DU CHATEAU DE CHEMILLY SARL

au capital de 1 500 €,
siège social : 20 Rue du Pont
89800 Chemilly sur Serein,
RCS Auxerre 752 921 502,

AGE du 31/07/2013 : adjonction d'activité : ancienne mention « la réalisation de travaux viticoles et vinicoles, agricoles, forestiers et paysagistes », nouvelle mention « la réalisation de travaux viticoles et vinicoles, agricoles, forestiers et paysagistes ; le négoce de vins et spiritueux » ; AGE du 06/09/2013 : démission des fonctions de cogérants de Mme Brigitte Vilain et M. Joël Vilain, nomination de M. Yannick Vilain(6 Rue du Pont, 89800 Chemilly sur Serein), M. Loïc Vilain (1 Chemin de l'Ouche 89800 Chemilly sur Serein) cogérants. Dépôt légal RCS Auxerre. Pour avis Cc

AL894711229

SVD

SARL au capital de 800 000 €
Siège social : 6, La Ruelle aux Chats
Zone Industrielle - 89100 Gron
752 133 843 RCS Sens

La réduction du capital social de 800 000 € à 608 866 € ayant fait l'objet d'une première insertion dans le numéro du 1237 de ce journal est définitivement réalisée avec effet du 31/10/2013. La condition suspensive étant levée, l'augmentation de capital social de 191 134 € par incorporation de réserves et élévation du montant nominal de chaque part est réalisée. Le capital social se trouve ainsi fixé à 800 000 €, divisé en 6 088 660 parts. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

AL894711435

PONT OPTIQUE

SARL au capital de 7 800 €
Siège social : Pont sur Yonne (Yonne)
11, Place Eugène Petit
441 122 991 R.C.S. Sens

L'associée unique a décidé, le 13/11/2013, d'augmenter le capital social de 92 200 € par incorporation de réserves et par élévation de la valeur de chaque part sociale. Le capital social s'élève désormais à 100 000 € divisé en 780 parts sociales. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL894711433

➜ NON DISSOLUTION

CABINET DENIS MOUGEOLLE

SARL au capital de 7 500 euros
105 Rue des Mignottes
89000 Auxerre
510 454 788 RCS Auxerre

Par décision du 15/10/2013, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL894711432

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

EURL MARECHAL

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 19 rue de la Noue
89700 Roffey
RCS Auxerre 389 271 446

Aux termes d'une décision en date du 13 novembre 2013, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis La Gérance

AL894711443

Cabinet Jacques BRET, Avocats,
62 Rue de Bonnel - 69003 Lyon

IMAGERIE SAINTE MARGUERITE

SELARL au capital de 5.000 euros
Siège : 5 Avenue de la Fontaine
Sainte Marguerite - 89000 Auxerre
RCS Auxerre : 788 672 889

L'assemblée générale réunie le 28 juin 2013 a décidé la continuation de la société conformément aux dispositions de l'article L 223-42 du Code de Commerce.
Dépôt légal au greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
La gérance

AL894711459

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173 - 89003 Auxerre cedex

GERARD BERNARD

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 4 rue des Près au Verd
89200 Island
RCS Auxerre 439 409 228

Transfert de siège social
Aux termes d'une délibération en date du 18 octobre 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée GERARD BERNARD a décidé de transférer le siège social de ZI, Route de Sauvigny le Bois, 89200 Avallon au 4 rue des Près au Verd 89200 Island à compter du 1erjuillet 2013, et de modifier en conséquence
l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL894711439

A&T BAT

SAS au capital de 5000 €
Siège social :
4 Rue Courteline, 89100 Sens
790 680 540 RCS de Sens

L'AGE du 02/11/2013 a décidé de transférer le siège social de la société 55 rue 89 éme RI, 89100 Sens, à compter du 02/11/2013,
- Nommer en qualité de Président M. Oz Burhan, demeurant 55 rue du 89éme RI, 89100 Sens, en remplacement de M. Oz Turhan
- Modifier la dénomination de la société qui devient : A2B
Mention au RCS de Sens

AL894711441

Terres de Bourgogne

NOUVEAU
Votre abonnement 2014

Vous le préférez comment ?


1 > Version **Papier**


2 > Version **Numérique**


3 > Version **Papier + Numérique**

BULLETIN D'ABONNEMENT
À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
☐ Je règle € par carte bancaire N° ___/___/___/___
date d'expiration: ___/___

Prénom _____ Nom _____
Raison sociale _____
Adresse _____
Lieu-dit _____ CP _____ Ville _____
Tel. _____ Fax
Mobile _____ Signature
Email:

☐ **Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail**

*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits & légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

☐ **Je demande une facture**

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER**
1 ☐ Pour 1 an 100 € ☐ Pour 2 ans 189 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je m'abonne à la version **NUMERIQUE**
2 ☐ Pour 1 an 50 € ☐ Pour 2 ans 100 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER + NUMERIQUE**
3 ☐ Pour 1 an 115 € ☐ Pour 2 ans 200 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

CAPSE & MULTISABLES ASSOCIES

SARL au Capital de 21 000 euros
Siège social : Zone Industrielle des Vauguillettes III
17 Rue de Sancey
89100 Sens
RCS Sens 512 752 742

Aux termes d'une A.G.E. du 23/10/2013, les associés ont décidé de :
- Transférer le siège social du Z.I. des Vauguillettes III, 17, rue de Sancey - 89100 Sens au 95, avenue du P. Wilson, 93108 Montreuil Cedex et modifie en conséquence l'article 4 des statuts.
Mention sera faite au RCS de Sens et Bobigny

AL894711464

Nouveau site
agribourgogne.fr

L'information vous accompagne partout

➜ DÉMISSION

SARL BAR DU MARCHE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 13 Rue Paul Bert - 89130 Toucy
539 281 063 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés en date du 12 novembre 2013, il a été pris acte de la démission, à effet du 12 novembre 2013, de Monsieur Pierre Zannier de ses fonctions de co-gérant.
Monsieur Jean-Pierre Bée demeure seul gérant.
Pour avis
La Gérance

AL894711436

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

ARCHY'MED

SARL au capital de 20000 Euros
ZI des Plantes Basses,
89270 Vermenton
530161421 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'Assemblée Générale Ordinaire en date du 14 décembre 2012 il a été pris acte de la démission du Gérant Monsieur Bureau Thierry, à compter du 14 décembre 2012. Mademoiselle Beugnon Chantal, Gérant, demeure seul dirigeant à compter de cette même date.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL894711456

Terres de Bourgogne
ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net
Sur notre site
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément
AgriBourgogne.fr

Santé

Bien vieillir et bien conduire, c'est possible !

Avec l'allongement de l'espérance de vie, on conduit plus longtemps. Pour prendre le volant en toute sécurité, des précautions s'imposent.

Les seniors doivent-ils passer un examen médical pour continuer à prendre le volant ? La question est récurrente et toujours d'actualité. Huit millions de titulaires du permis de conduire sont âgés de plus de 65 ans en France et ils pourraient être plus de 12 millions en 2050. Selon la Sécurité routière, 400 personnes âgées de plus de 65 ans meurent chaque année en tant que conducteur ou en tant que passager d'un véhicule. Les plus de 65 ans représentent 20 % des personnes tuées dans un accident de la route et pour les plus de 75 ans, la proportion est de 12 %. En cas d'accident, les personnes âgées sont plus fragiles et à blessure égale, une personne jeune va survivre alors qu'un senior décède. Avec le temps qui passe, les performances psychiques, sensorielles et motrices diminuent et cela se traduit sur la route par un temps de réaction plus long, que ce soit en termes de décision ou de freinage. L'âge entraîne aussi des douleurs dans la nuque et le dos, les longs trajets deviennent alors pénibles et les angles morts difficiles à contrôler. Il faut ajouter à cela un champ visuel qui diminue et une baisse de l'acuité visuelle particulièrement marquée la nuit. Avec l'âge, l'ouïe diminue, or une bonne audition est primordiale car elle permet d'être réactif dans les situations d'urgence : klaxon, sirène des pompiers, moto s'apprêtant à doubler…

Les personnes âgées prennent souvent des médicaments qui peuvent avoir une incidence directe sur l'aptitude à conduire. Dans la majorité des cas, il s'agit d'effets sur la vigilance mais aussi parfois sur la vision, la coordination des mouvements… Pour autant, des capacités amoindries ne signifient pas que les seniors doivent abandonner le volant, synonyme d'indépendance et d'autonomie.

Prendre régulièrement le volant

Les personnes âgées qui ont une solide expérience de la conduite évitent souvent d'elles-mêmes de prendre leur véhicule la nuit ou par très mauvais temps (brouillard, neige) ou encore lors des périodes de très forte circulation. En tout état de cause, il est utile d'interroger son médecin traitant qui saura vérifier l'état de santé de chacun et l'aider à appréhender et déterminer ses limites. Il faut savoir aussi prendre en compte l'avis de son entourage si ce dernier est inquiet lorsqu'un parent âgé conduit.

Pour conduire longtemps, il est conseillé de prendre régulièrement le volant pour effectuer des trajets variés (les accidents mortels chez les seniors ont lieu le plus souvent le jour sur des trajets de proximité) et de pratiquer une activité physique 30 minutes par jour ainsi que des exercices maintenant les capacités psychiques, intellectuelles et cognitives comme la lecture, l'écriture, les exercices de mémoire. Le code de la route évolue, aussi les seniors doivent-ils prendre connaissance des derniers changements en consultant un livre récent du code de la route. Il est également possible de suivre des stages de remise à niveau. Ces derniers peuvent être organisés par diverses associations (Prévention routière, Automobile clubs…) ou certains assureurs. La France ayant fait le choix de ne pas imposer de visite médicale aux seniors, contrairement à la Suisse ou à d'autres pays européens dans lesquels le permis de conduire n'est valable qu'un certain nombre d'années et reconductible après un examen médical, il incombe aux conducteurs âgés de rester à l'écoute de leurs capacités et de ne pas hésiter à demander l'avis de leur médecin traitant avant de prendre le volant en toute sécurité.

VALÉRIE GODEMENT

Sudoku

						8		1
8		2	1	3				5
					8		9	
7		8				1		
2	6							
		4		2			3	
			3				1	7
			5		2			
6	3	5			9			

Résultat du précédent numéro

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

5	9	6	2	3	4	7	8	1
8	3	2	7	1	5	9	6	4
1	7	4	9	6	8	3	5	2
4	6	7	5	8	3	2	1	9
2	5	1	4	7	9	6	3	8
3	8	9	1	2	6	5	4	7
7	2	8	3	5	1	4	9	6
9	1	3	6	4	7	8	2	5
6	4	5	8	9	2	1	7	3

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 23 novembre 2013 au 29 novembre 2013

Samedi 23

TF1
20.50 Danse avec les stars «La finale», avec Marie-Claude Pietragalla, Chris Marquès, Jean-Marc Généreux et Shy'm, et avec Alizée, Lætitia Milot, Brahim Zaibat.

France 2
20.50 Rugby «Test match : France/Afrique du Sud».
23.05 On n'est pas couché. Magazine présenté par Laurent Ruquier.

France 3
20.45 Gigi. Théâtre de Colette, avec Pascale Roberts, Sylvie Flepp, Coline d'Inca, Sophie de La Rochefoucauld, Ludovic Baude. Enregistré au Théâtre de l'Odéon, à Marseille.
22.50 Les Kennedy (5 et 6/8). Téléfilm avec Greg Kinnear.
00.10 Appassionata «Concert de l'Orchestre de Paris».

Arte
20.50 L'aventure humaine «Ces femmes qui ont fait l'histoire : Jeanne d'Arc (1412-1432), Louise de Prusse (1776-1810), Sophie Scholl (1921-1943)». Documentaire.
23.25 True stories : «Scream», «Die Hard 4.0». Documentaires.

M6
20.50 Once Upon a Time : «Le chant du criquet», «Le Yaoguai», «Le cœur du chasseur», «Le ténébreux», «Hansel et Gretel». Série avec Jennifer Morrison ⑩.

Canal +
20.55 Arbitrage. Drame (2012) de Nicholas Jarecki, avec Richard Gere, Susan Sarandon (1h43) ⑫.

Dimanche 24

TF1
20.50 The Holiday. Comédie (2006) de N. Meyers, avec Cameron Diaz, Kate Winslet (2h10).
22.50 Esprits criminels. Série avec Thomas Gibson ⑫.

France 2
20.45 Les femmes du 6e étage ★★. Comédie (2010) de Philippe Le Guay, avec Fabrice Luchini, Sandrine Kiberlain, Natalia Verbeke, Carmen Maura (1h42). (voir Sélection)
22.35 Faites entrer l'accusé «Éric Bruyas, la tuerie de Saint-Andréol». Magazine de Frédérique Lantieri ⑩.

France 3
20.45 Les enquêtes de Murdoch : «Femmes savantes», «La vérité nue», «L'effet Tesla», «Eaux mortelles ⑩». Série avec Yannick Bisson, Thomas Craig.
00.15 L'innocent. Drame (1976) de Luchino Visconti, avec Laura Antonelli, Giancarlo Giannini (2h05).

Arte
20.45 L'interprète. Thriller (2005) de Sydney Pollack, avec Nicole Kidman, Sean Penn (2h).
22.50 Cinema Jenin «L'histoire d'un rêve». Documentaire.

M6
20.50 Zone interdite «Clandestins : Ils traversent l'enfer pour venir vivre en France». Magazine.
23.00 Enquête exclusive «Taxis : Arnaques, combines et concurrence». Magazine.

Canal +
21.00 Football «Nantes/Monaco».

Lundi 25

TF1
20.50 Une famille formidable «Le retour de l'enfant prodigue». Téléfilm avec Anny Duperey, Bernard Le Coq, Béatrice Agenin.
23.00 New York, unité spéciale ⑩.
01.15 Au Field de la nuit, avec Franck Thilliez, Ian Manook, Henri Lœvenbruck, Bernard Werber, Isabelle Gélinas, Cédric Klapisch.

France 2
20.45 Castle : «La cible», «Otages ⑩», «La mort à crédit». Série avec Nathan Fillion, Stana Katic.
23.00 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.
00.30 La terrasse. Comédie dramatique (1974) de Ettore Scola, avec Vittorio Gassman (1h30).

France 3
20.45 Les carnets de Julie «Grand format : La Vendée, entre terre et mer». Magazine de Julie Andrieu.
23.55 La case de l'oncle Doc «L'excellence et le doute : L'institution Saint-Alyre».

Arte
20.50 Touchez pas au grisbi. Policier en NB (1953) de Jacques Becker, avec Jean Gabin (1h34).
22.25 L'appartement de ma grand-mère ★★★. (voir Sélection)

M6
20.50 Le meilleur pâtissier : «Les tartes et les tourtes», «À vos fourneaux !», avec C. Lignac, Mercotte et Ghislaine Arabian.

Canal +
20.55 Tunnel (5 et 6/10). Série ⑫.

Mardi 26

TF1
20.50 Mentalist : «Une promesse», «Pour l'honneur», «Vendeurs d'espoir». Série avec Simon Baker, Robin Tunney ⑩.
23.30 Appels d'urgence «Marseille : Les nouvelles unités contre la délinquance». Magazine.

France 2
20.45 La première étoile ★★. Comédie (2008) de et avec Lucien Jean-Baptiste, et avec Firmine Richard, Anne Consigny, Michel Jonasz (1h26). (voir Sélection)
22.20 Infrarouge : «Mère de cœur», «Voyage au cœur de l'alcool(isme)». Documentaires.
00.50 Au clair de la lune «Jean-Claude Casadesus».

France 3
20.45 La rupture ★★★. Téléfilm de Laurent Heynemann, avec Hippolyte Girardot, Grégori Dérangère, Géraldine Pailhas, Olivier Cruveiller, Yvon Bach (1h23). (voir Sélection)
23.30 L'amour fou. Documentaire (2009) de Pierre Thoretton (1h30).

Arte
20.50 Tous au Larzac.
22.50 Women are Heroes. Documentaire (2010) de JR (1h24).

M6
20.50 La France a un incroyable talent, avec S. Edelstein, Dave, Gilbert Rozon et Andrée Deissenberg.

Canal +
20.55 Rue Mandar. Comédie (2012) de Idit Cébula, avec Richard Berry, Emmanuelle Devos (1h32).

Mercredi 27

TF1
20.50 Esprits criminels : «Le poids des mots», «Numéro 6 ⑫», «Je sais ce que j'ai à faire». Série avec Joe Mantegnan ⑩.
23.25 Dr House. Série ⑩.

France 2
20.45 La famille Katz (1 et 2/6) : «Joyeux Noël», «Bonne année» ★★. Série avec Julie Depardieu, Serge Hazanavicius, Catherine Jacob, Jacques Boudet. (voir Sélection)
22.25 Un jour, un destin «Mireille Darc». Magazine présenté par Laurent Delahousse.
23.55 Grand public. Magazine présenté par Aïda Touihri.

France 3
20.45 L'ombre d'un doute «Fontainebleau, la demeure des rois». Magazine de Franck Ferrand.
23.45 Les chansons d'abord.

Arte
20.50 Bardot, la méprise. Documentaire.
22.45 L'Europe des écrivains «L'Espagne de Juan Goytisolo, Manuel Rivas et Bernardo Atxaga».
23.45 Michel Petrucciani. Documentaire (2011) de M. Radford (1h42).

M6
20.50 Ice Show. Divertissement présenté en direct par S. Plaza, avec Philippe Candeloro, Surya Bonaly, Sarah Abitbol, Gwendal Peizerat.
23.15 Ice after Show.

Canal +
20.45 Football «Ligue des Champions : PSG/Olympiakos Le Pirée».

Jeudi 28

TF1
20.50 No Limit : «Le prototype», «Mariage à haut risque». Série avec Vincent Elbaz, Sarah Brannens.
00.55 Les experts Miami. Série avec David Caruso, Emily Procter ⑩.

France 2
20.45 Des paroles et des actes. Magazine présenté par David Pujadas.
23.15 Alcaline, le mag «Bernard Lavilliers».

France 3
20.45 Je vais bien, ne t'en fais pas ★★. Drame (2006) de Philippe Lioret, avec Mélanie Laurent, Kad Merad, Julien Boisselier, Isabelle Renauld, Aïssa Maïga, Simon Buret (1h40). (voir Sélection)
23.30 La fureur adolescente. Documentaire.

Arte
20.50 The Hour (4, 5 et 6/6). Série en VO avec Ben Whishaw, Romola Garai, Dominic West, Anna Chancellor, Oona Chaplin (3h).
23.50 La gloire des putains. Documentaire.
01.45 Fix me. Documentaire (2010) de Raed Andoni (1h38).

M6
20.50 Under the Dome (11, 12 et 13/13) : «Le diable en personne», «Circonstances aggravantes», «In tenebris». Série avec Mike Vogel, Rachelle Lefevre, Natalie Martinez ⑩.

Canal +
20.55 Scandal (16 et 17/22). Série avec Kerry Washington ⑩.

Vendredi 29

TF1
20.45 Masterchef. Divertissement avec Frédéric Anton, Yves Camdeborde, Amandine Chaignot, S. Demorand, et avec Pierre Hermé.
23.30 Vendredi, tout est permis avec Arthur. Divertissement présenté par Arthur, avec Axelle Laffont, Arthur Benzaquen, Jeff Panacloc, Caroline Vigneaux, Arnaud Ducret, Pef et Florent Peyre.

France 2
20.45 La fête de la chanson française. Divertissement présenté par Daniela Lumbroso, avec Patrick Bruel, Nolwenn Leroy, Stromae, Christophe Maé, Matt Pokora, Serge Lama, Zaz, Vincent Niclo, Nicolas Peyrac, Elodie Frégé, Emmanuel Moire, Garou, Pascal Obispo, Tal, etc.

France 3
20.45 Thalassa «Les cadeaux de la mer». Magazine.
23.10 Sida, la guerre de 30 ans. Documentaire.

Arte
20.50 Le souvenir de toi. Téléfilm avec Alice Dwyer, Mateusz Damiecki, Dagmar Manzel (1h45).
22.35 L'étranger en moi. Téléfilm avec Susanne Wolff, Johann von Bülow (1h33).

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⑩.

Canal +
20.55 Paulette. Comédie (2012) de Jérôme Enrico, avec Bernadette Lafont, Carmen Maura (1h34) ⑩.

SÉLECTION


FTV - Gilles Scarella

La rupture - À la mort de Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing est élu président de la République. Il choisit Jacques Chirac comme Premier ministre. Très vite, des divergences se font jour entre les deux hommes. Pour retracer ces deux années de cohabitation entre deux ténors de la droite, Patrice Duhamel et Jacques Santamaria ont puisé dans leurs souvenirs. Tous deux ont écrit un scénario brillant, avec des dialogues qui font mouche et plongent le téléspectateur dans l'atmosphère de l'époque. Filmée avec élégance par Laurent Heynemann, cette histoire connue prend corps sous nos yeux et montre bien les luttes d'ambitions et d'égos entre deux grands fauves de la politique, activées dans l'ombre par les entourages toujours trop actifs. C'est fascinant, d'autant plus qu'Hippolyte Girardot et Grégori Derangère n'ont pas joué la carte de l'imitation, mais campent sobrement leurs personnages. C'est passionnant, avec des touches d'humour, voire de tendresse (Jacques Chirac avec sa fille malade), mais l'on ne peut éviter de trouver navrant que deux hommes politiques brillants n'aient pas réussi à s'entendre. ***Mardi 26, sur France 3, à 20h45.***

Les femmes du 6e étage - Dans un quartier huppé de Paris, Jean-Louis Joubert mène l'existence distinguée et morne d'un bourgeois aisé. Avec réalisme et fantaisie, Philippe Le Guay fait revivre une communauté de bonnes espagnoles. Et le contraste entre l'appartement du héros, distingué et sinistre, et celui des bonnes, chaleureux et gai, est saisissant. Le film montre que l'inégalité n'est pas seulement dans le statut social, mais dans la vie affective. L'interprétation est sensationnelle, avec un Fabrice Luchini d'une grande sobriété. Ce voyage burlesque et émouvant fait chaud au cœur. ***Dimanche 24, sur France 2, à 20h45.***

L'appartement de ma grand-mère - À la mort de sa grand-mère, à Tel-Aviv, le réalisateur trie ses lettres et découvre que ses grands-parents ont entretenu une amitié étroite avec un haut dignitaire nazi, même après la fin de la guerre. Avec beaucoup de respect, le réalisateur mène son enquête pour découvrir ce secret bien gardé et surprenant de la vie de ses grands-parents. Sans vraiment répondre à la question de savoir comment ceux-ci ont pu conserver leur amitié pour un des responsables du sort des Juifs, il s'en approche, sans jamais juger personne. C'est une histoire troublante, émouvante et fascinante qu'il nous raconte. ***Lundi 25, sur Arte, à 22h25.***

La troisième étoile - Jean-Gabriel, un Antillais qui vit de petits boulots, promet à ses enfants de les emmener aux sports d'hiver. Lucien Jean-Baptiste traite du racisme au quotidien avec le sourire et sans pathos. Cette famille d'Antillais qui goûte, pour la première fois, aux joies de la neige est des plus sympathiques, comme l'est le ton du film, résolument optimiste et d'une drôlerie gentille. Bien sûr, c'est filmé platement, mais la qualité de l'interprétation et la drôlerie de certaines situations font de ce charmant film une distraction réjouissante. ***Mardi 26, sur France 2, à 20h45.***

La famille Katz (1 et 2/6) - Abandonné très jeunes par leur père, Lenny et Théa ne l'ont jamais revu. Le soir de Noël, ils apprennent sa mort. Cette plongée dans une famille juive explosive (une «usine à dingue», comme la qualifie l'héroïne !) est souvent hilarante. Certes, tout n'est pas toujours très léger, mais l'on rit de bon cœur devant les excentricités des uns et des autres. L'interprétation est pour beaucoup dans le plaisir que l'on prend à suivre leurs mésaventures, Julie Depardieu étant toujours aussi piquante, et Catherine Jacob aussi énervée. On attent la suite avec impatience... ***Mercredi 27, sur France 2, à 20h45.***

Je vais bien, ne t'en fais pas - Lili, 19 ans, apprend que son frère jumeau a disparu. Ce film explore le manque de dialogues au sein de la famille. Il aborde avec finesse des thèmes universels, comme la difficulté à confesser son amour à ceux qu'on aime. Le cinéaste porte un regard plein de tendresse et de compréhension sur ses personnages dont la psychologie est analysée avec profondeur. Les acteurs sont impeccables. Cette œuvre intimiste est à ne pas manquer. ***Jeudi 28, sur France 3, à 20h45.***

Quels vins proposer à vos invités pour Noël et la Saint-Sylvestre ? Quelle bouteille offrir, comment associer originalité et bon goût ? Osez la douceur des vins moelleux, à prix tout doux…

Vins de fêtes, version douceur

Un moelleux se déguste à l'apéritif ou en vin de méditation, selon la pittoresque expression italienne qui signifie : sans occasion particulière. Le plus souvent, il accompagnera un repas. Avec quels plats servir les vins moelleux ou doux ? Classiquement avec le foie gras, un fromage bleu et les desserts pas trop sucrés, mais également avec une cuisine exotique épicée - pour adoucir le palais - ou sucrée/salée, tel le tajine mijoté aux fruits. Avec une viande rouge grillée, un moelleux sera plus osé, même si la cuisson ajoute des notes de caramel. Les tanins amers du vin rouge sec nettoient la bouche et jouent l'accord classique que tout gourmet apprécie. Les fruits de mer et le poisson préfèrent l'acidité d'un blanc sec, mais rien n'empêche de tenter quelques associations novatrices, loin des recommandations des contre-étiquettes - par exemple avec un curry de poisson. En fin de repas, un vin doux apportera moins d'alcool qu'un digestif.

Attention, des vins trop sucrés, quoique séduisants à la première gorgée, peuvent saturer les papilles. Sur l'étiquette, moelleux indique une concentration en sucre entre 12 et 45 g/l. Doux dépasse les 45 g/l selon la définition de l'OIV. Doux est donc plus sucré que moelleux.

Moelleux et doux initieront au vin les jeunes qui « n'aiment pas le vin » mais se laissent séduire par un mojito, une bière aromatisée, un shot vodka-caramel. Le vin n'est pas seulement de l'alcool mais une culture, un territoire, des histoires humaines à raconter. L'apprentissage du vin constitue l'antidote du binge drinking, cette alcoolisation excessive devenue un inquiétant phénomène de société.


PIERRICK BOURGAULT

Les soirées de décembre invitent à savourer les douceurs de l'automne, à retrouver ces goûts d'enfance évocateurs de Noël.

D'OU VIENT LE DOUX ?

Bien sûr, le vigneron ne rajoute pas du sucre dans son vin (sauf pour la liqueur d'expédition de la méthode champenoise). Le sucré vient naturellement du raisin récolté très mûr, voire passerillé en caissette ou sur de la paille. Certains champignons (la pourriture noble du botrytis, comme pour le sauternes) réduisent la teneur en eau du raisin et augmentent sa concentration en sucre. Bien sûr, le volume de jus obtenu étant moindre, la bouteille est plus chère, même si les prix restent raisonnables.

Ne pas confondre doux et fruité : certains vins aromatiques tels le Colombelle (Plaimont, 4,59 euros) caressent l'odorat avec une agréable impression de sucrosité, alors qu'en bouche ils se révèlent secs. En blanc moelleux, Plaimont propose aussi sa cuvée Soleil gascon (environ 8 euros), Charmes d'automne (8,45 euros) et Tariquet ses Premières grives (env. 7 euros).

VIN NATURELLEMENT DOUX

Du sucre reste dans le vin car les levures n'ont pas tout transformé en alcool. Les Vignerons ardéchois (Uvica) réalisent leur Secret d'automne moelleux avec les cépages viognier et sauvignon (7 euros). Les coteaux du Vendômois Montgreffier et Saint-Hilaire, aux saveurs douces de coings et de fruits confits (respectivement 10 et 11 euros départ cave) sont issus du cépage blanc chenin typique de la région. De même, le coteaux du Layon moelleux (100 % chenin) est depuis longtemps apprécié dans l'ouest de la France (Ackerman, 6,90 euros départ cave).

Vin d'hiver par excellence, le Pacherenc du Vic-Bilh naît de raisins presque séchés sur pied par les journées chaudes et les nuits froides des Pyrénées. Les cépages sont régionaux (petit manseng, gros manseng, petit courbu, arrufiac) et les vendanges se poursuivent d'octobre à décembre (Plaimont Producteurs et Cave de Crouseilles, dès 9 euros). Les côtes du Jura produisent aussi leurs vins de paille.

VINS DOUX NATURELS

À ne pas confondre avec les vins naturellement doux… Selon la législation alambiquée de la profession, les vins doux naturels s'élaborent en versant dans le jus de raisin de l'alcool de vin qui bloque toute fermentation. La cave de Rasteau fournit l'un des meilleurs rapports qualité/prix à partir de 8,20 euros la bouteille. Rasteau doré, ambré ou rouge sont des gourmandises à savourer avec tous les desserts, en particulier chocolatés. Que l'hiver soit rude ou clément, un peu de douceur sera bienvenue. **P. BOURGAULT**

Offrez local !

Pour les fêtes, apportez plutôt des nourritures et des vins d'ici ! Offrez l'origine géographique garantie d'un territoire, une histoire intéressante à raconter, un produit respectueux de la santé de la terre, de ceux qui la travaillent et du consommateur final.

ROYAL CHAMPAGNE

Pour les irréductibles de ce vin synonyme de fête, un seul nom : Pol Roger, en toute simplicité. Le champagne le plus aristocratique n'a pas besoin de se parer d'un titre à rallonge : plusieurs centaines de ses magnums brut réserve (75 euros) furent servis pour le mariage royal du Prince William de Galles avec Catherine Middleton. À tout seigneur, tout honneur, le magnum contient un volume généreux (1,5 l) et permettrait une meilleure évolution du vin.



PIERRICK BOURGAULT

FOCUS

Bulles douces et sans alcool

Le vin effervescent est vivant par excellence. Il s'entend de loin lorsque vous ouvrez une bouteille, il brille, pétille d'une joie communicative, réveille l'appétit et la soirée. Clairette de Die et blanquette de Limoux sont des vins effervescents réalisés par la méthode ancestrale, différente de la méthode traditionnelle du champagne ou des mousseux. Légère en alcool (8°) et en prix (5,35 euros chez Jaillance), la clairette de Die révèle ses arômes de muscat, un sucre résiduel équilibré par la fraîcheur des bulles. À servir froid (5 à 6°). Existe en magnum (19,70 euros). Seule bouteille pétillante avec un bouchon à vis, Colomb'fizz de Plaimont (6,50 euros) contient seulement 9,5 % d'alcool. Pour les enfants, les femmes enceintes et les pilotes d'automobiles, Jaillance sort sa cuvée effervescente Bulles de muscat, sans alcool (4,45 euros). En rouge, le pétillant Pur raisin réalisé par Ackerman à partir de pineau d'Aunis contient lui aussi 0 % d'alcool (4,50 euros départ cave).


PIERRICK BOURGAULT